********** SURPRISE, SURPRISE!! ********** (VOIR pp. 6 et 23)

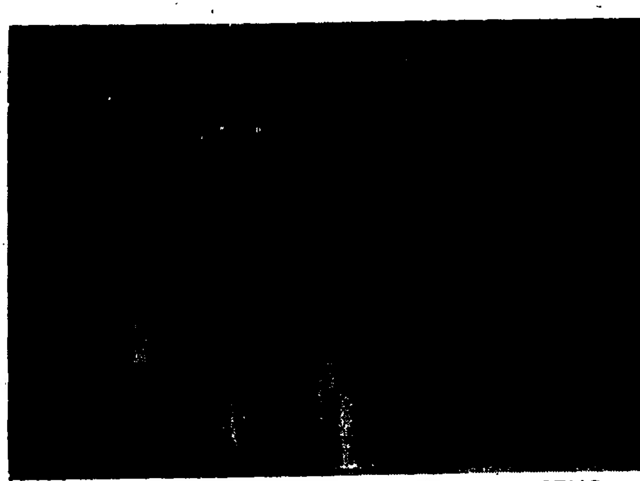
▶ **"L'Assimilation, un Processus Psychologique"** (PAGE 8)

▶ **Idéalisme et Réalisme** (PAGE 10)

le franco albertain

Mercredi 19 octobre 1977 Volume 10 Numéro 37 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

FRANCOPHONIE DE L'OUEST: ASSASSINAT OU MORT NATURELLE?



M. Hubert Gauthier, directeur général de la FFHQ.

Notes pour l'allocution de Gauthier, Directeur de la FFHQ, prononcée à la journée Francophone 77, samedi le 15 octobre 1977, Hotel Palliser, Calgary,

Assassinat ou mort naturelle, voilà le thème qu'on m'a suggéré et qui au premier abord fait frissonner. Quand on m'a demandé de participer à votre journée francophone, on m'avait dit : Tu parleras des Héritiers de Lord Durham, de la situation politique fédérale et même de nos relations avec le Québec. Alors, quand j'ai vu le thème, je me suis dit: "Si je parle d'assassinat, les gens me diront que je suis paranoïaque, voire même cynique et si je parle de mort naturelle, ils m'accuseront d'avoir lâché, d'être négatif et quoi encore?"

J'ai donc décidé de vous parler "d'assassinat", d'un génocide à peine subtil de toute une communauté, d'un jeu politique qui s'ap-

(suite à la page 3)

CARREFOUR - CALGARY



Dr. Jean-Paul Bugeaud et Mme Céline St-Arnaud lors de l'ouverture officielle du Carrefour-Calgary.

(VOIR "EXPO. - CARREFOUR" page 9)

OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ECOLE NOTRE-DAME A MORINVILLE

(Morinville-G.T.) L'Ecole Notre-Dame de Morinville a ouvert officiellement ses portes aux élèves de l'élémentaire le 11 octobre dernier. La nouvelle école répond à une demande formulée il y a déjà trois ans par la Commission scolaire de la localité. L'école "bilingue" offre des classes en français aux élèves de la première à la sixième année. En première année, les étudiants inscrits dans le "stream" bilingue ont des cours à 90 pour cent en français. Mais dès la deuxième année, les cours en français ne représentent qu'environ 75 minutes par jour.

L'école compte 378 étudiants, dont 40 pour cent sont francophones et 20 enseignants. La cafétéria n'est pas encore opérationnelle puisqu'elle a déjà été convertie en salles de cours. Trois autres classes sont aussi localisées à l'école dite "jaune", le temps lui ayant fait perdre de sa blancheur. Le vieux couvent que remplace maintenant l'école Notre-Dame

(suite à la page 3)

Courrier de deuxième classe

Société Canadienne du Microfilm
19 Le Royer
MONTREAL 125, P.Q.
H2Y 1W4
nov. 77

QUATRE ATELIERS

(Calgary-G.T.) La Journée Francophone de la Société Franco-Canadienne de Calgary, samedi le 15 octobre, a réuni environ 500 personnes. Les conférenciers invités étaient monsieur Hubert Gauthier, Directeur de la FFHQ, le Dr. R.-J. Ravault, enseignant à Ottawa, monsieur G. Robi-

(suite à la page 12)



Atelier en éducation, animé par M. Alain Nogue, coordonnateur en éducation pour l'ACFA.

Cette semaine:



SALON D'HISTOIRE DE LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE

Le Salon commence sa quatrième année d'activités. Il veut être fidèle à son objectif premier: permettre aux Franco-albertains de mieux connaître leur histoire locale et partant, de se mieux connaître.

Cinq rencontres sont prévues au cours de l'année académique 1977-78 et se tiendront dans une ambiance très amicale au Salon culturel du Collège Universitaire Saint-Jean, à 20 heures, le dernier mardi de chaque mois (sauf en décembre).

La première de ces rencontres aura lieu le 25 octobre prochain

TABLE RONDE avec les participants:

Gaëtan Tremblay, rédacteur du Franco-Albertain;
Heather Lyons, professeur, Faculté d'Education, Université de l'Alberta;
Alain Nogue, coordonnateur en éducation;
Jim Jones, superviseur de Langues Modernes, Commission des Ecoles Publiques d'Edmonton.

SUJET: "Implications du Bill101 pour les minorités francophones".

A la réunion du 29 novembre, la conférence portera sur "L'Histoire du Canotage au Canada" - avec présentation de diapositives très intéressantes. M. André Gareau, chargé de cours de Psychologie à l'Université de l'Alberta et M. Bill Simpson, professeur au Département d'Histoire de cette même université, sont les conférenciers invités.

Le public est cordialement invité à ces rencontres.

Bienvenue à tous!

MEMO

OCTOBRE

19 — 19h30 ALLIANCE FRANCAISE Vitraux de France (N. Konzle) au Collège U. St-Jean

25 — 20h00 Réunion de la F.F.C.F. Ecole Grandin

28 - 29 - 30 — Cours de Formation Scout Centre Notre-Dame Falher, Alta

29 — 18h30 à 12h30 ALLIANCE FRANCAISE Bal Masqué et Souper "Pot Luck" au Collège U. St-Jean

NOVEMBRE

1er — 19h30 Assemblée mensuelle du Comité Régional de l'ACFA Morinville- Legal - Vimy

5 — 18h00 Bal du Richelieu Sandman Inn

7 — 20h00 Assemblée du Cercle Francophone Mission Club House St-Albert

14 — Assemblée Générale du Conseil La Vérendrye 10140 - 119e rue Edmonton, Alta

15 — 18h00 Club Richelieu Souper-conférence (compte-rendu du Bal)

16 — La Société Franco- Canadienne de Calgary 102, 1809-5e rue sud-ouest présente le film français: "TI-CUL TOUGAS"

20 — 20h00 PARTIE DE CARTES Le Cercle Francophone Salle Communautaire

FRANCOPHONIE DE L'OUEST: assasinat ou mort naturelle?

(suite de la page I)

parente au chantage et à la mauvaise volonté, ce qui nous mène directement à ce que j'ai décidé d'appeler "Mort Naturelle".

De quoi s'agit-il précisément?

UN DEFI

Vous êtes sans doute au courant que la Fédération des Francophones hors Québec a lancé, il y a quelques mois, le volume intitulé "Les Héritiers de Lord Durham". Ce document, ce rapport étalait audacieusement et brutalement pour la première fois la vraie situation des Francophones hors Québec. On a même indiqué les principaux éléments de solution qui étaient nécessaires pour redresser la situation. Si vous permettez, j'aimerais vous donner les dimensions du défi que nous avons à relever.

L'assimilation. Sur 1 million de Francophones de langue maternelle au pays, presque la moitié ne parle plus le français à la maison. Les statistiques de 1976 nous confirment que la tendance se continue. Ici en Alberta sur 46,500 Francophones de langue maternelle, 22,695 utiliseront encore le français à la maison. Le taux d'assimilation 51.2 pour cent. Pas de droits fondamentaux - le français, sauf peut-être au Nouveau Brunswick, n'est pas reconnu officiellement nulle part au Canada. Pas de droits inaliénables à l'éducation totalement en français. Nous en sommes au niveau des permissions, des morceaux de permission trop souvent inappliquables. Pire encore, nous devons vivre à contre courant dans notre vie quotidienne, loisirs, santé, garderie, vie communautaire, etc... Dans le domaine des communications, y'a encore des endroits au pays qui ne reçoivent pas de T.V. ou de Radio françaises. Et quand nous recevons le service, il n'est pas à nôtre image - Nous avons affaire avec un réseau essentiellement québécois.

NOS DROITS

Au point de vue économique, quel pouvoir avons-nous? Nous avons des caisses populaires. C'est bon, c'est bien. C'est même encourageant de voir plusieurs parmi les nôtres faire du rattrapage en ce sens. Mais est-ce suffisant? Partout à travers le pays, les salaires des Francophones sont en bas de l'échelle. Est-ce avec ça qu'on peut demander à un peuple de se relever et de se tenir debout? Ce sont là, en quelque sorte, des outils qu'utilisent nos assassins.

Si tant des nôtres ont décroché, si l'assimilation a grugé de plus en plus de nos forces vives, il ne faut pas se demander pourquoi? Avons-nous les moyens de combattre? Nos élus nous ont-ils permis de prendre notre propre destinée en mains? Nous ne voulons pas devenir les assistés sociaux du système. Nous voulons simplement que l'on reconnaisse, une fois pour toutes que nous sommes là, que nous avons des droits historiques, que nous représentons une force culturelle pour le pays tout entier.

Nous voulons que les Gouvernements provinciaux et que le Gouvernement Fédéral, et même que les Gouvernements Municipaux et Scolaires se rendent compte d'une simple petite chose: si nous disparaissons, à plus ou moins long terme, le pays ne sera plus le même, et qui sait ne sera peut-être plus.

APRES LES MUSEES...

Mesdames et Messieurs au point où en sont les choses et dans le contexte actuel, je puis vous dire que de plus en plus de Francophones en ont assez d'être considérés après tout le monde, après les musées, après les groupes ethniques, après les Anglophones à qui l'on veut permettre d'apprendre le français alors que nous n'avons même pas encore les écoles et les équipements scolaires dont nous avons besoin. C'est bien dommage, mais si bientôt, si très bientôt, nous ne sommes pas reconnus pour ce que nous sommes, soit des égaux, nous devrons tirer nos propres conclusions.

A l'heure où le sort d'un pays se joue, nous refusons de nous soumettre aux jeux de marchandage. Nous voulons prendre la place qui nous revient sans enlever celle des autres. Ici, je me permets d'ouvrir une parenthèse: Je ne vous apprends sans doute rien en vous disant que trop souvent lorsque nous réclamons l'égalité, une petite place sous le soleil, on nous accuse de racisme, que nous sommes trop exigeants, que nous ne sommes pas raisonnables, que nous sommes des extrémistes. Je vous le demande, est-ce que demander des services, pour lesquels vous et moi payons des taxes de toute façon, si c'est du racisme. Est-ce du racisme que d'exiger des services auxquels nous avons droit en éducation, en communication? Est-ce du racisme d'aimer notre langue et notre culture et de vouloir les garder? Est-ce du racisme de demander à nos enfants de parler français? Non, Mesdames et Messieurs, nous sommes des Francophones, de langue, de culture, de tradition et nous espérons le demeurer. C'est ça l'esprit "Des Héritiers de Lord Durham".

LES RENGAINES

Vous savez ce message, on

(suite à la page 7)

Ouverture officielle de l'Ecole Notre-Dame à Morinville

(suite de la page 1)



▲ Sr. Annette Majot reçoit le certificat d'incorporation des Feuilles d'Erable au sein de l'ACA.

▼ M. Maurice Froment, assistant-directeur.



sera converti en centre historique. En 1975, beaucoup de livres de la bibliothèque de l'école avait été endommagés à cause des fuites dans le plafond du couvent. La bibliothèque compte actuellement 20 pour cent de livres francophones. L'acquisition du matériel pédagogique, selon M. Maurice Froment, vice-directeur de l'école, s'avère encore une entreprise difficile. Même si le Bureau des Ecoles Séparées apporte une aide incalculable, il faut aussi se rendre sur place, entre autre à Montréal, pour de nouveaux achats. Le Carrefour offre bien des listes de livres, des descriptions bibliographiques et est très coopératif, mais toujours selon M. Froment, on ne peut évaluer véritablement un livre que lorsqu'on le voit, service que ne pourrait offrir actuellement Le Carrefour puisque ses locaux sont trop petits pour étaler une grande diversité de marchandises.

Quant aux facilités de transport, un avocat représente actuellement les griefs d'un groupe de parents auprès du ministère de l'éducation. On a en effet cessé l'année dernière certains services, ce qui fait que plusieurs parents doivent conduire eux-mêmes leurs enfants à l'école.

LES FEUILLES D'ERABLE

Une nouvelle chorale, constituée d'élèves de 4ème, 5ème et 6ème année, a pris officiellement le nom de "Les Feuilles d'Erable" le jour de l'ouverture de l'école. Soeur Alice Potvin, déléguée par Mlle S. Dalziel, a accueilli la nouvelle chorale au sein de l'ACA. La chorale est dirigée par Soeur Annette Majot. Selon M. , membre du Comité artistique de Morinville, cette nouvelle chorale devrait être une "allumette" et favoriser la manifestation de différents talents artistiques au sein de l'école. Le secrétariat d'Etat a alloué une somme de $700.00 aux Feuilles d'Erable pour leur permettre de démarrer.

▽

La chorale "Les Feuilles d'Erable" dirigée par Sr. Annette Majot.





▲ M. Georges Bulger de la Commission Scolaire coupe le ruban.

▼ M. Laurent Jubinville, président du Comité de Direction artistique de Morinville-Legal.



EDITORIAL

UNE PRISE DE CONSCIENCE

La Journée francophone de la Société Franco-Canadienne de Calgary (SFCC) aura certes contribué à resserrer les rangs au sein de cette régionale de l'ACFA. Elle aura aussi aidé les participants à prendre conscience de la situation réelle des groupes francophones, tant à Calgary qu'en Alberta et au Canada. Des propos de M. H. Gauthier, on retiendra que les groupes francophones de l'ouest du pays sont entrain de "mourir naturellement", à cause d'une volonté à peine cachée "d'assassiner" la francophonie. D'autre part la culture francophone hors Québec n'est pas un luxe ou un mythe entretenu par les subventions du fédéral, mais une réalité qui a pu survivre par elle-même jusqu'à date, selon le Dr R.-J. Ravault

M. H. Gauthier a rappelé le taux d'assimilation de 50 pour cent des francophones au pays. Il n'y a toujours pas de droits véritables reconnus à la langue française et à l'enseignement en français. Le service de radiotélédiffusion francophone hors Québec resterait encore à faire. Il n'existe actuellement en effet qu'une production locale très limitée qui subit donc l'influence culturelle de l'est.

En dénonçant les attitudes de plusieurs qui font tout en leur pouvoir pour reléguer aux oubliettes les droits des francophones, M. H. Gauthier n'a certes pas passé à côté du sujet pour son auditoire. L'establishment anglophone de l'Alberta est en effet reconnu pour sa politique multiculturelle qui se moque du bilinguisme et relègue la culture francophone au musée de "l'Alberta Heritage".

L'establishment anglophone ne veut pas vraiment prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la francophonie selon M. H. Gauthier. D'autre part, selon le Dr. R.-J. Ravault, l'establishment démontrerait une volonté manifeste de briser la culture francophone par une propagande discriminatoire envers tout ce qui concerne la collectivité francophone au pays. Toujours les vieilles rengaines: les francophones ne naissent pas avec la "bosse" des sciences et des affaires; la langue française est bonne pour la poésie et l'anglais pour résoudre les problèmes sérieux. Pour contrecarrer la politique de division des francophones entre eux, M. H. Gauthier a réaffirmé sa volonté de rapprocher les francophones du Québec et hors Québec.

Le discours du Secrétaire général du Commissariat aux langues officielles lors de la journée francophone nous aura malheureusement rappelé que le Gouvernement fédéral s'accroche encore au principe de la "demande suffisante". Le Gouvernement fédéral devrait pourtant être conscient qu'il fait ainsi le jeu de l'establishment en retirant d'une main ce qu'il donne de l'autre. A quoi sert-il en effet de reconnaître "l'égalité" en statut de la langue française avec la langue anglaise, si on conditionne dans la pratique cette égalité à une question de nombre? Les groupes francophones hors Québec seront toujours numériquement minoritaires, mais chaque Canadien-Français est citoyen Canadien à part entière. Les Canadiens ont donc des droits qui doivent être respectés dans la pratique. Ou ils n'en ont pas du tout. A moins que le gouvernement fédéral et l'establishment ne soit qu'une seule et même chose... En attendant la preuve du contraire, on retiendra cette dernière hypothèse.

Gaëtan Tremblay.

(Photo de l'Office de tourisme du Canada)



LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Omer Desjardins
Composition: Bernadette Granger
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881.

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

informations provinciales

par Roland Gaudet - collaboration spéciale

La session d'automne de l'Assemblée Législative a repris ses travaux. Le premier ministre Lougheed l'a inauguré par un discours de compte-rendu des activités de son gouvernement depuis la prorogation de la session entamée le printemps dernier. Il en a profité pour parler de l'unité canadienne, et pour proposer la "troisième option". Celle-ci en serait une de flexibilité constitutionelle, où les 11 gouvernements du Canada pourraient se rencontrer et accorder unanimement à certaines provinces, certaines juridictions pertinentes, correspondant aux aspirations spéciales de ces provinces. Lorsqu'on lui a demandé si sa proposition était ni plus ni moins que la formule Fulton-Favreau d'amendement à la constitution canadienne, rejettée en 1964, monsieur Lougheed a répliqué qu'il était passé beaucoup d'eau sous le pont depuis 1964. On se souviendra qu'en 1976 à Toronto, dans une rencontre constitutionelle avec ses homologues des 9 autres provinces, monsieur Lougheed avait déjà préconisé cette formule d'amendement.

Si les projets du gouvernement Lougheed sont menés à terme, voici une vision de l'Alberta du futur, telle que perçue par le premier ministre:

- La transformation des produits agricoles se feraient sur place en Alberta; les tarifs de transports ne seraient plus défavorables à ce développement; la première industrie de la province (qui produit 40 pour cent du boeuf canadien, et environ un tiers de la production céréalière nationale) offrirait de nombreux emplois dans tous ses secteurs. Les produits auraient de nouveaux débouchés aux Etats-Unis

- L'Industrie pétrolière passerait de la transformation de pétrole brut en industrie pétrochimique complexe et variée. Les centaines de produits qui seraient alors fabriqués en Alberta plutôt qu'en Ontario, seraient vendus à travers le Canada et l'ouest des Etats-Unis. (Les tarifs douaniers protectionnistes américains ayant été suspendus grâce à un échange de gaz naturel de l'Alberta.)

- L'Industrie touristique aurait pris une grande importance, et emloierait des centaines d'albertains, en plus d'attirer des milliards de dollars touristiques chaque année.

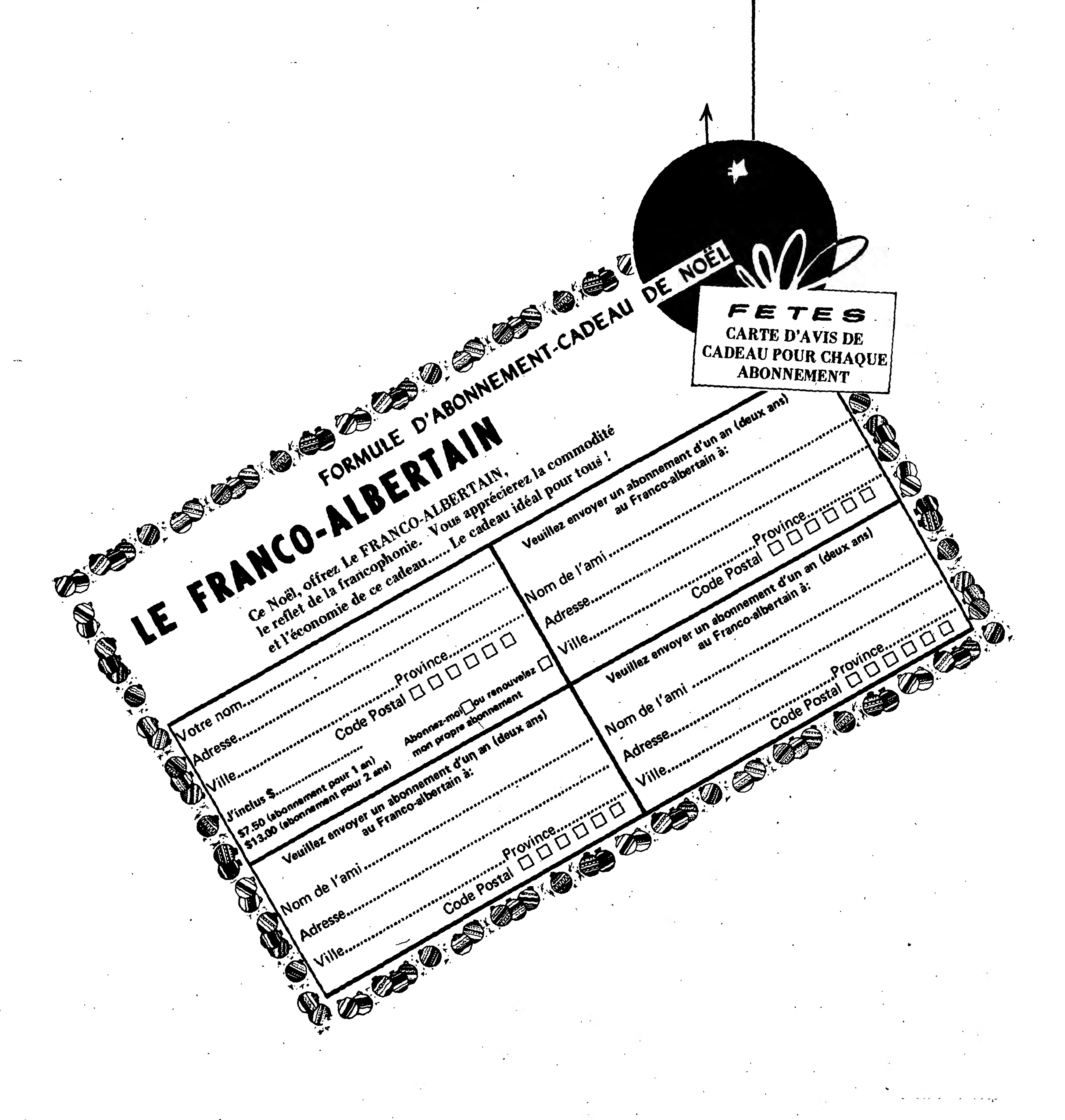
- L'Alberta l'aurait remporté sur Vancouver, et Calgary serait le centre financier de l'ouest canadien, grâce aux interventions et encouragements du gouvernement. L'Alberta serait le centre de recherche du Canada, possédant d'immenses complexes de recherche dans toutes les sciences, des centaines de savants y seraient chez eux. Enfin, l'Alberta serait irréversiblement installée comme centre d'accès vers le grand nord. Tout le trafic pétrolier et d'approvisionnement ainsi que de voyage, passerait par Edmonton.

Le député indépendant de Drumheller à l'Assemblée Législative de l'Alberta, monsieur Gordon Taylor a décidé de se présenter candidat à la réunion de mise en candidature du parti conservateur national dans la nouvelle circonscription fédérale de Bow River. Il fera la lutte au député Stan Schmacher, lequel, on se souviendra, avait embarrassé son chef Joe Clark, en refusant de lui céder sa place dans la nouvelle circonscription comportant la ville natale de monsieur Clark, High River. Monsieur Taylor s'est défendu de vouloir ainsi prendre la revanche, avec l'appui de la machine électorale de monsieur Clark. Cependant, il a décla-

(suite à la page 20)



M. Gordon Taylor, député Indépendant de Drumheller à l'Assemblée Législative de l'Alberta.


FETES
CARTE D'AVIS DE CADEAU POUR CHAQUE ABONNEMENT
FORMULE D'ABONNEMENT-CADEAU DE NOËL
LE FRANCO-ALBERTAIN
Ce Noël, offrez Le FRANCO-ALBERTAIN, le reflet de la francophonie. Vous apprécierez la commodité et l'économie de ce cadeau...... Le cadeau idéal pour toué !
Votre nom
Adresse
Ville
Province
Code Postal
J'inclus $
$7.50 (abonnement pour 1 an)
$13.00 (abonnement pour 2 ans)
Abonnez-moi ou renouvelez mon propre abonnement
Veuillez envoyer un abonnement d'un an (deux ans) au Franco-albertain à:
Nom de l'ami
Adresse
Ville
Province
Code Postal
Veuillez envoyer un abonnement d'un an (deux ans) au Franco-albertain à:
Nom de l'ami
Adresse
Ville
Province
Code Postal
Veuillez envoyer un abonnement d'un an (deux ans) au Franco-albertain à:
Nom de l'ami
Adresse
Ville
Province
Code Postal

Assassinat ou mort naturelle?

(suite de la page 3)

a même tenté de le minimiser, de diminuer son impact. On nous lance des rengaines bien connues, et que nous avions même prévues. Voici les principales qui sont toujours à la mode: Vous représentez pas tout le monde, vous êtes pas unis! . Vous êtes des pessimistes. Vous avez des droits, vous ne vous en servez pas. Vous en demandez trop, trop vite. On a fait beaucoup pour vous. Il faudrait plus d'action. Il faudrait étudier vos études. Vous retournez trop à l'histoire.



Atelier Politique, animé par M. John Ralston Saul, professeur en sciences politiques et par M. Hubert Gauthier, directeur général de la FFHQ.

Evidemment, il faut pas tomber dans ces panneaux faciles car au train où vont les choses, si tous ensembles nous n'y voyons pas, vos petits-enfants, les miens aussi, auront de belles histoires à se raconter... en anglais. Cela doit-il arriver? J'aimerais mieux que ce pays soit capable de leur permettre de devenir des citoyens à part entière, sans laisser de côté une partie importante de ce qu'ils sont.

UN MANQUE DE VOLONTE

Bref, nous sommes en train de disparaître progressivement et le mouvement continuera en ce sens à moins qu'un revirement de situation n'intervienne rapidement. Ceci signifie que l'exercice des droits dont nous avons été privés doit nous être rendu. Ceci signifie que toute l'assistance humaine, financière, technique doit nous être apportée pour compenser les retards enregistrés par une collectivité qu'on a voulu et laissé se disloquer. Et des retards, nous pouvons en énumérer une liste longue comme les éléments qui constituent la vie normale d'une collectivité. Qu'est-ce qui manque? Certainement pas un champ d'opération où oeuvrer. C'est bien plutôt la volonté. La volonté affirmée, manifestée par des gestes concrets. C'est bien une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des collectivités de langue et de culture française, là où elles sont chez-elles en ce pays. C'est peut-être radical, cela doit impliquer tous les paliers de nos grouvernements, mais c'est le prix à payer pour rattraper le temps perdu, s'il en est encore temps. Nous croyons que l'investissement en vaut la peine pour ce qu'on récoltera d'intérêts humains et même politiques.

Mais qu'est-ce qui c'est donc passé... Nous avons soumis nos deux volumes au pays tout entier. On en a parlé pendant 4 mois, on en a vendu au delà de 5,000 exemplaires, bref l'opinion publique était alertée.

Par contre, du côté des gouvernements un silence inquiétant. Bien sûr, nous avons rencontré le Premier Ministre du Canada, les chefs des partis d'opposition et depuis quelques semaines la tournée des Premiers Ministres provinciaux est en marche.

SE PRONONCER

Les résultats - au niveau fédéral on étudie toujours les héritiers; on a refusé de nous laisser participer à part égale; on nous parle d'engagement à l'égard des minorités, dans le cadre des discussions qui entourent l'unité nationale; on suggère des formules d'amendement constitutionnel qui sont trop partielles et qui sont conditionnées au départ ("là où le nombre le justifie").

On veut aussi nous obliger de nous prononcer pour l'unité nationale ou pour telle ou telle formule politique, et contre telle autre. Voilà les jeux que nous avons voulu éviter à tout prix.

Les Francophones hors Québec ont soumis leur dossier et c'est à leur tour de demander des engagements concrets de la part des politiciens. C'est très simple, les politiciens doivent pour une fois, peut-être pour la première fois, se prononcer clairement pour ou contre une politique de développement des communautés francophones hors Québec; pour ou contre un mécanisme permanent au sein du conseil privé qui élaborera la politique, pour ou contre les plans d'actions immédiats, réels, efficaces.

Nous refusons systématiquement de nous laisser entraîner dans des discussions théoriques sur l'unité nationale, d'endosser des formules qui risquent de prendre plusieurs années à mettre en branle. En somme, nous refusons de nous laisser distraire par de fausses solutions. Nous savons ce que nous voulons et nous sommes déterminés de l'obtenir. Peut-être que nous nous trompons dans notre évaluation et que le gouvernement fédéral prépare à notre insu, le paquet qui nous aidera à remettre notre locomotive sur les rails. Du côté des provinces, bien que les rencontres ne sont pas terminées, la réponse qu'ils nous ont servie le plus souvent est la suivante: "We are very sympathetic, we are already doing a lot, we cannot act officially because of the backlash, but we promise to study your problems."

Bref - Non.

NOS FRERES QUEBECOIS

Dans certaines provinces, on refuse même de nous rencontrer. On fait la sourde oreille. Du côté du Québec, à partir d'un terrain commun, c'est-à-dire, d'être tous des Francophones et de vouloir le demeurer à tout prix nous nous sommes engagés dans un processus de rapprochement avec le gouvernement du Québec. Nos rencontres avec le Premier Ministre Lévesque et d'autres membres de son cabinet ont permis de nouer des contacts fructueux.

Rapprochement avec Québec, voilà qui pourrait surprendre au moment où son gourvernement propose l'indépendance, la souveraineté politique. Pourtant, plus que jamais auparavant, nous sentons les effets de la main tendue. Qu'on ne cherche donc pas à nous opposer à nos frères Québécois par toutes sortes de subterfuges, de propositions-pièges; par un chantage à peine subtil, par lequel on nous menace de cesser le soutien auquel nous avons droit, si nous osons dire la dure vérité.

Voilà un tableau qui n'est pas rose. Quel espoir avons-nous? De quelle force disposons-nous? Pouvons-nous abdiquer? Devons-nous tirer immédiatement les conclusions qui semblent devoir s'imposer à la lecture des chiffres sur l'assimilation? Résister encore vaut-il la peine?

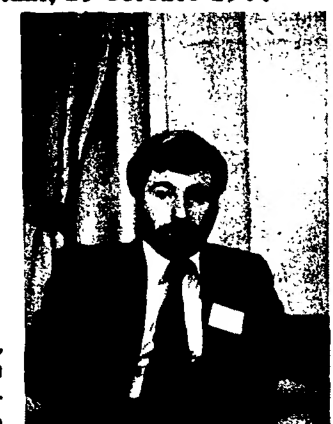
Personnellement, j'en suis convaincu, sans cela je ne serais pas ici. Sans mes enfants qui risquent de perdre leur culture et leur langue si j'abandonne, je ne serais pas ici.

UNE FORCE FORMIDABLE

Comme groupe, la fédération des Francophones n'existerait pas. Les associations provinciales qui la constituent, n'existeraient pas. Des groupes comme le vôtre aurait disparu. Mais cela demeure. Cela doit demeurer. Cela constitue une force formidable si nous savons l'orchestrer, la mettre en branle. Si nous savons ne plus quêter comme des minables, mais nous tenir debout, la main ouverte pour recevoir ce qui nous revient de droit.

Notre responsabilité est claire - Nous devons démasquer les assassins, dénoncer leur stratégies, leurs jeux, accepter notre réalité et être prêts à y mettre le paquet, pour obliger les autorités responsables à s'engager de façon concrète, sinon ils seront les grands responsables d'une "Mort Naturelle".

Tantôt, vous aurez l'occasion dans vos ateliers de discuter de cette situation qui à mon avis est très réelle. Tous les Francophones du pays ont une responsabilité de trouver des moyens imaginatifs, énergiques qui obligeront en quelque sorte les autorités à agir ou tout au moins à mettre leurs cartes sur table.


Dr. René-Jean Ravault

"L'assimilation, un processus psychologique et non pas statistique"

Un interview de M. R.J. Ravault par Gaëtan Tremblay

Q. M. René-Jean Ravault, quelle a été la réaction du Secrétariat d'Etat à la publication de votre étude "La Francophonie Clandestine"?

R. La réaction de la presse, d'après ce que j'ai pu lire dans les journaux, c'est que ça été pris en considération en même temps que "Les Héritiers de Lord Durham"... C'est étudié... Je pense quand même que ça influé à divers niveaux... C'est très difficile de savoir quelle a été la contribution exacte de chaque "input". Il y a plusieurs choses qui ont suivi. Certaines attaques contre Radio-Canada et non pas contre le séparatisme de Radio-Canada. Le fait que Radio-Canada n'était pas assez développé à l'extérieur du Québec. Je pense que ça contribué à cela aussi. Je les avais bombardés avec cet argument là... Mais je pense qu'ils ont été choqués par le titre.

Q. Dans quel sens?

R , comme ça........ "clandestinité"..... Comment un gouvernement aurait-il laissé la francophonie dans la clandestinité? C'était trop français, trop émotionnel, pas assez descriptif!

Q. Croyez-vous que votre titre est injustifié, compte tenu de la situation actuelle des groupes francophones hors Québec?

R. Je pense qu'il est justifié. J'y ai pensé longuement, et après avoir pesé le pour et le contre, j'ai décidé d'un tel titre. Il est très très explicite. Mais ils auraient préféré un rapport sur l'administration des programmes du Secrétariat... Vraiment bureaucratique quoi!

Q. Le titre avait une consonnance engagée....

R. Oui une consonnance engagée. Ca leur a fait peur. Mais le reste je crois que ça aidé. Mais c'est très curieux de voir comment ça fonctionne au Secrétariat, il y a des jeux internes, etc...

Q. Et quelle a été la réaction de la FFHQ à votre rapport?

R. Je crois que ça été sympathique. Elle ne s'est pas définie officiellement, ce qui est normal... Elle semble avoir apprécié ce que je dis. Elle y voit des choses utiles. Il n'y a pas eu de conflits notoires. Moi, pour la tâche qui m'a été donnée, j'ai porté mon étude essentiellement sur les programmes, alors que eux demandent une politique. Je suis d'accord avec eux qu'il est nécessaire d'avoir des politiques, mais j'ai aussi proposé des rapports spécifiques, ce qu'aurait dû faire le Secrétariat d'Etat s'il avait vraiment accompli sa tâche...

Q. Quelle serait la principale faiblesse des programmes du Secrétariat d'Etat?

R. Je suis d'accord qu'il faut une politique générale, qu'il faut un engagement du fédéral. C'est important. Tant qu'il n'y a pas de ça, les Francophones vont rester dans la clandestinité. L'une de mes suggestions étaient même de refondre les directions qui existent actuellement pour regrouper tout ce qui touche les Francophones hors Québec en ce qui a trait aux communications, à la culture et à l'éducation. Enfin en autant que le fédéral peut faire quelque chose en éducation. Le faire. Il le fait bon, il donne de l'argent, il pourrait s'assurer que les fonds sont bien contrôlés etc... Mais sur le plan culturel, de la communication, c'est là qu'il y a une grosse faiblesse. J'avais suggéré qu'il y ait une nouvelle direction uniquement dans le domaine de la communication pour faire de la publicité sur l'argent qui est donné dans le domaine de l'éducation, sur les possibilités dans le domaine de la communication. La grosse stratégie anglophone c'est la loi de l'offre et de la demande. On sait très bien que dans le domaine commercial, cette loi sans publicité c'est rien du tout. L'astuce qu'ils auront c'est de maintenir cette idéologie de l'offre et de la demande qui plaît beaucoup parce que c'est libéral dans le sens général du système américain. L'astuce c'est que comme eux ils ont le monopole des média, il n'y a pas "d'advertising" qui est faite sur l'éducation, mais il y a toute une publicité qui est faite sur l'efficacité de l'éducation anglophone. Ce qui fait que si quelqu'un veut une place dans la société, réussir dans la vie, etc... c'est dit clairement qu'il faut qu'il laisse tomber le français et qu'il aille à l'école anglaise, quand on mentionne qu'il y a des écoles françaises. Ce qui n'est jamais le cas... Il y a aussi la stratégie de couper la base de son élite.

Q. A la lumière de la réaction des groupes francophones hors Québec et du Secrétariat d'Etat, si votre étude était à refaire, envisageriez-vous les problèmes différemment?

R. J'irais un petit peu plus loin dans le sens de l'assimilation. On a fait la même bêtise à mon avis. On a marché dans le jeu anglophone, à savoir qu'on a considéré l'assimilation comme un processus statistique, démographique. Et dans la réflexion que j'ai faite à la suite de cela, je m'aperçois que c'est fondamentalement un processus psychologique. Deux cas: ce n'est pas parce qu'on est 2.6 pour cent d'une population dans une province qu'on est foutu. La preuve, les Anglais aux Indes, ils n'étaient pas même 2.6 pour cent de la population indienne et ils ont réussi à angliciser pas mal d'Indous. Et de même les Français en Afrique du Nord. Il y a donc d'autres facteurs que le facteur démographique qui jouent. Il y a des jeux de propagande, de force, de prestige. Je pense qu'il vaudrait mieux pour nous de ne pas jouer le jeu statistique. Ceux qui s'intéressent au fait français, au plan intellectuel et/ou pratique, devraient voir les stratégies psychologiques qui ont été mises en action par la majorité qui est en fait minoritaire... Ce serait une des choses que je ferais à l'heure actuelle. Ce serait de corriger ma présentation des facteurs démographiques. De ne pas limiter les conditions d'assimilation aux facteurs exogènes. Essayer de voir les jeux psychologiques et les stratégies de persuassion voulues ou non, moi je dirais voulues, par la majorité pour essayer de couper l'élite francophone de la base. Dans le contexte où j'étais, je ne regrette pas d'avoir fait ce que j'ai fait.

Q. Au seul niveau du facteur démographique, croyez-vous qu'il y a aussi de l'anti-publicité d'ordre psychologique en regard du fait français. Par exemple les tentatives de plusieurs de séparer le mouvement français du Québec des autres mouvements francophones au pays?

R. Justement. Ce qui se passe au Québec, c'est que vous avez une élite. Maintenant le Québec a fait beaucoup de choses. Les Francophones hors Québec commencent à faire pas mal de choses, sur le plan artistique et même dans le domaine de la pensée. Les Québécois, maintenant, font des tas de choses dans tous les domaines. Dans le domaine économique, de la business, etc... donc cela les emmerde et c'est cela le fond du problème. On s'aperçoit que le français peut déboucher sur des réalités aussi valables que les fameuses réalités anglophones. Leur pipe-line est donc menacé...

(suite page 14)


Dr. René-Jean Ravault

LA CULTURE FRANCOPHONE HORS QUEBEC, UNE CULTURE DE LUXE?

Allocution de M. René-Jean Ravault prononcée à la journée francophone de Calgary, samedi le 15 octobre 1977. M. R.V. Ravault est professeur, chercheur consultant en communication humaine, en publicité-marketing et en sociologie de la culture à Ottawa.

Avant toute chose, j'aimerais remercier très sincèrement les organisateurs de cette magnifique journée francophone pour permettre au sociologue francophone que je suis de sortir de la CLANDESTINITE pendant les prochaines minutes que vous avez eu l'amabilité de m'accorder.

Après la surprise et l'émerveillement qu'ont suscité en moi votre invitation, je dois vous avouer que j'ai été et que je suis encore en proie à une certaine inquiétude.

En effet, comment un sociologue dont la fonction principale est d'écouter les personnes qu'il interview peut-il s'y prendre pour faire part de ses propres réflexions à ceux-là même qui les ont inspirées?

C'est là un grand défi qui provoque en moi une angoisse profonde! Aussi, c'est en toute humilité que je vous livre une réponse (réponse qui d'ailleurs n'engage que moi) à la question que vous me posez: "La culture francophone à l'extérieur du Québec est-elle une culture de LUXE?"

CE N'EST PAS DU LUXE

Pour un Francophone établi à l'extérieur du Québec c'est là une question qui est, pour le moins, fort SURPRENANTE? Car pour lui, il ne fait aucun doute que la culture francophone en dehors du Québec CE N'EST PAS DU LUXE!

Si l'observation de la vie quotidienne du Francophone ne suffisait pas... que l'on se souvienne alors des propos que tenait avant moi Hubert Gauthier ou que l'on relise les Héritiers de Lord Durham ou enfin que l'on mette la main sur une des rares copies de La Francophonie Clandestine que le Secrétariat d'Etat semble avoir bien voulu laisser sortir de la clandestinité.

Tous ces propos et documents mettent nettement en évidence le fait que d'une façon très générale au Canada, hormis le Québec, la culture francophone ce n'est pas du LUXE.

Pour être plus précis, on pourrait examiner, une fois de plus, la faiblesse qui caractérise les rares institutions qui sont chargées de véhiculer et de stocker cette culture francophone hors Québec.

- une presse quotidienne limitée à l'Evangeline de Moncton et au Droit d'Ottawa.

- une presse hebdomadaire, baromètre de la vitalité de la culture francophone à l'extérieur du Québec, en proie aux éléments déchaînés de l'assimilation, s'en va au fil de l'Eau vive.

- des Mass Média Electroniques dont les limitations techniques semblent avoir provoqué ou accentué des divisions entre divers régions francophones (Calgary-Edmonton) dans le passé et (Moncton-Berthurst) encore aujourd'hui. De plus, même si l'implantation de Radio Canada, T.V. et Radio, est dans l'ensemble assez récente, ce support de la culture francophone est contraint, dans bien des endroits encore, par les restrictions qu'imposent la diffusion par cables, UHF et FM, à rester dans une "semi-clandestinité".

- le cinéma francophone hors Québec, aussi bien du côté réalisation que du côté projection, malgré les efforts certains de l'ONF, demeure encore pratiquement inexistant.

- Si la production théâtrale et artistique est marquée par quelques grandes réussites, la fréquence des spectacles, la rareté des tournées contribuent à faire en sorte que la culture francophone à l'extérieur du Québec ce n'est pas du LUXE!

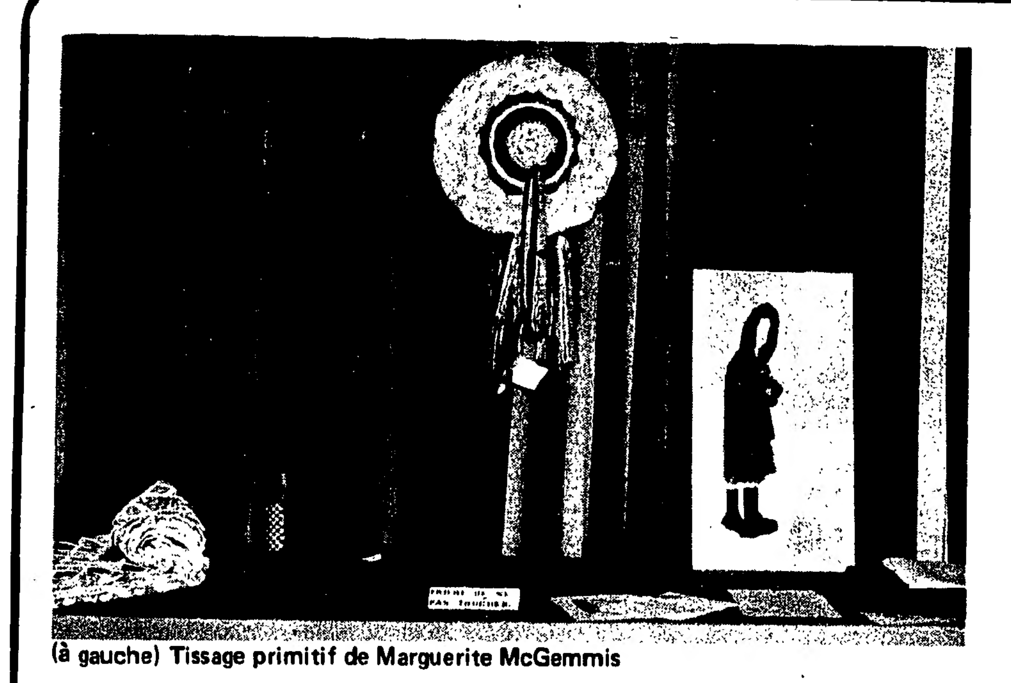
- de même si l'on peut se questionner pour savoir si le chant-chorale et la ceinture fléchée qui connaissent un succès certain en Alberta font partie de la Culture et du Folklore on est certain, en tout cas, que ce n'est pas du LUXE?

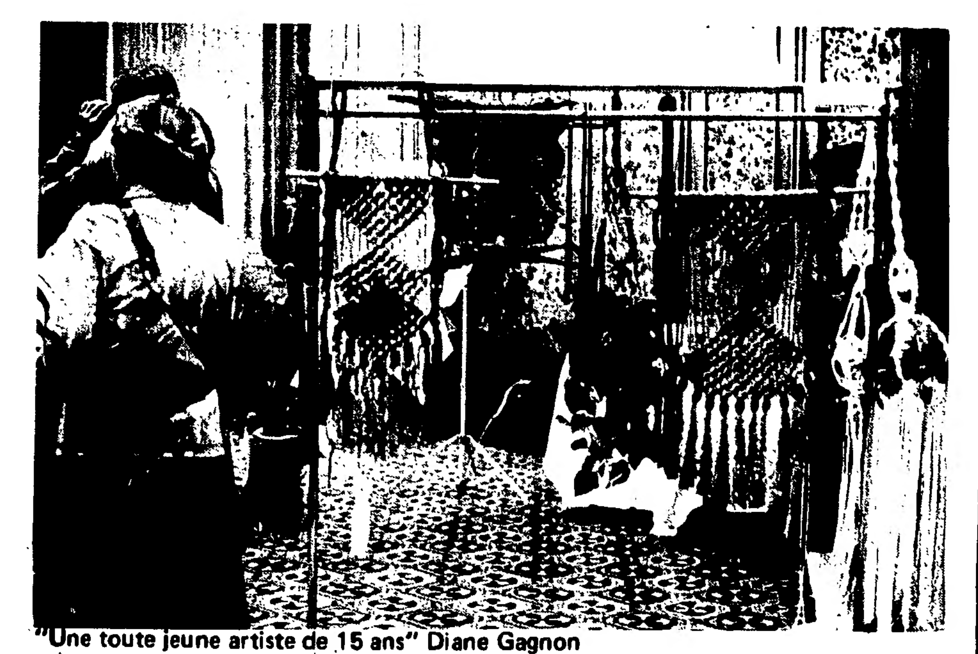
- certes il y a, à travers le Canada, de très bons départements de langue Romane où l'on étudie scrupuleusement et brillament cette culture francophone mais est-ce du luxe et surtout est-ce un luxe qui profite également à vous les Francophones des régions et provinces où se trouvent ces départements. Encore une fois, pour le Francophone ordinaire, ce n'est pas du LUXE!

C'EST DU LUXE

Enfin, après le somptueux repas que nous venons de faire, après avoir écouté les riches propos qui se sont tenus dans les ateliers, après avoir entendu cet intransigeant et fier héros de la

(suite page 9)


(à gauche) Tissage primitif de Marguerite McGemmis


"Une toute jeune artiste de 15 ans" Diane Gagnon

Expositions artisanales à la Journée Francophone de Calgary


Mme Mentine Durand, auprès d'une sculpture d'Alain Pineteau


Le comptoir de Carrefour à l'exposition artisanale de la journée francophone de la SFCC.

La culture francophone hors Québec, une culture de luxe? (suite de la page 8)

Fédération des Francophones hors Québec qu'est Hubert Gauthier, et dans la hâte d'entendre ces vedettes nationales que sont respectivement M. Guy Robitaille, dans le domaine des langues officielles et Mme Gertrude Laing, dans le domaine du biculturalisme et enfin, devant le déploiement de cette resplendissante et magnifique communauté francophone de Calgary, il me faut tout de même faire une exception à la règle et admettre que cette journée francophone 77 c'est du LUXE. Luxe qui risque fort de mettre la société Franco-Canadienne de Calgary dans le rouge.

Enfin c'est un luxe si rare puisqu'il n'y a rien eu de semblable à Calgary depuis 1973, que vous me permettrez de conclure cette première partie de mon exposé en insistant sur le fait que pour le Francophone hors Québec: LA CULTURE FRANCOPHONE...C'EST PAS DU LUXE! Et je pense que tout le monde ici est d'accord avec cette affirmation.

UN LUXE INUTILE

Pourtant, si nous acceptons de sortir de notre petit univers clandestin de la culture francophone en nous mettant à l'écoute de ce que disent les membres et les représentants de la majorité officielle et en examinant ce que véhiculent les média d'information et les institutions de formation ou d'éducation sur lesquels les Anglophones exercent un monopole quasi-total, on se rend vite compte d'une part que le bilinguisme et l'économie sont considérés comme les deux aspects incompatibles d'une même alternative et d'autre part, que la CULTURE FRANCOPHONE aussi bien au Québec que dans le reste du Canada est considérée par la majorité officielle et légitime de l'ensemble du pays comme un LUXE INUTILE que le Canada ne peut se permettre en cette période de recession et de chômage.

Cette prise de position est souvent affirmée de façon radicale et parfois de façon plus nuancée mais l'alternative est toujours évoquée et sans cesse rabachée par les média anglophones qui, encore une fois, à l'extérieur du Québec exercent un véritable monopole de l'information et par suite de l'opinion.

Pour illustrer ce point, je ne prendrai qu'un exemple où cette position est présentée d'une façon fort diplomatiquement modérée:

Lors d'une importante rencontre organisée par le FINANCIAL POST, le Premier Ministre de l'Alberta: Peter Lougheed concluait son intervention en précisant: "It is this (et là, il faisait allusion à la nécessité de résoudre tous les problèmes économiques que connaissent les provinces de l'Ouest)...It is this as much as the mending of language and cultural conflicts, that will ultimately stop us from tearing ourselves and the country apart".

Et ce n'est là qu'un exemple très modéré et il nous autait été facile de prendre un tas d'exemple où les cartes sont mises sur table et où le "as much as" est remplacé par un "more than" ou même souvent un "instead of"... Mais j'ai préféré localiser le problème.

TROIS IDEOLOGIES

Cette attitude, suivant laquelle il convient d'accorder la priorité à l'économie et non à la langue et à la culture, découle en fait de trois archétypes, de trois schèmes de pensée, de trois courants idéologiques fondamentaux sur le continent Nord Américain que le professeur Carez de l'Université d'Iowa a clairement identifié. Pour ce chercheur "cette aversion intellectuelle que nous éprouvons en Amérique du Nord envers l'idée de culture provient en premier lieu de notre "individualisme obsessif" qui nous amène à considérer notre vie psychologique comme étant la réalité ultime, en second lieu de notre "puritanisme" qui nous amène à mépriser, à dédaigner, à refuser toute activité humaine qui n'est ni pratique, ni orientée vers le travail et enfin, de notre "tendance à dissocier la science de la culture".

En effet, pour nous, Nord Américains, la science nous conduit à la vérité après l'avoir dépouillée de ses horipaux culturels tandis que la culture ne peut nous conduire qu'au sentiment, qu'à la passion et, en fin de compte, qu'à l'ERREUR ETHNOCENTRIQUE".

Si cette attitude inconsciente est aussi répandue au Canada qu'elle l'est aux U.S.A., on peut se demander qu'elles étaient les véritables intentions du gouvernement fédéral lorsqu'il a introduit son programme de multiculturalisme. Mais laissons là cette parenthèse sur l'utilité pratique et économique du multiculturalisme et revenons-en à ce qui nous touche de plus près à savoir: le bilinguisme et surtout le développement de la CULTURE FRANCOPHONE à l'extérieur du Québec!

En effet, si l'on peut déceler qu'à un niveau plus ou moins conscient la majorité officielle est légitime de notre pays considère la culture quelle qu'elle soit et quelle que soit son origine comme une activité INUTILE à laquelle on ne peut se livrer qu'en commettant un péché capital, la situation s'aggrave au point de devenir tragique lorsqu'on précise l'origine de cette culture à savoir: LA CULTURE FRANCOPHONE.

DES FRANCOPHONES... SCHIZOPHRENES

En effet, d'après le contenu prétendument factuel, non émotif, non passionnel, scientifique et objectif des média que nous impose la majorité officielle et légitime de notre pays, il semble que toute personne qui parle la langue française est atteinte de SCHIZOPHRENIE (maladie mentale qui consiste en une perte de contact avec la réalité et à vivre dans ses propres rêves et dans ses propres abstractions). S'il est évident pour les minorités francophones hors Québec

(suite page 32)

IDEALISME ET REALISME



M. Guy Robitaille

Allocution de M. G. Robitaille, Secrétaire Général du Commissariat aux Langues Officielles. (extraits et adaption par G.T.)

Le Québécois que je suis est toujours impressionné lorsqu'il vient à Calgary. Comme plusieurs de mes concitoyens, j'éprouve beaucoup de difficulté à chasser de mon esprit cette idée que Calgary n'est plus notre Calcutta canadienne, qu'il y a longtemps qu'elle a troqué son visage "western" pour celui d'une métropole dynamique.

Or qu'elle ne fut pas ma surprise, ce matin, de constater que l'un des visage moins connu, mais néammoins réel de cette réalité calgarienne est l'existence ici d'une communauté francophone, petite par le nombre, mais grande par l'enthousiasme et le dynamisme. Une communauté qui, pour reprendre les termes d'un participant à l'atelier politique de ce matin, est ici "pour ne pas être fichue"...

Sur une population approximative de 500,000 habitants, Calgary ne compte que quelque 5,500 citoyens de langue maternelle française, dont moins de 2,000 ont le français comme langue d'usage. La seule loi du nombre rend votre existence précaire. Et pourtant, il se trouve ici des gens de langue française qui veulent demeurer français et qui se demandent à quoi ils peuvent s'attendre en matière de langue.

Au cours de la journée, les griefs et les revendications des francophones ont été énoncés avec clarté et force. Plusieurs relèvent de compétences officielles. Je m'en tiendrai donc au secteur fédéral, le seul touché par la loi sur les langues officielles et, à plusieurs égards, celui qui vous touche le moins en autant que votre survivance est concernée. J'en profiterai pour faire quelques mises au point et pour bien situer la loi par rapport à vous et vos aspirations.

◆UN IDEAL DE DIGNITE HUMAINE

Le nouveau commissaire, M. Yalden, arrive à son poste à un moment plutôt critique de notre histoire. Pourtant, il a déjà donné l'assurance que l'action de son bureau continuerait de s'inspirer de l'égale dignité de nos deux langues officielles, fidèle en cela, au principe énoncé par M. Spicer dès son premier rapport annuel: "... le Bureau (du Commissaire aux langues officielles) ne sert pas de véhicule à une option constitutionnelle particulière; il cherche uniquement, tout en respectant la Constitution telle qu'elle est et telle qu'elle évolue démocratiquement, à considérer la justice dans le bilinguisme d'Etat comme un idéal de dignité humaine, comme un de ces ponts qu'il importe de jeter entre les Canadiens pour les amener à une compréhension mutuelle durable".

Cette perspective humaniste et apolitique du défi linguistique canadien, M. Yalden compte la faire sienne et assurer de la sorte une continuité à l'oeuvre déjà entreprise. Il est bien conscient toutefois qu'au moment où il assume ses nouvelles fonctions, le contexte est fort différent de ce qu'il était lorsque la Loi fut vôtée en 1969. L'élection du Parti Québécois a eu pour effet de polariser les opinions et de politiser le débat autour de nos langues officielles. Il en est résulté, à l'échelon fédéral, une prolifération d'organismes voués à sauvegarder l'unité nationale. Dans un tel contexte, il ne sera pas facile pour notre Bureau d'affirmer son indépendance et de résister aux invitations à se ranger du bon côté. Pourtant, il y va de la crédibilité même de notre Bureau de se tenir à l'écart du débat constitutionnel car, quoiqu'il arrive, nous devons être en mesure de proclamer fièrement que jamais notre attitude n'a pu être perçue comme un obstacle au dialogue.

Dignité égale de nos deux langues, donc, et par extension, dignité égale des deux collectivités qu'elles incarnent. Car une langue ne saurait se concevoir sans des individus qui la parlent. Et c'est ici que la Loi sur les langues officielles, fondement de cette dignité, rejoint vos discussions des derniers jours.

◆L'INDIVIDU EST ROI ET MAITRE

A une époque où les accords d'Helsinki fon régulièrement la manchette, où les violations des droits de la personne pullulent et où dans notre propre pays, tenants des droits collectifs et des droits individuels s'affrontent, il n'est pas inutile de rappeler que la Loi sur les langues officielles, malgré tout ce qu'on en dit, est une législation qui consacre la suprématie de l'individu.

Car la Loi sur les langues officielles ne fait pas que proclamer la dignité égale du français et de l'anglais. Elle reconnaît en outre que face à l'appareil gouvernemental, l'individu est roi en matière de langue d'échange entre l'administré et l'administrateur. Certes, depuis l'adoption de la Loi, il y a eu beaucoup de rois décapités mais on ne peut imputer ces accidents de parcours à la Loi. L'ignorance, l'absence de direction et, parfois, une certaine mauvaise volonté sont principalement responsables de ces régicides.

Cacher ce bilinguisme que je ne saurais voir.

Dans le Canada de 1977, l'expression "bilinguisme" revêt une telle diversité de sens que pour plus d'un observateur, la situation peut en paraître une de perpétuel conflit. Dieu merci que personne n'ait encore songé à se lancer dans une guerre sainte à son sujet! Il n'en reste pas moins que le bilinguisme est perçu de façon différente selon les régions du pays et selon les groupes culturels. Certains Francophones du Québec y voient une forme d'assimilation; des Anglophones vous diront que c'est une tactique des Francophones pour les forcer à apprendre le français -- le fameux "Why are they forcing French down our throat?" - d'autres vous parleront d'une manoeuvre des Canadiens français pour s'emparer du Canada: c'est, paraît-il le sujet d'un livre à la mode qu'il est plus facile de trouver sous le comptoir que dans la vitrine; enfin, certains groupes ethniques non francophones et non anglophones le perçoivent comme un obstacle à la survie de leur propre culture.

Et pourtant, la signification du mot bilinguisme telle que l'entend la Loi sur les langues officielles peut situer toutes ces spéculations dans un contexte plus réaliste et rassurant.

◆LE BILINGUISME INDIVIDUEL

Il fut un temps, encore récent, où le bilinguisme dénotait essentiellement la capacité d'une personne à s'exprimer en deux langues. Le bilinguisme se rattachait à l'individu. Depuis les travaux de la Commission B.B. et les suites que le Parlement canadien leur a données, notamment la Loi sur les langues officielles, adoptée en 1969, le bilinguisme étatique a pris une signification bien différente. D'après cette loi, il n'est pas question d'essayer de bilinguiser 23 des millions de Canadiens. Certes, un individu reste, et restera toujours, libre d'apprendre une ou plusieurs autres langues que sa langue maternelle. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'à Calgary, les Francophones sont bilingues par nécessité et que les Anglophones le sont par choix. Mais aux fins de la Loi, il n'y a pas d'obligation imposée aux particuliers d'apprendre l'une ou l'autre langue, le français ou l'anglais. Certes, et aux frais de l'Etat, on ouvre de nouvelles perspectives et de nouveaux défis linguistiques à certains fonctionnaires fédéraux; mais le nombre de ceux-ci, dans l'ensemble canadien, représente une très faible minorité. Du bilinguisme individuel, nous sommes passés au bilinguisme institutionnel, et c'est dans cette optique qu'il faut comprendre la Loi sur les langues officielles.

◆LE BILINGUISME DES INSTITUTIONS

Que signifie bilinguisme institutionnel? Ce concept reconnaît à chacun le droit de traiter avec le gouvernement fédéral dans la langue officielle de son choix, parfois sous réserve de certaines dispositions ayant trait à la demande dite "importante" et à la capacité des administration de fournir un service adéquat dans les deux langues. Il faut bien noter que ces réserves "NE DOIVENT PAS SERVIR DE POINT DE DEPART" pour assurer la prestation de services dans les deux langues. Au contraire, nous sommes d'avis, et en cela nous croyons refléter fidèlement l'intention du législateur, que la prestation de services au public canadien dans les deux langues doit partir du principe universel que tout citoyen a droit à ces services dans la langue officielle de son choix. Un réalisme de bon aloi - c'est-à-dire le "gros bon sens" - aura vite fait de nous indiquer qu'il est utopique de s'attendre à recevoir tous les services fédéraux dans les deux langues à Red Deer ou à Rimouski. Réalisme et bon sens sont en effet deux principes qui sous-tendent la Loi et guident toute notre action.

On se rend compte que l'individu fut au Centre des préoccupations du législateur lorsque fut débattue la Loi sur les langues officielles. En reconnaissant que le fardeau du bilinguisme incombait à l'Etat et non à l'individu, le Parlement consacrait la suprématie de la personne et entérinait une donnée fondamentale de la réalité canadienne: la majorité des Canadiens, qu'ils soient de langue française ou anglaise, est constituée d'unilingues et rien ne laisse prévoir que cette situation changera dans un avenir rapproché. Ignorer cette réalité et perpétuer le bon vieux système selon lequel l'individu, francophone plus souvent qu'autrement, doit s'adapter aux exigences de l'appareil étatique, ç'aurait été faire bon marché des droits du citoyen-contribuable et attester qu'en matière d'effort, l'Etat est animé par la loi du moindre effort.

◆LA LOI ET CALGARY

A quoi tout cela rime-t-il pour les francophones de Calgary? A vrai dire, pas grand chose. Mais on ne peut en rejeter le blâme entièrement sur le compte du Parlement et du gouvernement. Ce dernier, en ayant le courage de présenter son Bill des langues officielles et le Parlement en l'adoptant à l'unanimité des députés présents (il y eut semble-t-il, quelques indispositions diplomatiques) ont tous deux fait preuve de magnanimité. Mais les résultats de la mise en oeuvre de cette loi à Calgary prouvent bien qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Soyons sincères: la Loi ne pourra jamais s'appliquer de façon intégrale, la loi du nombre intervenant. Cette fameuse demande importante, décriée par M. Gauthier, ce matin, éprouve beaucoup de difficulté à se concrétiser à Calgary. Il n'est pas réaliste d'exiger que dans tous les bureaux d'institutions fédérales établis à Calgary, il existe en tout temps une capacité bilingue disponible sur le champ.

Entre cette situation idéale et utopique, et la situation présente, où, comme nous le rappelait amèrement, ce matin, un participant, il n'existe à peu près aucun service fédéral dispensé en français. Il y a un juste milieu qu'il faut rechercher et atteindre rapidement.

Les Francophones de Calgary doivent compter sur une disponibilité constante de services fédéraux en français en certains endroits. Aussi Calgary compte dix bureaux de poste, le bureau central, voisin de l'hôtel et neuf succursales postales. Le Ministère des Postes devrait prendre les mesures nécessaires pour qu'au bureau de poste central, il soit possible de se faire servir en français en tout temps sans même avoir à quémander le service. Une pancarte au-dessus du guichet indiquant clairement qu'un service en français est disponible permettrait au client francophone de savoir exactement où se diriger.

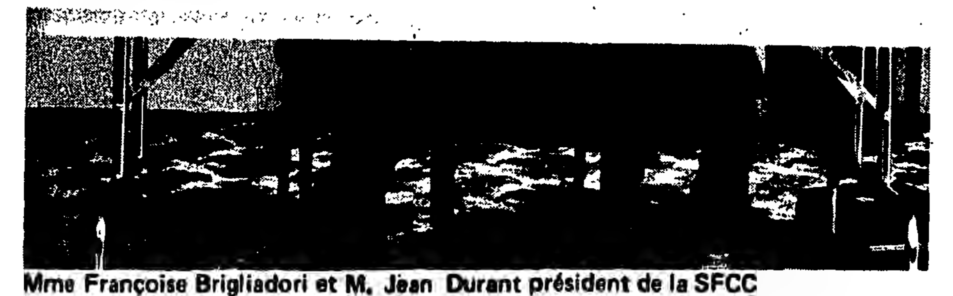
Une campagne de publicité par l'entremise de la presse écrite et parlée renseignerait la population francophone sur l'existence de ce service. Et aussi, sur le fait, hélas, qu'aux autres succursales postales, les services ne sont pas disponibles en français, ou qu'ils le sont de façon sporadique, sauf évidemment les formulaires, brochures et autres paperasses que l'on peut se procurer sans qu'il soit nécessaire d'engager le dialogue. Le client francophone saurait alors exactement à quoi s'attendre. On procèderait de même avec les autres institutions fédérales, telles le Centre de la main d'oeuvre, la commission d'assurance-chômage, Air Canada etc...

◆UN MINIMUN DE DIGNITE

Entre unes solution qui vous reconnait tout et ne vous donne rien, et une situation qui vous reconnaisse un minimum de dignité en vous garantissant en des endroits clairement identifiés des services fédéraux en français, je crois que la deuxième solution s'impose d'emblée. Cette deuxième solution met un terme aux illusions, aux rêves chimériques de services fédéraux en français disponibles en théorie mais introuvables en pratique. Elle met fin à cette humiliation constante que, comme Francophones, vous devez subir dans vos rapports avec les institutions fédérales.

Voilà le message que j'avais à vous donner. Le maintien d'une francophonie calgarienne est un effort de tous les jours, un effort que vous comptez poursuivre comme en fait foi votre présence nombreuse ici. C'est avec plaisir et honneur qu'au nom du Commissaire M. Yalden, je salue cette détermination, ce désir de ne pas être fichus. Emporté par l'enthousiasme, un général venu de Gaulle se serait écrié: "Vive Calgary française". Plus modeste, je vous dis simplement: "Bravo aux Francophones et Francophiles de Calgary." ▽

Assemblée annuelle de la SFCC

Mme Françoise Brigliadori et M. Jean Durant président de la SFCC



L'assemblée annuelle de la Société Franco-canadienne de Calgary (SFCC)

■ Amendement à la constitution
■ L'abonnement au Franco doit être encouragé

La proposition "Que les articles se rapportant au vote par procuration soient rayés des Articles de l'Association de la Société Franco-Canadienne" a été adoptée par les membres de la SFCC réunis en assemblée annuelle le 15 octobre dernier.

Le bulletin mensuel de la SFCC distribué mensuellement à près de 500 foyers serait toujours nécessaire, selon la directrice du comité madame Estelle Paradis. Monsieur Claude Rouchon a repris son travail comme courriériste au Franco après une longue vacance. L'abonnement au Franco doit être encouragé. Mais toute personne qui devient membre de la SFCC reçoit gratuitement un abonnement d'un an au journal, si elle n'a jamais été abonnée auparavant.

Selon le président du comité ACFA, monsieur J.J. Durant, l'absence d'un mini-congrès à Calgary, avant le Congrès du 50ième anniversaire de l'ACFA, n'a pas permis aux organisateurs de prendre conscience des problèmes propres à Calgary au sujet de l'éducation bilingue. L'aide financière de l'ACFA a contribué au maintien du Bureau de la SFCC, à la réalisation du projet Ralliement-Participation, et a permis les services d'un animateur.

La formation d'une Commission culturelle provinciale devrait permettre dans l'avenir une meilleure distribution des programmes tout en favorisant les talents locaux. La vente du terrain "des émetteurs" a, sur le plan pratique, assuré l'Association de pouvoir mener à bien ses projets à long terme, avec ou sans support extérieur. De par sa participation à la Fédération des Francophones Hors Québec, l'Association a collaboré à l'élaboration d'une politique sur les problèmes nationaux visant directement la survie des minorités de langue française, et si parfois les prises de position de la F.F.H.Q. ont paru plus directes qu'on ne l'aurait souhaité, il n'en demeure pas moins que les résultats de ces actions ont été très positifs.

RECRUTEMENT

En 1976, le nombre d'actionnaire de la SFCC était de 468. Ce nombre est passé à 525 actionnaires en 1977. Alors que l'an dernier 80 cartes de membres avaient été vendues, 77 ont été vendues cette année. Selon le rapport du Comité Jeunesse, 91 jeunes ont profité du camp d'été d'une durée de 6 semaines. ▽

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA SFCC

voir page 12

RENCONTRE AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'UNITE CANADIENNE

La Société Franco-Canadienne de Calgary

invite tout Francophone intéressé à faire partie de la délégation francophone de Calgary aux séances que tiendra le groupe de travail sur l'Unité Canadienne le jeudi 17 novembre prochain à Calgary.

A contacter sans délai le Bureau de la Société au:

262 - 5366.

Ce sera une occasion idéale pour se renseigner avec des personnalités telles que: l'honorable Jean-Luc Pépin, Président; l'honorable John Robarts, ancien Premier Ministre de l'Ontario; Mme Solange Chaput-Rolland, Représentante du Québec; Dr John Evans, Représentant de l'Ontario; Mme Murielle Kovitz, Prairies et Territoires du Nord; Maître R. Cashin, Provinces de l'Atlantique; Maître J. Beaudoin, Québec.

Nul besoin d'être expert, il suffit d'être intéressé au sort de son pays.

Quatre ateliers

(suite de la page 1)

taille, Secrétaire Général du Commissariat aux Langues Officielles, et madame G. Laing, membre de la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme. Les participants à la Journée Francophone se sont regroupés en quatre ateliers: l'éducation, politique, chorale et artisanat (ceinture fléchée). L'ouverture officielle du Carrefour-Calgary, une exposition par le Carrefour et l'assemblée annuelle de la SFCC ont marqué la journée. Un cocktail, un banquet et une danse avec l'orchestre de Ruben Rivas ont clôturé la rencontre.



Atelier Fléché — Mme Odette Perreault donne une démonstration à l'exposition du Carrefour.

▶ Atelier POLITIQUE

L'atelier en politique fut très animé. Les sujets de discussion en rapport avec le groupe francophone et les politiques locales, provinciales et fédérales ne manquaient certainement pas. L'ACFA provinciale doit-elle réclamer des programmes plutôt que des politiques? Le groupe franco-albertain peut-il se dissocier de l'action du groupe du Québec? Quels devraient être les rapports du bilinguisme, du multilinguistisme et du multiculturalisme en Alberta? Quelles sont les priorités? Peut-il y avoir un avenir pour la langue et la culture française en Alberta? etc...

L'atelier était animé par messieurs Hubert Gauthier et John Rabston Saul, enseignant en sciences politiques à l'Université de Calgary et écrivain.

▶ Atelier en EDUCATION

Monsieur Alain Nogue, coordonnateur à l'éducation pour l'ACFA provinciale, a présenté un rapport aux participants de l'atelier en éducation. Rappelant les objectifs du plan d'action de l'ACFA pour la promotion de l'enseignement en français en Alberta. L'ACFA insiste pour que l'accès à l'éducation en français pour tous les Franco-Albertains soit garanti. Le Gouvernement de l'Alberta doit aussi créer les cadres et offrir les services nécessaires pour une éducation française de la plus haute qualité. Une enquête du Gouvernement, avec la participation de l'Association, dans le domaine de l'éducation est nécessaire. Selon monsieur Nogue, "tout n'est pas bien dans le meilleur des mondes", comme l'affirme le Gouvernement de l'Alberta, puisque le taux d'assimilation de la francophonie est de 51.2 pour cent.

"Passé, le temps des querelles de clochers! Passé, le temps des petites actions entreprises isolément! Passé, le temps d'être satisfaits de miettes! Il m'a été dit récemment: "Nous vivons l'histoire."J'ajouterais:"Nous vivons une période historique cruciale parce que la situation ne sera jamais plus propice." Le problème, cependant, se pose; est-ce que l'action, si bien menée auprès des gouvernements, des surintendants, des professeurs et des élèves, aura un effet, aura des suites pour la population en général? Est-ce que l'espoir d'un renouveau dans la francophonie peut être transmis à la masse? Est-il possible de faire accepter aux gens de se retourner sur eux-mêmes, de chercher à s'identifier, de chercher à trouver qui vraiment ils sont en terme d'individus, en terme de citoyens de l'Alberta, en terme de citoyens canadiens, en terme d'être humains? Est-ce trop espérer que de vouloir que le Franco-Albertain se mêle à son destin? Est-ce trop désirer de vouloir qu'il participe d'une façon active à l'histoire que nous écrivons présentement? Le temps est opportun et propice pour l'union, pour la solidarité, pour la bonne entente. Nous sommes Canadiens, nous appartenons à l'un des deux groupes fondateurs de notre pays, nous avons droit à notre épanouissement linguistique en Alberta. Ensemble, revendiquons la reconnaissance et le respect de ces droits. Que la nôtre soit la dernière lutte! Que nos enfants aient accès à leur identité! "

Suite à l'atelier, monsieur Alain Nogue a déclaré que Calgary avait les ressources humaines et le leadership nécessaire pour sortir d'une situation qui n'est pas rose actuellement. Calgary peut décider de faire suite à l'atelier en éducation par une action concrète, en commençant par la cueillette de données relatives à la situation de l'éducation française à Calgary. Monsieur John McCarthy nouveau surintendant des Ecoles Catholiques de Calgary qui entrera en fonction en janvier prochain, a aussi assuré l'ACFA de sa coopération.

Le Dr. J. Paquet et Germaine L'Abbé, du département de méthodologie de l'Université de Calgary, ainsi que madame Gertrude Laing membre de la Commission Royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, étaient également animateurs des deux ateliers en éducation.

▶ Atelier CHORALE

Il n'existe pas actuellement de chorale à Calgary. La raison en est moins à une absence de talents locaux qu'à un manque de leadership. Le but de l'atelier était donc de communiquer le "feu" du chant choral aux participants dans l'espoir qu'une personne possédant les qualités requises pour devenir chef de choeur se manifeste. Selon l'animateur de l'atelier, monsieur Léonard Rousseau, un tel talent se serait manifesté et la formation d'une chorale à Calgary dans un avenir plus ou moins rapproché est très possible. Les participants, au dire du Directeur Musical des Chantamis, auraient voulu chanter toute la journée.

Advenant la formation d'une chorale à Calgary, son Directeur Musical pourrait être assuré de l'appui de l'A.C.A. relativement aux partitions musicales, aux communications avec d'autres chorales de chant populaire et aux demandes d'octroi,entre autres.

▶ Atelier ARTISANAT — CEINTURE FLECHEE

L'histoire de la ceinture fléchée remonterait aux années 1700. Les femmes utilisaient des motifs de pointe de flèche et de flamme dans la confection des vêtements de leurs époux. Les Indiens étaient attirés par ces motifs. Les coureurs de bois pouvaient donc les échanger facilement pour des fourrures. La confection de la ceinture fléchée a marqué un temps d'arrêt entre les années 1830 et 1890. Depuis cette époque, la popularité de la ceinture fléchée ne cesse de s'accentuer. Les "Amis du Fléché", représentés à Calgary par mesdames Odille Perreault, Eglande Mercier et Soeur Suzanne Baron veulent composer un fléché typiquement albertain aux couleurs du tartan. Les couleurs du tartan sont le jaune (blé), le vert (forêt), le bleu (ciel et eau), le noir (charbon et huile) et le rose (églantine).

Une trentaine de personnes ont participé à cet atelier d'artisanat. Les représentants des "Amis du Fléché" ont aussi donné une démonstration de leur savoir-faire durant l'exposition du Carrefour de l'après-midi. Enfin des cours étaient prévus pour les intéressés pour les dimanche, lundi et mardi suivants. ▽



M. Léonard Rousseau, animateur de l'Atelier Chorale et M. Michel Gervais, directeur musical.



Atelier en Education — animé par Mme Gertrude Laing.

Discours du président de la SFCC

Chers amis,

Une année écoulée dont il faut faire le bilan, une année nouvelle qu'il nous faut planifier. A vous de juger, à vous aussi de décider. Les rapports des directeurs de comité vous indiquent que, même si la participation n'a pas été des meilleures il y a quand même eu un certain enthousiasme pendant l'année. Pourtant, nous devons constater que notre groupe "Jeunesse" s'est désintégré et que notre jardin d'enfants a disparu. L'assistance à nos réunions sociales a décliné et nous avons maintenu un statu quo aux activités culturelles. Seuls les services du camp Beauchemin et de la Villa Franco ont enregistré une demande croissante.

Assimilation et participation, deux grands mots qui sont venus hanter notre routine francophone quotidienne. Si par un sursaut de fierté nous nous révoltons à l'annonce des effrayants d'assimilation, nous devons admettre, en regardant notre entourage qu'ils ne sont que trop véridiques. Les digues jetées ici et là à la hâte par les spécialistes (programmes culturels intensifs, animation sociale, écoles bilingues) n'arrivent pas à enrayer les flots d'assimilation. Nous sommes pourtant les premiers à critiquer les initiateurs de ces remèdes mais nous ne levons pas le petit doigt pour leur donner l'occasion de prouver leurs initiatives. Même dans notre petit groupe francophone Calgary, il semble que nous prenions un malin plaisir à nous chamailler. Nous sommes trop préoccupés par nos petites querelles de clans pour comprendre parfois qu'une coopération intelligente serait beaucoup plus utile qu'une compétition mesquine. Nous sommes prompts à revendiquer des droits qui assureraient notre survie. Mais, lorsque finalement des services et institutions sont mis sur pied, nous sommes réticents et même indifférents à en profiter. Heureusement me direz-vous, cette situation n'est pas unique à Calgary et reflète l'aspect commun de toute minorité francophone.

Permettez-moi de vous faire remarquer que:

-la situation est critique. Si nous arrivons à augmenter notre membership adulte, nous perdons notre membership "jeunesse" qui est balayé par la marée assimilatrice.

-nos activités sont trop empruntées de nos petites préoccupations égoïstes. Combien d'entre nous peuvent se vanter d'avoir au moins une fois dans l'année, participer à chacune des différentes activités?

C'est dans le but de découvrir ce qui pourrait vous intéresser que, grâce au concours du secrétariat d'état et de l'ACFA, nous avons entrepris le projet Ralliement-Participation afin de donner aux nouveaux directeurs un outil de travail qui les aidera à formuler et à mettre sur pied les programmes qui pourraient vous satisfaire.

A la demande du comité directeur vous serez appelés à voter un amendement à la constitution, tendant à la révocation des droits de procuration. En d'autres mots, doit-on permettre l'usage des procurations (proxies) aux réunions d'actionnaires?

En terminant, je voudrais remercier tous les directeurs de leur collaboration au cours de l'année, et aussi les actionnaires qui d'une façon ou d'une autre, ont participé à nos activités.

Jean Durant
Président

CALGARY Claude Rouchon

A la découverte des danses folkloriques

Un voyage en B.C en tous points de vue réussi, malgré un temps pluvieux, devait nous permettre de découvrir et d'apprendre des danses folkloriques mais également de nouer des contacts sérieux qui nous serons très utiles dans le but qu'Alice et moi nous étions fixé en allant à cet atelier de folklore.

Après notre arrivée à Vancouver, et comme toute femme qui se respecte, nous avons passé une dizaine d'heures à vagabonder et à faire du lèche-vitrine. Ce, avant de nous rendre à la Fédération Jeunesse Colombienne (F.J.C) où nous dûmes attendre la délégation de Victoria. Enfin, vers 10 heures du soir et sous une pluie battante, on nous entassait (15 personnes plus les bagages) dans un "van" prévu pour 12 personnes sans bagages, ces derniers ayant leur place sur le toît.

Personne ne connaissant très bien l'endroit, cela donna lieu à quelques détours inutiles. Finalement, vers 11h30 p.m, nous étions arrivés.

Réunion dans le camp principal pour l'attribution des chambres. Nous allons nous retrouver dans une chambre à quatre en compagnie de deux anglaises muettes comme des carpes aussi bien en anglais qu'en français.

Nous venions d'être victimes de la discrimination due à notre âge (Un peu plus tard et tout à notre honneur, nous allions leur prouver que le nombre des années n'est qu'un chiffre sans valeur).

Plusieurs ont dû penser au début: "mettons les à part, ces deux adultes, ils ne nous embêteront pas! ".

Déployant le reste de nos énergies, nous nous sommes rendues dans nos chambres, transportant nos énormes valises "Comme nous aurions apprécié de rencontrer un galant jeune homme! "

On nous avait annoncé du camping, mais ce fût du camping de luxe. Malgré, la fatigue, le lit ne fut pas pour tout de suite et pendant 1 heure ce fut de la danse. D'abord deux danses pour socialiser. Une, entre autre, où l'on se présentait de différentes façons. Tel: dos à dos, nous nous penchons et nous donnons une poignée de main en passant le bras entre les jambes et en regardant notre partenaire par en-dessus. Puis, ce fût le lit et la paix jusqu'au lendemain. 7h30, réveil par deux professeurs qui frappent à notre porte. Déjeuner et temps libre jusqu'à 9h00. 9h00 à 10h15, cours de gigue. Ce qu'on a sué! Dieu que c'était difficile.

Après une courte pause, cours de danses internationales où Céline se sentait particulièrement à l'aise (Elle travaillait moins, mais s'amusait plus).

Dans l'éventail des danses, une majorité en provenance d'Europe et du Moyen Orient. Les autres des Etats-Unis. Quelques noms au hasard:

- Harismut - Israël,
- FS Askern - Suède
- Das Fenster - Allemagne
- Kendine - Turquie
- D'Hammerschmiedsgsellin Bavière

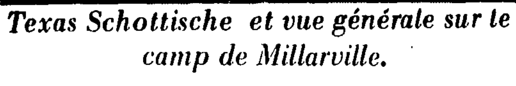
Durant les temps libres, nous avons pu nous promener dans cette belle nature si verte de la Colombie. L'après-midi fut semblable à la matinée. Une partie pour la gigue et l'autre pour les danses. Le soir, après le souper et un temps libre de 2h00, réunion dans la grande salle où quelques participants nous amusèrent par leurs improvisations et imitations. Puis nous eûmes à démontrer ce qui nous avait été appris durant la journée.

Après quelques jeux de société genre charades, jeux de la bouteille etc... nous avons "piqué une jasette" près d'un grand feu de bois. Les "croulants" étaient enfin admis dans le clan des jeunes.

Dimanche matin, 7h30, réveil énergique au son d'une marche militaire (thème de A & W Root Bear) par les deux mêmes sympathiques professeurs. Sur le même horaire que la veille: re-cours de gigue et re-cours de danses internationales.

13h00, fut l'heure où l'on décernait notes et appréciations. Pour moi, ce fut "ambitieuse" et pour Alice la "fonceuse". Ensuite, ce fut la course pour le retour, bourrer les valises (nous eûmes de la chance cette fois de trouver un galant jeune homme pour porter nos vali-

(suite à la page 23)



Texas Schottische et vue générale sur le camp de Millarville.



Tutu



Bal de Jugon



Bingo



Tutu

Le futur musée de l'Université de Calgary

Nadine MacKenzie

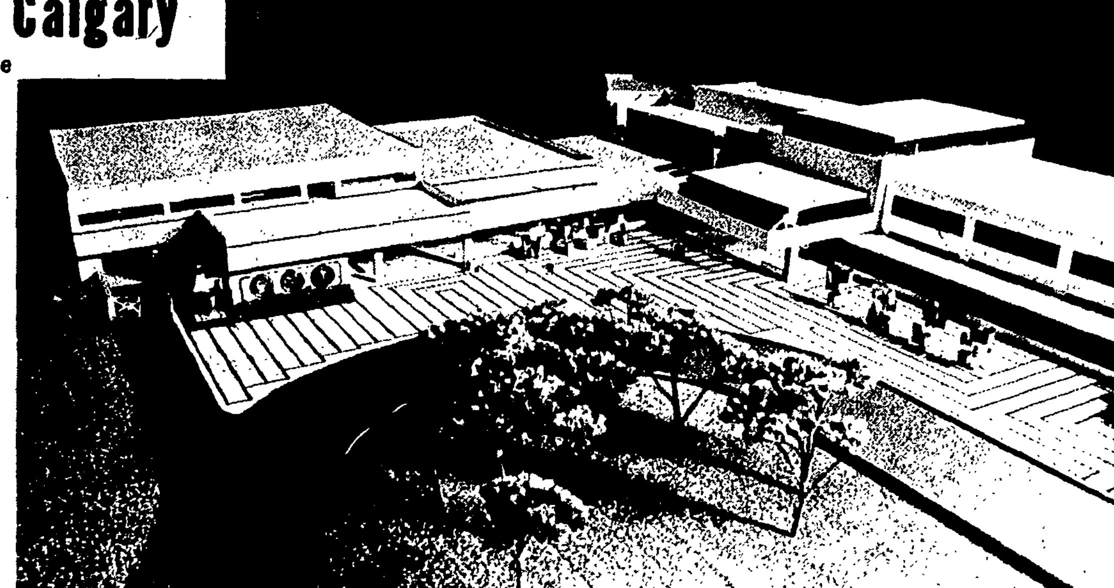
L'Université de Calgary possèdera, sous peu , son propre musée, du moins la construction en sera-t-elle bientôt en cours.

Le nouveau bâtiment coûtera deux millions de dollars. Il portera le nom de Samuel Nickle, pionnier dans le domaine des compagnies de pétrole de Calgary, et qui fit don, il y a sept ans d'un million de dollars à l'Université, le jour de son 81ème anniversaire. Le Gouvernement Provincial attribua un autre million de dollars en vue de ce musée.

Quelle est la cause du délai dans le début des travaux et pourquoi a-t-il fallu attendre sept ans avant de commencer les excavations? A cela, le vice-président des services de l'Université, H.A. de Paiva a déclaré que c'était dû aux diverses possibilités qui s'étaient présentées quant à l'endroit exact de la réalisation du projet.

Jim Goodwin, qui en est l'architecte a fait savoir que le bâtiment d'acier et de béton couvrirait une surface de 40.000 pieds carrés, qu'il y aurait une partie à deux étages et une partie à un seul étage et que le musée serait relié à Mac Ewan Hall qui est

(suite à la page 23)



Côté nord-ouest incluant les futures installations.

RIVIERE-LA-PAIX

Jocelyne Verret Chiasson

Revue Peace Country de Grande Prairie

Dimanche dernier le rédacteur de la revue anglophone Peace Country, Conrad Boyce se rendait à la Villa de Falher afin de rencontrer des personnes francophones de la région. Malheureusement le moment était mal choisi. Avec la fête d'Action de Grâces plusieurs personnes qui auraient dû y être ne pouvaient assister à la rencontre. M. Boyce était intéressé à connaître l'opinion des francophones de la région de Rivière-la-Paix concernant le fait canadien-français, l'élection de René Lévesque, la possibilité de séparation du Québec...

On se demande parfois si les anglais sont vraiment intéressés de connaître notre opinion lorsqu'ils viennent nous poser des questions en anglais et ne prennent même pas la peine d'envoyer un journaliste bilingue sur les lieux et qu'ils ignorent la présence dans la région de l'ACFA. Enfin; passons et croyons à la sincérité de monsieur Boyce qui s'est quand même dérangé afin de mieux connaître les gens de la région que prétend desservir sa revue mensuelle.

On trouvait réunis, des personnes retirées, des mères de famille, et des étudiants. Il va sans dire que les expériences de chacun vis-à-vis le fait francophone diffèrent sensiblement.

Les citoyens plus âgés se rappellent les humiliations subies aux mains des anglais, le refus d'emplois pour la seule raison qu'ils étaient francophones. Par contre, ils n'ont pas perdu leur français malgré la vie dure qu'on leur a faite. Ils sont toujours fiers d'être canadiens-français. Ils sont en grand nombre devenus bilingues par la force des choses et trouvent épouvantable le fait que la jeunesse actuelle soit incapable de s'exprimer correctement en français.

Les jeunes par contre disent que ce n'est pas de leur faute, car ils n'ont pas eu la chance d'avoir toutes les matières scolaires en français au niveau primaire ce qui fait que même lorsqu'ils ont le choix maintenant, ils étudient en anglais parce qu'ils s'expriment plus facilement dans cette langue empruntée. Une étudiante suggère qu'on offre toutes les matières en français dès la première année avec l'anglais comme langue seconde, comme solution au malaise. Comme cela, on développerait non seulement un meilleur français, mais on serait plus fiers d'être français.

Ce qui est vraiment triste à constater au courant de cette réunion c'est qu'il y a encore des francophones qui au nom du respect de la personne, veulent toujours qu'on pédale doucement. Il ne faut pas trop presser les choses. Avec un tel raisonnement on en arrivera encore à avoir des enfants ne pouvant s'exprimer en français dans dix ans. Soit qu'on ait peur d'affirmer qu'on est francophone ou qu'on ne veuille pas faire de peine au voisin; voisin qui lui est anglophone et dont l'enfant reçoit à tous les jours une instruction dans sa langue maternelle en plus d'apprendre le français. Ce petit anglophone dans dix ans pourra dire au petit francophone d'à côté: "Comment ça se fait que tu ne parles pas français, toi? Moi, je l'ai appris à l'école". Parents francophones de la région de Rivière-la-Paix, réveillons-nous! Mettons de côté la paresse, la peur, la léthargie, l'apathie et faisons pression afin que nos enfants soient éduqués en français!

POESIE

Le poème suivant est l'oeuvre de Ronald Guénette, étudiant en douzième année à l'école Routhier de Falher. Ronald est le fils de Cécile Guénette Drouin de Guy. Ronald nous livre les sentiments que lui inspirent la fête d'Action de Grâces

DIEU MERCI

Dieu merci pour cette terre
Pour nous avoir donné de la misère
Pour la nature
Pour le passé, présent et futur.

Merci pour les fermiers
Et leurs grands champs de blé
Pour les levers et couchers de soleil
Pour toutes tes merveilles.

Merci pour les jours et les nuits
Pour les nuages et la pluie
Pour les soirs d'été, en regardant au ciel
Qui est rempli d'étoiles clignotantes
Pour notre corps humain
Pour nos yeux, pieds, oreilles, coeurs et mains

Pour tous les papas et les mamans
Pour tous les enfants
Pour la pollution
Pour nous avoir ouvert les portes du ciel grandement
Pour nous avoir réservé une place avec Toi éternellement
Dieu merci, je ne peux le dire assez de fois,
Merci pour tout ceci!
Merci à Toi !

Visite de la Reine Elisabeth II

On se demande parfois si on peut trouver des canadiens français qui ont réussi à percer au point de vue politique. Lors de la réception officielle à Ottawa, vendredi après-midi, on remarquait la présence du premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau et du gouverneur général, Jules Léger et sa dame. Il est intéressant de constater qu'une des activités auxquelles s'adonnera la reine sera la visite d'une classe d'étudiants inscrits au programme d'immersion totale. Francophones canadiens, on parle de nous, on s'intéresse à nous, parlons français à nos enfants, insistons pour qu'ils aient l'éducation française à laquelle ils ont droit!

"L'assimilation, un processus psychologique et non pas statistique"

(suite de la page 8)

Ils essaient de couper. Même les plus favorables à Ottawa parlent toujours de "l'elitism gang". C'est toujours le truc de mettre l'élite dans les nuages. On essaie aussi de jouer cette stratégie à l'extérieur du Québec... Il s'agit pour eux de tout couper.

Q. L'une de vos propositions de votre exposé à la journée francophone était de redéfinir la culture, comme culture-civilisation. Est-ce une proposition de synthèse de la science et de la culture, donc d'ouverture de la "culture" francophone à la science et à la pratique? Vous pourriez expliciter...

R. La culture a des tas de définitions. La définition la plus utilisée est celle qui la définit comme une vision du monde. C'est la définition anthropologique qui englobe tout et c'est cela que j'entends par culture-civilisation. Mais en fait, dans la pratique on arrive à des choses, culture-cultivée, les beaux-arts, qui semblent des petits machins et on les coupe donc facilement de leur origine. C'est vraiment la coupure parfaite.

Dans le concept civilisation, je vois deux choses. Culture dans le sens général avec des petites danses... D'autre part, j'y vois "l'épistémé", c'est-à-dire la vision collective de la réalité mais dans un domaine d'action scientifique, de travail sur les choses, sur la matière à partir d'une représentation du monde. Ces deux aspects sont très importants. Culture comme ça, ça semble dans les nuages, d'autre part épistémé c'est donc une emprise sur la réalité, une manipulation des choses. Il me semble qu'il y a des liens entre les deux. Si donc nous avons une culture vécue comme civilisation, ça inclut culture dans le sens élitiste du terme, mais aussi épistémé dans le sens pratique, dont on s'efforce de dépouiller les Francophones.

Q. Ainsi lorsqu'on parlerait de la culture francophone, on devrait aussi parler de la pratique francophone?

R. Exactement. Qu'est-ce que les Francophones font pour appréhender les choses? Comment ils cultivent les champs? Comment ils construisent leurs maisons? Il y a une chose horrible sur le continent nord-américain c'est la similarité de l'habitat. Alors que le Québécois a fait renaître un style particulier. Il y aurait donc moyen d'apporter une diversité, un enrichissement au pays, et qui serait pratique.

Q. Et à propos de l'action économique du groupe francophone en Alberta?

R. L'un des dangers de la stratégie anglophone veut que si l'on veut s'intégrer dans le système capitaliste, pur, nord-américain, il faut parler anglais. L'une des faiblesses du francophone a été de répondre, O.K., bon, de jouer avec des approches plus ou moins collectives, les coopératives, des choses comme ça... C'est une bonne idée! Cela a emmené effectivement quelque chose de différent, un apport au Canada, typiquement francophone. En poussant plus loin, il y a peut-être aussi moyen de trouver des formes économiques, de marketing, inspirées du capitalisme anglophone et de la coopérative francophone. Il y a des embryons de choses.

Q. Est-ce que l'on peut promouvoir le fait francophone par des originalités dans les orientations économiques?

R. Pour moi, il ne s'agit pas de promouvoir le fait francophone mais d'emmener un apport francophone à l'économie. Vous avez vu dans les super-marchés il y a des petits trucs sur les produits qui permettent des lectures d'ordinateur. Ca à quand même été inventé en France et au Québec. C'est une révolution dans le système nord-américain qui permet un inventaire permanent.

Q. Et qu'est-ce qu'il en reste de la francophonie après cet inventaire?

R. Le point où l'on peut critiquer mon approche c'est que je propose en fait un nouveau "metting pot". Mais le point important c'est qu'à partir du moment où l'on va reconnaître l'apport francophone, on va cultiver cet apport. Il faut donc avoir une espèce de philosophie du metting pot.

Q. Ce serait donc un moyen pour la promotion du fait francophone à long terme?

R. C'est ça. Il y a un renforcement mutuel de la création, tout en conservant la culture. Cette révolution peut se faire par une révolution dans l'enseignement, surtout l'enseignement des sciences. Avoir un apport multiculturel dans la théorie scientifique, une approche historique. Personne, aucune théorie ne peut prétendre avoir accès à la réalité. Alors pourquoi parler de cela lorsqu'on est bilingue et qu'on favorise la culture francophone, c'est qu'on a au Canada les deux rails du bilinguisme qui donnent cette compréhension du relativisme culturel. Cette compréhension en permet d'autres.

Q. Vous proposez aussi une culture-action?

R. Une culture-action dans le sens d'engagement politique. C'est-à-dire que lorsqu'un peuple revalorise sa langue et sa culture, il y a aussi un engagement politique.

Q. Est-ce que M. R.J. Ravault, auteur de "La Francophonie Clandestine" a été "engagé" dans le mouvement francophone à la suite de ses analyses de la situation des groupes francophones hors Québec?

R. Oui. Je pense. J'étais très froid lorsque j'ai fait mon rapport. Maintenant, j'ai du mal à rester froid. Ca m'a pas mal ébranlé... Je m'embêtais depuis 5 ans dans des questions épistémologiques, très intéressantes, mais je tournais en rond. Grâce à cela, j'engage directement ma thèse dans cette direction.

M. R. J. Ravault, Merci!

Le Temps de vivre
mercredi 26, 14 h 30

Des Franco-Américains nous rendent visite

Les Franco-Américains ont aussi leur troisième âge qu'ils appellent *the Senior Citizens*, comme on le verra à l'émission **le Temps de vivre**, le mercredi 26 octobre à 14 h 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Pierre Paquette, le sympathique animateur de la série, accueillera devant les caméras de Radio-Canada un groupe de *Senior Citizens* de Biddeford, Maine, venu passer quelques jours à Montréal. Les téléspectateurs feront la connaissance de ces joyeux lurons restés jeunes à 70 ou 85 ans. Parmi eux, un certain Richard J. Saucier, mieux connu sous le pseudo de Big Jos, qui trace le portrait du Franco-Américain moyen et nous raconte dans quelles circonstances les Canadiens français se sont établis à Biddeford. Pour beaucoup de téléspectateurs, surtout ceux de l'âge d'or, le monologue de Big Jos rapppellera le départ d'un frère, d'une soeur, d'amis devenus Américains par nécessité au début du siècle. D'ailleurs, quatre femmes du groupe des *Senior Citizens* qui danseront pour nous une danse grecque raconteront ensuite quel était le genre de vie menée par leurs parents lors de leur arrivée en Nouvelle-Angleterre.

On sait que tous ces Québécois attirés aux Etats-Unis par les salaires alléchants (croyaient-ils) que leur offraient les filatures américaines ont tout abandonné ici pour devenir, avec leur famille, citoyens américains. On sait également que plusieurs de ces émigrés volontaires ont perdu leurs illusions car les conditions de vie étaient pénibles à cette époque où les enfants de dix et douze ans étaient déjà sur le marché du travail.

Mais les *Senior Citizen* n'ont pas perdu pour autant leur joie de vivre. Au contraire, la vie rude qu'ils ont menée dans leur enfance les a enrichis: ils en ont gardé une sorte de dynamisme et d'entrain qui caractérise la plupart des Franco-Américains que nous rencontrons ici. Et quand ils reviennent dans «la mère-patrie» occasionnellement, ils ont plaisir à renouer avec les parents demeurés au Québec et avec les amis d'autrefois.

C'est ainsi que pour plusieurs des invités du **Temps de vivre**, ce sera un plaisir de retrouver à Montréal Jean Grimaldi qui a visité Biddeford avec sa troupe de théâtre il y a 25 ans pour y présenter *Aurore, l'enfant-martyre*.

L'émission sera agrémentée d'un solo de trombone exécuté par un «jeune artiste» de 83 ans, Monsieur Lambert. Quant à André Daveluy, il poursuivra sa chronique intitulée «Comment préparer la maison pour l'hiver». Il s'entretiendra avec Jean-Rock Roy. Pour terminer, Lucie Lépine parlera de l'entretien des lunettes.

Le Temps de vivre est une réalisation de Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte. Recherchistes: Monique Lalande, Lucie Lépine et Daniel Simard.

Pierre Paquette



Forum
le vendredi, de 20 h 30 à 21 h 30

La brûlante actualité

A tous les deux vendredis l'émission **Forum**, télévisée en direct, vous propose de 20 h 30 à 21 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada, un éventail d'opinions sur un sujet de brûlante actualité. On y a récemment exposé et débattu plusieurs questions, dont celle du salaire minimum, qui passionnent tous les esprits capables de réagir aux événements les plus significatifs de la scène canadienne et québécoise, dans les domaines politique, économique ou social. Les débats de **Forum** sont dirigés par Louis Martin, qui anime également la série **Tel quel** dont on a pu voir la première émission le 2 de ce mois.

Louis Martin est un des meilleurs journalistes du Canada français. En plus d'avoir une longue expérience de la presse écrite, où il s'est signalé comme collaborateur du magazine *Maclean*, devenu *L'Actualité*, il est professeur de journalisme à l'Université Laval, et il a été ces dernières années directeur de l'information télévisée à Radio-Canada, après y avoir participé à une foule d'émissions radiophoniques et télévisées sur l'actualité nationale et internationale.

La série **Forum**, réalisée par Solange Demeules, s'intègre parfaitement au tout que constitue l'information à Radio-Canada, parce que cette série reprend sous forme de débats les grands thèmes développés dans d'autres émissions. Les débats se font entre quatre invités choisis en raison de leurs prises de position, qui s'opposent souvent radicalement les unes aux autres, sur des sujets qui ne sauraient laisser les téléspectateurs indifférents. Le monde du travail, l'économie québécoise, les problèmes de l'identité nationale et ceux que soulève la politique des langues au Canada et particulièrement au Québec, forment en gros le programme de **Forum**, qui se tient ainsi très près de l'actualité la plus immédiate.

L'équipe de **Forum** ne se fixe pas à Montréal. C'est-à-dire qu'au cours de la saison certaines émissions pourront être réalisées dans d'autres villes du pays, selon les faits nouveaux qui créent en quelque sorte les centres d'intérêt du public canadien de langue française.

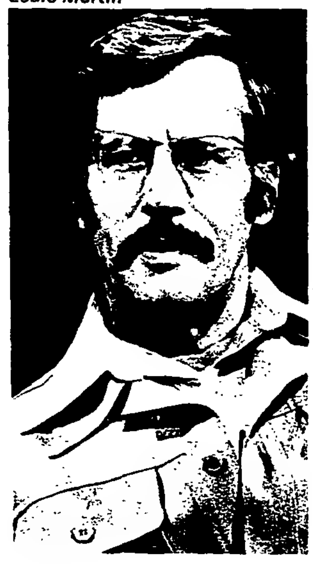
Toutes les questions débattues à la tribune de **Forum** nous préoccupent, parce qu'elles se rapportent à des situations, à des événements ou à des lois qui touchent chacun de nous à des degrés divers. C'est pourquoi nous vous invitons à regarder la prochaine émission de cette série, le vendredi 28 octobre dès 20 h 30, à la télévision française de Radio-Canada.

En ce qui concerne l'information politique, économique et sociale du Canada et du Québec, le meilleur moyen de rester dans la course, c'est de regarder l'émission **Forum**, animée par Louis Martin et réalisée par Solange Demeules. En regardant **Forum**, vous prenez le pouls du pays.

Le coordonnateur de la série est Pierre Castonguay. Fabienne Julien est chargée de la recherche.

J. T.

Louis Martin





Ici Radio-Canada

Volume 11
numéro 43

Semaine du 22
au 28 octobre 1977

Programme
de la télévision

Culture et information

Ici, ailleurs
samedi 22, 18 h 35

Que seront les Jeux du Commonwealth

La prochaine émission de la nouvelle série **Ici, ailleurs** nous parviendra d'Edmonton, le samedi 22 octobre, de 18 h 35 à 19 heures, à la télévision française de Radio-Canada. Elle sera consacrée aux XIe Jeux du Commonwealth qui se tiendront dans la capitale de l'Alberta du 3 au 12 août 1978. Elle sera réalisée par l'équipe de production de CBXFT. Elle constituera une vue rétrospective complète de la préparation des Jeux à neuf mois de l'événement.

A l'aide d'entrevues et de commentaires, le téléspectateur prendra connaissance de cette entreprise gigantesque qui s'annonce déjà comme une véritable réussite. Les trente-six millions de dollars prévus à cette fin seront suffisants. On ne prévoit pas de déficit. Sur le plan des travaux, les réalisations sont spectaculaires, par exemple le grand stade de 42 000 places. Tout sera prêt à temps pour accueillir l'été prochain les quelque 2 000 athlètes des 48 pays membres du Commonwealth. L'hébergement, les transports, les communications et la diffusion des informations touchant les Jeux ne poseront pas de problèmes. La Ville d'Edmonton et la Fondation des Jeux mettent tout en oeuvre, avec leurs employés et leurs 10 000 bénévoles, pour relever le défi que la capitale albertaine assumait au lendemain des Jeux de Munich, en 1972, et surtout pour faire de cette rencontre sportive la plus amicale qui soit.

Réalisation: Patrice Tremblay. Recherches, commentaires et entrevues: René Poivre. Script-assistante: Mariette Hains. Preneur de son: Gordon Canfield. Images: Jerry Nault et Bob Reese.

Second regard
dimanche 23, 11 h 00

Un humaniste: Charles Moëller; l'aide aux peuples du Sahel

Au programme de **Second regard**, le dimanche 23 octobre à 11 heures du matin: deux documentaires fort différents, mais qui ne manquent d'intérêt ni l'un ni l'autre.

Dans un film produit pour la télévision belge, nous verrons Charles Moëller, secrétaire général du Secrétariat pour l'unité chrétienne. Il a été professeur à l'Université de Louvain et a écrit une somme de la littérature de notre siècle, dans laquelle il étudie tous les grands auteurs contemporains tels que Sartre, Malraux, Simone Weil, etc. Nous ferons donc la connaissance de cet humaniste avec qui nous visiterons Rome.

L'autre film, réalisé par Religious Television Associates, s'intitule *C'est nous qui avons décidé* et il a pour sujet les efforts de rétablissement qu'ont faits les peuples du Niger et du Mali, à la suite de la sécheresse et de la famine de ces dernières années. Ces deux pays ont reçu de l'encouragement de la part d'organismes ecclésiastiques. Nous verrons dans quelle situation se trouvent les Touaregs du Niger, qui ont souffert non seulement du manque de pluie, mais de la mauvaise application de la technologie moderne. Le film décrit en outre les premiers stades du mouvement coopératif chez d'autres nomades, les Dahusahaqs du Mali. Les auteurs du film ne proposent pas de réponses toutes faites. Ici, l'espoir se tempère d'une attente parfois déçue et l'esprit humain prend conscience de ses limites.

Charles Moëller



Variétés

Vedettes en direct
mardi 25, 20 h 30

La musique des Calchakis: un acte politique

Un quintette instrumental unique au monde sera l'invité de **Vedettes en direct**, le mardi 25 octobre à 20 h 30 à la chaîne française de télévision de Radio-Canada. Ce ne sera pas la première fois qu'on verra ces Sud-Américains, connus jusqu'ici sous le nom de Los Calchakis. Aujourd'hui, ils ont décidé de supprimer l'article: ils préfèrent qu'on les appelle Calchakis tout simplement. De toutes façons, avec ou sans article, les Calchakis soulèvent l'enthousiasme à chacune de leurs apparitions en public. Ils ont un style bien à eux, une façon toute personnelle de nous faire connaître le folklore de leur pays, les instruments bizarres auxquels nous ne sommes pas habitués et ces rythmes enlevants qui, pourtant, n'ont rien à voir avec la musique sud-américaine arrangée et sophistiquée pour les boîtes de nuit ou les «juke-boxes».

Pierre Beaulieu, de La Presse, qui s'est entretenu longuement avec les cinq musiciens du groupe, l'an dernier, nous apprend que «les Calchakis réalisent aujourd'hui que c'est leur détermination à ne jamais faire de concession, leur détermination à conserver constamment l'authenticité de la musique sud-américaine qui a fait d'eux un des groupes les plus connus au monde dans ce domaine».

Le groupe des Calchakis se compose de Hector Miranda, directeur-fondateur, originaire d'Argentine et peintre de métier avant de devenir musicien; Chango Manzo et Fernando Vildosola, Argentins également; Nicolas Perez Gonzales, du Paraguay, et Sergio Arriagada, du Chili. Comme on le voit, tous les cinq issus de pays où règne le terrorisme politique, pays qu'ils aiment parce qu'ils y ont laissé leur coeur, pays qu'ils chantent aujourd'hui, pour gagner leur vie d'accord, mais pour faire savoir au monde sous quelle répression leurs compatriotes y vivent actuellement. Hector Miranda déclarait à ce propos à Pierre Beaulieu: «Chanter, c'est toujours finalement faire un geste politique. Si vous chantez de petites chansons à l'eau de rose... vous aidez le régime indirectement. Dans nos cas, nous ne pouvions véhiculer des imbécillités qui ne correspondaient à aucune démarche intellectuelle. Le folklore, c'est la chanson du peuple. Or le peuple d'Amérique latine est un peuple meurtri. Les Calchakis traduisent donc cette tristesse d'un peuple dont ils font partie.»

Comme dans la vie la tristesse se mêle parfois à la joie et ceux qui ont vu ou entendu les Calchakis savent avec quel brio, quelle fougue, quel dynamisme ils peuvent nous plonger en pleine Amérique latine au cours d'un récital, comme ils le feront selon leur rythme naturel à **Vedettes en direct**, le 25 octobre.

C'est une réalisation de Marcel Brisson.

Le groupe Calchakis



16h30 LE GRENIER
Textes: Pierre Guénette. Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Hélène Loiselle, Gérard Poirier et Marielle Bernard. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin. Frimousse voudrait aller au bal des souris avec Jonquille. Mais, il lui faudrait une robe spéciale pour cette occasion.

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec **Angèle Coutu, Jean Besré,** Mario Lirette et les voix de Francis Lafleur et Antoine Gélinas. La première blonde de Rémi, Germaine Rainville, devenue présidente du club des femmes professionnelles de Sherbrooke, lui demande de venir prononcer une conférence sur les assurances. Réal.: Rolland Guay.

20h30 RÉTRO-SPEC
Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland.

21h00 HORS SERIES:
Le coeur au ventre.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION
Nouvelles locales

23h05 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. «Les Citoyens et leurs moyens»: reportage sur les comités de citoyens. Quels sont leurs objectifs, leurs choix de moyens pour en vérifier l'efficacité? Comment choisissent-ils leurs moyens pour atteindre leurs objectifs et dans quelle mesure les choix se traduisent par un succès? Interviews et anim.: Monic Lessard. Texte: Claude Lavoie. Rech.: Monic Lessard et Ken Rockburn. Réal.: Patricia Ely.

24h00 CINEMA:
La Fille au violoncelle. Drame réalisé par Yvan Butler, avec Michel Lonsdale, Angel McDonald et Jean-Luc Bideau. Un célibataire est chef de rayon de la parfumerie dans un grand magasin. Ordonné, perfectionniste, sa vie et son travail sont réglés comme une horlogerie. Un jour son directeur lui demande de présenter un flacon de parfum en guise d'excuse auprès d'une jeune cliente qu'il a prise pour une voleuse... (Fr.-Suisse 73).

JEUDI
27 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour joue de la grosse caisse».

9h30 LES ORALIENS
«Oralie».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC

10h00 YOU HOU
«L'Air».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Les Pestes et les traces», «Le Savon», «As-tu parlé au téléphone?»

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins», avec M. André Bluteau (6e de 13). Les vins rouges et leurs grandes caractéristiques. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. Les différentes coupes de l'épaule de boeuf et ses destinations culinaires.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: pâté au poulet individuel, avec Claudette Taillefer. — Bricolage: lampe à partir d'un éventail, avec François Décarie.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Les Pérégrinations d'un naturaliste». La faune australienne observée par Harold Pollock, photographe naturaliste.

12h00 FIFI BRINDACIER
«Fifi va à l'école».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Mireille Sutto, fille de Janine Sutto, nous parle de sa carrière de comédienne qui débute. Rech. et entrevue: Minou Petrowski. — A qui sont destinées les bourses d'études pour l'étranger? Rech. et entrevues: Minou Petrowski. — L'orientation professionnelle pour les jeunes. Rech. et entrevues: Nicole Champagne. — Chronique Evasion: «Le Cachemire», avec M. Gérald Lareault, spécialiste en civilisations orientales. Rech et entrevue: Aline Caron. Anim.: Louise Arcand. Réal.: Lucille Paradis.

14h30 CINÉMA ●
Un drôle de paroissien. Comédie réalisée par Jean-Pierre Mocky, avec Bourvil, Francis Blanche et Jean Poiret. Une tradition séculaire chez les Lachannaye veut que l'on ne travaille pas. Le dernier de cette grande famille prétend avoir reçu du ciel un signe qui l'incite à piller les troncs d'églises (Fr. 63).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Avec Lise LaSalle et Gisèle Mauricet. «Où est le perdant».

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 VISAGES:
Magazine socio-culturel, local.

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Roger Lebel et Normand Chouinard. Mario et Gaétan se préparent à partir au chalet pour une partie de chasse. Mais la visite d'une chanteuse d'opéra viendra perturber leur projet. Réal.: Maurice Falardeau.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudrogne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Baxter. Drame réalisé par Lionel Jeffries, avec Scott Jacoby, Jean-Pierre Cassel, Patricia Neal, Lynn Carlin et Britt Ekland. Un jeune garçon, Roger Baxter, enfant d'un couple séparé, souffre d'un défaut de langue. Sa mère l'a amené avec elle à Londres. Roger doit s'adapter à un nouveau milieu tout en tentant de vaincre ses difficultés d'élocution (Brit. 72).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION:
Nouvelles locales

23h00 CINEMA:
Les Dragueurs. Comédie réalisée par Jean-Pierre Mocky, avec Jacques Charrier, Charles Aznavour et Dany Robin. Deux jeunes gens entreprennent, un soir, une «chasse aux filles» à travers Paris. Le premier espère ainsi, sans trop y croire, trouver la femme idéale alors que l'autre, inexpérimenté dans ce genre de conquête, se cherche une bonne petite bourgeoise qui le rendra heureux (Fr. 59).

VENDREDI
28 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Mémo la ferme».

9h30 LES ORALIENS
«La Perruche».

9h45 MON AMI GUIGNOL
«La Maison hantée». Oscar a loué une immense maison. Le loyer est faible car il y a des fantômes. Guignol vient passer la nuit chez Oscar pour le rassurer. Les fantômes arrivent en effet.

10h00 TAM-TAM
Emission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée.

10h15 VIRGINIE
«Virginie est malade».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le docteur Gagné, de l'Institut de cardiologie de Montréal. — «Médecine générale».

11h00 FAIRE ET DÉFAIRE
«100 fois sur le métier». Grâce à des méthodes industrielles et parfois même personnelles, il est possible de recycler les objets de notre vie quotidienne. Prod.: ONU.

11h30 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc et Michael Duhig. Réal.: Don Haldane. «Le Visiteur». Un jeune rescapé parvient jusqu'aux rives de l'île. Il transporte avec lui un précieux plan de l'île tracé par son père.

12h00 SESAME

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Hétu. Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.

14h30 LES ATELIERS
D'Ottawa. Henri Laperrière, ancien journaliste, nous parle de sa nouvelle occupation de guide touristique. — Joseph Marion nous montre comment il fabrique un violon. Mme Pauline Klosevych nous conseille sur l'art de faire des repas économiques. Rech. et entrevues: Monic Lessard. Réal.: Patricia Ely.

15h30 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Christiane Pasquier (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Une graine de Chiboukis».

15h45 MINUTE MOUMOUTE!
«L'Arbre», «Les Souliers», «La Flaque d'eau» (chanson). «Piquet, le petit garçon de la montagne».

16h00 BOBINO

16h30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE
«La Mandragore».

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«Le Secret de Jake». Un jeune garçon a des troubles locomoteurs. Une lésion au cerveau en serait la cause mais il refuse de subir des examens.

20h00 ALLER-RETOUR
Le ski en Europe comparé au ski dans les Rocheuses. Invités: Peter Duncan et Marc Beaugrand-Champagne. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Paré.

20h30 FORUM

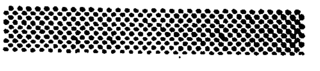
21h30 SCÉNARIO
«Le Train sauvage». Pièce de Raymond Plante. Avec Robert Gravel, François Tassé, Dorothée Berryman, Danielle Schneider, Louise Laparé et Denise Daudelin. Claude propose à Pierre un voyage d'affaires mais ce dernier est indifférent, jusqu'à ce que Sophie lui apprenne son départ pour Londres (dernière de 4). Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Coord.: Claude Désorcy.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Magazine d'actualité scientifique. Animateur: Donald Dodier. Rech. et entrevues: Fernand Seguin, Yannick Villedieu, Solange Gagnon et Jean-Denis Dubois. Réal.: Thérèse Patry, Karl Parent et Hélène Robert.

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL

22h45 DERNIERE EDITION
Nouvelles locales

23h00 CINEMA:
Aventures à New York. Comédie réalisée par Arthur Hiller, avec Jack Lemmon et Sandy Dennis. Un homme part de l'Ohio avec sa femme pour se rendre à New York où il doit avoir une entrevue pouvant lui assurer une importante promotion. Il rêve déjà d'une vie luxueuse, excitante et heureuse dans la grande métropole. Il y a cependant loin de la coupe aux lèvres et tout semble vouloir l'empêcher d'atteindre sa destination (USA 69).



9h45 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «La Visite du docteur Barbichon». M. Beausoleil est malade. Mme Beausoleil attend le docteur Barbichon qui prescrira comme remède une cure de sommeil.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Coquillages et château de sable».

10h15 VIRGINIE
Récits, contes, histoires imaginaires illustrés par des dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «La Baguette magique».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. La façon d'acheter des légumes, leur préparation, leur valeur nutritive. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Le revêtement du sol. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine santé: menu équilibré pour une journée-type, avec Micheline Vallée. — Bricolage: la pipe, avec Guy Sioui.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Liberté 1929». Deux évadés de prison essayent d'échapper aux poursuites des policiers. Ils se réfugient dans les charpentes d'acier d'un édifice en construction.

12h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Petits Métiers». Reportage sur les conditions de travail et les salaires des enfants et des adultes qui exercent des petits métiers, tels: domestique, camelot, gardienne, etc. Invités: Paul-Emile Germain, de la Commission du salaire minimum du Québec; Edith Merise, domestique d'origine haïtienne; Jaqueline St-Georges, de l'Association des aides-ménagères, et un groupe de quatre camelots. Rech. et entrevues: Nicole Rainville. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA
Le Monde des animaux sauvages. Documentaire réalisé par Eugène Schumacher. Faune de l'hémisphère Nord, des Etats-Unis et du Canada. Elans, caribous, ours, pingouins et phoques (Suisse 70).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubé.

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
Aventures d'espionnage. En vedette: Yves Létourneau. «La Guerre des deux rosses».

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 DANIEL BOONE
«Le Dernier Pont».

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Béatrice Picard, Yves Létourneau, Roland D'Amour, Jean Perraud, Monique Aubry-Boulet, Rose Rey-Duzil et Jean-Paul Kingsley. Rita revient du Mexique avec un toréador. Lucie n'apprécie pas sa visite. Ce dernier va-t-il s'installer chez les Ouellet indéfiniment? Réal.: Louis Bédard.

20h30 LE PONT
Téléroman de Michel Gréco. Avec Anne Létourneau, Pierre Beaudry, Pierre Claveau, Claire Pimparé, Claude Préfontaine, Réjean Guénette, Denis Larue, Alain Charbonneau et Robert Malette. «Diane». (1re de 3). Une jolie fille rend fous tous les gars du collège mais elle n'est pas facilement approchable. Jacques lui propose d'écrire un article sur elle. Réal.: Jean-Yves Laforce.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisses: Les aveugles ont des yeux. Drame réalisé par S. O'Riardan, avec Peter Vaughan. Trois terroristes profitent de l'absence des employés d'un institut pour les aveugles pour s'installer au 3e étage d'où ils ont une vue parfaite sur le parcours d'un défilé dont le héros est leur cible (Brit.).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h45 DERNIERE EDITION

23h05 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. «La Demoiselle aux yeux verts». En sortant d'un casino, Arsène Lupin se fait dérober son portefeuille par une fille aux yeux verts. Son instinct le pousse à suivre cette fille. Il est témoin d'un double meurtre.

24h00 CINEMA:
La Dernière Séance. Drame réalisé par Peter Bogdanovich, avec Timothy Bottoms, Jeff Bridges, Cybill Sherpherd et Ben Johnson. Deux adolescents amis de longue date vivent dans un village désolé du Texas. Un ancien cowboy, propriétaire du seul cinéma de l'endroit, leur sert quelque peu de mentor. Un des adolescents se laisse entraîner dans une liaison avec une femme mariée alors que l'autre après une idylle décevante, s'engage dans les Fusiliers marins (USA 71).

MARDI
25 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les Jouets de Centour».

9h30 LES ORALIENS
«La Fortune en dessinant».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

10h00 YOU HOU
«L'Oeil».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«La Grenouille».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie», avec Gérard Gauthier (6e de 13). L'origine du mot diamant et comment furent trouvées ces premières pierres. Le plus gros diamant et sa composition chimique. L'importance des diamants célèbres. Les carats d'un diamant. — «L'Art floral», avec Gilles Domaine. Octobre est le mois du chrysanthème. Les différentes fleurs à utiliser, le feuillage et la forme du vase pour préparer un bouquet triangulaire.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Un vide-poche, avec Philippe Roy. — La technique de blocage d'un tricot, avec Ariane Carle.

11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Chronique médicale réalisée par Chester Krumholz, avec Sam Groom, Jack Albertson et Len Birman. «Max». Le Dr Sellers a des pertes de mémoire et de conscience. Il continue à pratiquer malgré les conseils de Simon. Un neuro-chirurgien, ami de Simon, s'arrête à Dixon Mills.

12h00 LE MONDE EN LIBERTE
«La Guinée». La vie sauvage, l'environnement et le peuple de la Guinée côtière, plus précisément le canton Nalu. Les savanes desséchées des hautes terres intérieures et les marécages torrides, humides de la côte forment le pays du peuple Nalu.

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. Réal.: K. von Hlatky.

14h30 CINÉMA
Les Messieurs de Saint-Roy. Drame réalisé par Pierre Goutas, avec Jacques Alric, Louis Arbessier, Madeleine Clairvonne et Rose-Renée Roth. Un soir de réception, un industriel célibataire reçoit un appel d'une jeune fille qu'il ne connait pas et qui pourtant lui dit qu'elle se suicidera s'il ne vient pas la voir immédiatement. Le lendemain, on retrouve le cadavre de la jeune fille (Fr.).

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
«La Fièvre du printemps».

17h00 MICHEL STROGOFF

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Diamants sur roue» (1re de 2).

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Albert Millaire, Marcel Sabourin, Jean-Pierre Masson, Septimiu Sever, Gérard Paradis, Elsa Lessonini et Lucie Mitchell. Raoul invite sa vieille tante à venir passer l'après-midi chez lui. Martine reçoit la visite de Martin au restaurant. Réal.: Lucile Leduc.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invités: le groupe Calchakis. Réal.: Marcel Brisson.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor Lévy-Beaulieu. Avec Marc Legault, Yvon Leroux, Alpha Boucher, Liliane Jolin-Peuvion, Lionel Villeneuve, Joanne Côté, Jean-René Ouellet, Arthur Bergeron, Bertrand Gagnon, Edgar Fruitier, Gaston Viens et Michel Vimont. Baguira garde prisonnier Guy Leclerc chez Roger Desruisseaux pour rendre un service à Charley Berthelot qui prépare une affaire louche. Réal.: René Verne.

21h30 TELÉMAG
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau. Rech.: Marc Bourgault. Reporters: Gilles Gougeon, René Mailhot, Michel Pelland, François Perreault, Daniel Pinard et Armande Saint-Jean. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Georges Dufresne, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION
Nouvelles locales

23h05 RENCONTRES
Invité: Jacques Dufresne. Philosophe, directeur de la revue «Critère» à Montréal, professeur au CEGEP d'Ahuntsic, organisateur de colloques internationaux et écrivain. Jacques Dufresne est un esprit universel qui aborde maintes questions que se pose l'homme d'aujourd'hui. Entrevue: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
L'éditeur français Robert Laffont se raconte (1re de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h00 CINEMA:
La Révolte des vierges. Aventure réalisée par Steve Carver, avec Pamela Grier, Margaret Markov, Lucretia Love, Daniele Vargas, Paul Muller et Rosalba Neri. Des femmes capturées dans différentes parties de l'empire romain sont achetées comme esclaves par un organisateur de spectacles de cirque. Celui-ci a un jour l'idée de faire s'affronter ces femmes dans l'arène à des jeux de gladiateurs (USA-It. 73).

MERCREDI
26 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Le Tour du propriétaire».

9h30 LES ORALIENS
«L'Anniversaire de Couac».

9h45 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«La Lettre A».

10h15 VIRGINIE
«Les Surprises de Cachou».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle du temps qualitatif chez l'enfant. — «Photographie». M. Yvon Richard parle de l'obturateur du 35mm.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: la soupe aux moules, avec Alphonse. — Une veste, avec Denise Saulnier.

11h30 LES GRAND-MÈRES
«Ste-Adele». Bonnes terres! Du travail, peu de communications, d'autres joies, cependant.

12h00 MINI-FEE
Dessins animés. «Les Lunettes».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Choquette.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de Franco-Américains de Biddeford, au Maine, renouent avec des parents de Montréal et de la région ainsi que des gens qui ont marqué une époque de leur vie. — Chronique-information: l'entretien des lunettes. — L'activité de la semaine: la préparation des maisons pour l'hiver, avec Jean-Rock Roy. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

Les Beaux Dimanches

Le Ballet de Shangaï
le 23, 20 h 30

Rubens
le 23, 21 h 30

Un spectacle épique révolutionnaire

Le 23 octobre à 20 h 30, aux **Beaux Dimanches,** les téléspectateurs sont invités à assister à un spectacle à la fois vigoureux et haut en couleur donné en mai 1977 par **le Ballet de Shangaï** de la République populaire de Chine, au Centre national des Arts à Ottawa, en collaboration avec le Conseil des Arts du Canada. C'était la première fois que **le Ballet de Shangaï** se produisait en Amérique du Nord et effectuait une tournée au Canada.

Ce spectacle épique, éblouissant et révolutionnaire, fait revivre de façon dramatique la lutte victorieuse du peuple chinois pour son émancipation tout en nous initiant à la musique et au chant chinois. Un ensemble de danses, de chants et de musique instrumentale traditionnelle légèrement influencé par la musique occidentale.

Pour cette émission spéciale des **Beaux Dimanches,** on a fait un choix de trois danses entrecoupées de solos de flûte et de chants.

Tout d'abord, *la Cueillette du thé*, créée par l'Ensemble de chants et danses de la province du Tchékiang, traduit la joie éprouvée par les membres des communes populaires situées dans les régions montagneuses au sud du fleuve Yang Tsé. Ces gens travaillent avec diligence à la cueillette du thé en s'inspirant de l'esprit de la brigade de production agricole de Tatchai.

Ensuite, *Miliciennes de la steppe* nous montre des femmes de belle allure à l'air superbe qui patrouillent à cheval aux frontières de la patrie. Finalement, avec *Danse de l'arc*, nous sommes transportés au milieu du XIXe siècle et assistons à la lutte contre l'invasion étrangère et à la levée en tempête du féodalisme. Cette danse de l'arc simule l'entraînement des combattants d'une armée insurrectionnelle paysanne.

Réalisation: Neil Sutherland.

La Cueillette du thé



Miliciennes de la steppe



Danse de l'arc



Rubens: toute une époque en peinture

En l'honneur du quatrième centenaire de la naissance de **Rubens, les Beaux Dimanches** vous présenteront, le 23 octobre à 21 h 30, un long métrage d'une heure sur la vie et l'oeuvre de ce grand peintre flamand.

Ce film réalisé par la Belgique nous permettra de revoir de nombreux tableaux mais il révélera surtout l'influence déterminante que cet artiste a eue sur son époque et l'importance qu'il avait en tant qu'homme politique. On dit que son influence était plus grande que celle de Picasso sur notre époque.

Dans *Dialogue avec le visible*, René Huyghe écrit: «Les choses, les êtres et leur âge, l'heure du jour, la saison, tout relève d'un certain ordre, que faute de mieux et parce qu'il est sans équivalent, on devra appeler l'ordre rubénien.»

Rubens ne correspond pas à l'image que l'on se fait habituellement de l'artiste. Au lieu de s'isoler et de travailler seul, il s'est fait bâtir un atelier à côté de sa maison et souvent c'étaient ses élèves qui exécutaient ses oeuvres dont il n'avait fait que les esquisses. C'est ce qui explique qu'il ait pu laisser plus de mille toiles et panneaux.

Ce fils d'un échevin d'Anvers a su rapidement faire fortune et se tailler une place enviable. Il traitait d'égal à égal avec les grands de son époque qui étaient aussi ses amis. Il travaillait pour toutes les cours européennes et il a fait, entre autres, 27 oeuvres pour la Galerie de Marie de Médicis. En fait, sa fortune lui permit de fréquenter les gens importants et d'occuper de hautes fonctions politiques, ce qui lui donnait la chance d'obtenir les meilleurs contrats en tant que peintre.

Le personnage qu'était Rubens est aussi fascinant que son oeuvre est unique. Il correspondait en néerlandais, en latin, en italien, en français avec les érudits flamands et étrangers. On le considère comme le chef de file de la vie artistique des Pays-Bas du Sud, au XVIIe siècle. Il a créé un style personnel et marqué de son génie non seulement la peinture mais aussi la sculpture et les arts décoratifs de la Flandre et d'ailleurs.

Rubens était aussi un grand collectionneur et il possédait l'une des plus grosses collections privées de son temps.

Ce film vous fera mieux connaître cet artiste à la grande virtuosité technique et la personnalité d'un homme qui a marqué son époque.

Narrateur: Michel Ruhl.

Rencontres
mardi 25, 23 h 05

Pour retrouver le sens de la beauté et de la qualité

Wilfrid Lemoine s'entretiendra avec Jacques Dufresne le mardi 25 octobre à partir de 23 h 05, à la télévision de Radio-Canada, lors de l'émission **Rencontres.**

Professeur de philosophie au collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic, directeur de la revue *Critère*, Jacques Dufresne parle de choses complexes avec simplicité, nous les rendant ainsi intelligibles. Il répond avec justesse aux questions les plus adroites, sans jamais les éluder. Après avoir défini le philosophe comme le «spécialiste de la qualité» et la philosophie par «tout le domaine du non chiffrable», il démontre avec brio que c'est par suite de la prolifération des sciences et de leurs prétentions, que l'esprit humain cherche à revenir à une vue d'ensemble des choses. On croirait entendre Bergson s'élevant, dans ses premières conférences, contre le matérialisme de son temps. Jacques Dufresne, puisant dans sa propre culture littéraire, aussi vaste que profonde, associe le poète à la quête du philosophe. Il dénonce d'autre part les philosophies qui dissocient le beau du vrai. «Le philosophe, affirme-t-il, doit faire l'unité entre la recherche de la beauté et de la vérité.» Et pour cela, il a besoin de silence. Car, comme le croyait Valéry qui pourtant ne croyait à rien, «chaque atome de silence est la chance d'un fruit mûr».

Au cours de cet entretien, qui scandalisera peut-être bien des gens par le sort qu'on y fait aux préjugés égalitaires, il sera question de la critique des idéologies et de leur importance exagérée dans le monde actuel.

En matière d'éducation nationale, Jacques Dufresne, comme le fait observer Wilfrid Lemoine, n'est pas tendre pour le «système». «On propose tellement de choses à l'étudiant, dira le professeur qu'il en devient indifférent». Il ajoutera: «L'étudiant choisit entre des choses dont il ignore tout.» Il est libre, bien sûr! Il n'est pas frustré, le cher enfant. Mais la liberté dont il jouit est de l'espèce la plus basse, c'est la liberté d'indifférence. A propos des moeurs pédagogiques actuelles, Jacques Dufresne cite le cas d'un professeur qui un jour cota tous ses élèves à 96% pour éviter de faire des malheureux. Voilà un camarade qui peut-être aussi entendait l'égalité à la manière de Robespierre ou de Staline: s'il faut en élever un seul, que tous soient élevés; s'il faut en raccourcir un, que tous soient raccourcis!

Aussi, lorsque Jacques Dufresne soupire: «Pitié pour les forts!» est-on près de lui donner raison, tout en reconnaissant que la formation d'une élite est peu compatible avec ce qu'on appelait il y a une quinzaine d'années la démocratisation de l'enseignement.

A travers ce professeur de philosophie, vous découvrirez un vrai philosophe, et à travers ses réflexions, vous apercevrez peut-être, comme à l'horizon surgit un temple grec, l'idéal platonicien d'équilibre et de mesure, fondé sur la raison, l'intuition, le jugement et le bon sens.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

J. T.

Wilfrid Lemoine



Propos et confidences
mardi 25, 23 h 35

Robert Laffont, éditeur

A compter du mardi 25 octobre à 23 h 35, **Propos et confidences** accueillera le célèbre éditeur français Robert Laffont.

Sympathique, avenant, fin causeur et homme d'affaires averti, Robert Laffont est un homme qu'on aura plaisir à connaître davantage en l'écoutant à **Propos et confidences...** autant de plaisir sans doute que celui qui est réservé aux lecteurs de son livre *Robert Laffont, éditeur.*

En 1973, Robert Laffont lançait une nouvelle collection intitulée *Un homme et son métier.* Pour donner le ton, il a écrit lui-même le premier ouvrage de la série, se décrivant au coeur des joie et des difficultés de sa profession. Il écrivait, en exergue de cet ouvrage: «En ouvrant cette collection, je mesure ma responsabilité et la revendique hautement, car j'attache à l'esprit des livres qui la constitueront une importance particulière. Je crois qu'il y a eu à l'intérieur des métiers une mutation profonde au cours des vingt dernières années et que les difficultés croissantes de la vie, l'évolution de l'économie et la lutte contre les interventions souvent aberrantes d'un Etat de plus en plus inévitablement planifié, ont créé de nouvelles couches de professionnels beaucoup plus aguerris et créateurs. Je crois que ces professionnels représentent les forces vives d'une nation à plus juste titre que les politiques qui constituent son visage apparent.»

Sur les hommes de son pays et ceux d'ailleurs, sur les écrivains qu'il a connus, Robert Laffont nous donne ses impressions personnelles, ses opinions: celles d'un homme qui a vécu, qui a traversé le succès et presque la gloire car il est aujourd'hui universellement connu, même dans les pays non francophones du monde.

Peut-être redira-t-il aux téléspectateurs de Radio-Canada ce qu'il disait à ses lecteurs, en 74, à propos de l'éclectisme dont il a fait preuve dans le domaine de l'édition: «Cette diversité me permet de ne pas dépendre de l'attente d'un succès ou d'un prix de fin d'année. Je ne dois à aucun auteur en propre l'existence de ma maison, mais un peu à chacun d'eux, à quelque catégorie qu'il appartienne. Je crois que j'ai du mal à me faire entendre ainsi d'un certain milieu professionnel français, alors qu'il n'est pas un éditeur ou critique étranger qui ne comprenne le sens de ma lutte.»



SAMEDI
22 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 HEIDI
Dessin animé. L'histoire d'une petite fille qui va habiter dans les montagnes avec son grand-père. Auteur: Johanna Spyri. Réal.: Isao Takahatai «Une lettre vite oubliée».
9h30 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Le Retour à la terre».
10h00 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
Les aventures de deux jeunes garçons, Sam et Paul. Réal.: Joseph McGeath. Avec Simon West et Mark Dightam. Le vieux Patrick demande à Sam de l'accompagner; il se rend au bateau des malfaiteurs pour les mettre en garde, mais il est vite mis hors d'état de nuire. Sam récupérera l'avion porteur de la contrebande.
10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Les affaires sont les affaires».
11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante.
11h30 DÉCLIC
Spectacle de mime décrivant de façon originale le monde qui nous entoure. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Ben Benison. «Les Machines».
12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
13h00 SPORTHÈQUE
Compétitions olympiques. «Natation» (dernière de 3). Reporter sportif: Jean-Maurice Bailly. Commentateur: Jean-Marie De Koninck. Réal.: Jacques Bérubé.
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
Championnat du monde de patinage à roulettes. Reporter sportif: Claude Quenneville. Réal.: Julien Dion.
16h00 À COMMUNIQUER

17h00 POURQUOI?
Des adolescents racontent leurs voyages. Participante: Laure Gilbert, Suisse. Sujet: la ville de Esch sur Alzette, au Luxembourg. Animateur: Patrick Sabatier. Réal.: Georges Giauffret. Prod.: Communauté des Télévisions francophones.

17h30 TELEJOURNAL

17h35 ICI,AILLEURS:
L'actualité canadienne vue par les stations régionales. Evénements politiques, économiques, sociaux ou culturels. D'Edmonton; les Jeux du Commonwealth. Tous les aspects de la préparation des Jeux, 9 mois avant, à l'aide d'entrevues et de commentaires. Rech. et entrevues: René Poivre. Réal.: Patrice Tremblay.

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Maple Leaf de Toronto, les Flyers de Philadelphie rencontrent les Maple Leaf de Toronto. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau, Lionel Duval et Winston McQuade. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 BAGATELLE:
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret». «Bugs Bunny». «Le Lutin de la pendule». «Le Capitaine Pugwash». «La Fourmi atomique». «Fleurs pour Michaela». «Le Petit Cabri». «Fred Basset» et «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel».

21h30 LA FEMME BIONIQUE



Science-fiction réalisé par Kenneth Johnson, avec **Lindsay Wagner** et Richard Anderson. «Sauvetage à Costa Brava». Jaime Sommers, dans un costume d'infirmière, vole au secours d'un ambassadeur américain et de sa femme dans un pays où la révolution fait rage. Avec la participation de Andy Griffith, Claudio Martinez, James Karen et Jean Allison.

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL

22h45 DERNIERE EDITION:
Nouvelles locales.

23h00 POLITIQUE FEDERALE
Début: Le Crédit social.

23h15 CINEMA:
Valdez. Western réalisé par Edwin Sherin, avec Burt Lancaster, Susan Clark, Frank Silvera et Richard Jordan. En voulant protéger un Noir faussement accusé de meurtre par un riche commerçant d'armes, le policier mexicain Valdez, reconnu pour son pacifisme, est amené à tuer l'embusqué. Il réclame du responsable de cette situation une somme d'argent pour la femme de la victime. Il essuie un net refus assorti d'une humiliation brutale (USA 70).

DIMANCHE
23 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes. Les aventures d'un petit garçon, Oui-Oui, et de différents personnages de Miniville, capitale des jouets. Réal.: Brian Cosgrove et Mark Hall. Adaptation: Ruth Boswell. Musique: Mike McNaught. «Oui-Oui et l'aéroplane». L'auto de Oui-Oui a été astiquée par le petit Bouboule qui l'a rendue inutilisable et Oui-Oui est furieux. Le cousin des Bouboule, un pilote d'avion, amène Oui-Oui faire un tour et lui enseigne à piloter. — «Oui-Oui et le magicien». Lors d'une petite fête chez Potiron en l'honneur de son chat «Moustache», Zim, le chien, surgit et effraie le chat qui s'enfuit chez le magicien.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
Les aventures d'une petite souris vivant le long d'une rivière. «D'autres mondes» (dernière de 2).
9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«La Mort d'Etienne». Avec les voix de Gilles Pelletier, Jean-Pierre Waserman, Pière Sénécal, Serge Benoît et Jean-Paul Clément. Narrateur: Gilles Dupuis. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Animateur: Claude Lafortune. Réal.: Gérard Chapdelaine.
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Trois-Rivières. Célébration de la messe par Mgr Anselme Sanon, évêque du diocèse de Bobo-Dioulasso, en Afrique. Animateur: Denys Gagnon. Réal.: Gilles Barbeau.

11h00 FOOTBALL AMERICAIN
Du Philadelphia Veterans Stadium, les Cowboys de Dallas rencontrent les Eagles de Philadelphie. Reporter sportif: Raymond Lebrun. Commentateur: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.

13h30 TAMPON AU TELECINE

14h00 SECOND REGARD
«C'est nous qui avons décidé». Film réalisé par Des McCalmont. Prod.: Religious Television Associates. L'appui apporté par la religion aux peuples du Niger et de Mali, en Afrique. — «Charles Moëller», secrétaire général du secrétariat pour l'Unité chrétienne. Ce grand humaniste nous fait découvrir Rome.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: L'industrie des pâtes et papiers. Commentateur: André Laprise. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole: les arbres décoratifs, avec Denise Ouellet. — Commentaires sur l'actualité agricole. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 D'HIER À DEMAIN
«Paris 1871, la semaine sanglante». Documentaire réalisé par Jean-Pierre Gallo. Napoléon III déclare la guerre à la Prusse en juillet 1870. Dès septembre, il capitule à Sedan et est fait prisonnier. Paris est assiégé durant cinq mois. Des forces révolutionnaires hostiles à l'armistice forment un conseil de la Commune à Paris. De Versailles, Thiers décide de réprimer le mouvement (Fr. 75).

17h00 INITIATION A LA MUSIQUE

17h30 CINÉ-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Jean-Pol Passet. Réal.: Armand Fortin.
18h00 LES ECRIVAINS FRANÇAIS
«Victor Hugo en exil». Lorsque Victor Hugo descendit du train à Bruxelles, le 11 décembre 1851, déguisé en ouvrier, 19 années d'exil commencèrent pour le plus illustre des proscrits. Une carrière nouvelle s'ouvrait pour ce banni que l'épreuve allait mûrir. A travers les lieux et les paysages que Hugo hante de son souvenir, nous apprenons l'histoire de cette évolution intérieure, du pamphlet cinglant à la poésie visionnaire, de l'épopée des «Misérables» aux agitations des «Travailleurs de la mer». Scénario et présentation: René Michelems. Réal.: Charles Godefroid. Prod.: RTB.
18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
18h35 TELESCOPIE
Pierre Olivier interroge un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine. Réal.: Claude-H. Roy.
19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Robert Maltais, Marthe Nadeau, Gilles Pelletier, Louise Dufresne, Carole Chatel, Charlotte Boisjoli, Jean-Pierre Bergeron, Marc Messier, Mario Lirette, Monique Venne-Boisjoli, Danielle Schneider, Serge Bradet et le bébé Beaudoin. Le Baron sort de prison et revient au Centre où il est mal accueilli. Alcide est malheureux de cette situation et en profite pour raconter son histoire aux jeunes. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanchowsoir. De la salle Maisonneuve de la Place des Arts, Diane Dufresne interprète: «Vingtième étage». «A part de d'ça». «On tourne en rond». «Sur la même longueur d'ondes». «Mon petit boogie woogie». «La Vérité». «Hollywood Freak». «Ma vie». «J'me sens ben». «Laissez passer les clowns». Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Ballet de Shanghai. Spectacle de danses, entrecoupées de solos de flûte et de chants, qui fait revivre la lutte du peuple chinois pour son émancipation. Réal.: Neil Sutherland.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Rubens. Documentaire. Pierre-Paul Rubens, peintre et diplomate flamand du XVIIe siècle, a magnifié la peinture de son temps et fut un innovateur de génie. Narrateur: Michel Ruhl. Prod.: Télévision belge.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 DERNIERE EDITION
Nouvelles locales

23h00 POLITIQUE PROV.:
Le Parti québecois.

23h15 CINE-CLUB:
"Jeux d'été", drame produit par Ingmar Bergman. Une jeune danceuse suédoise se révolte mais, enfin se résigne après la mort de son amant.

LUNDI
24 octobre

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE
9h10 THE SUN RUNNERS
L'apprentissage de l'anglais. Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario. Treize personnages vivent des aventures fantaisistes.
9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Radio».

BONNYVILLE Henri P. Lemire

Réunion spéciale du comité d'éducation



Les membres du Comité d'Education de l'ACFA de Bonnyville sont, de g. à d., Laurier Hamel, vice-président, Dr. Bernard Brosseau, Charles Vincent, Simon Dallaire, Gérard Moquin. Assises, Marilyn Michaud, Solange Lajoie, présidente, Marie-Claire Champagne, secrétaire, Claudette Roy et Pierrette Ducharme. Absentes: Carmen Croteau et Madeleine Dumont.

Le président de l'A.C.F.A régionale de Bonnyville, Gilbert Proulx, s'est dit très heureux de voir la qualité et l'intérêt des membres du Comité d'Education de l'A.C.F.A., et ce à la suite d'une réunion spéciale avec le président du Comité d'Education Provincial, Michel Beaudoin et Alain Nogue, coordonnateur en éducation.

Monsieur Nogue a présenté une synthèse des objectifs de l'A.C.F.A. en matière d'éducation. Ces objectifs sont élaborés à cours terme et à long terme en ce qui concerne les actions à prendre auprès du gouvernement, des parents et commissaires et des professeurs.

Le surintendant des écoles, Michel Beaudoin a décrit la situation locale et expliqué que d'après le Plan d'Action, pour produire un étudiant bilingue, à la fin de la douzième année, il faudrait que celui-ci fréquente une institution où tout l'enseignement se fait en français sauf les cours d'anglais naturellement. Il serait aussi nécessaire de créer une atmosphère française pour permettre aux jeunes de vivre en français à l'école et ceci pour compenser les influences incontrolables du milieu.

Le Comité s'est ensuite penché sur la définition de l'école bilingue et la réaction à cet égard. Il fut conclu qu'il était nécessaire de mieux s'informer sur les recherches et les expériences d'autres groupes francophones canadiens qui ont vécu ou qui vivent cette question d'école bilingue.

Le rôle du Comité est le Plan d'Action et de recommander à l'A.C.F.A. dès juin 1978. L'exécutif est composé de Solange Lajoie, présidente, Laurier Hamel, Vice-président et Marie-Claire Champagne, secrétaire. Les autres membres sont Gérard Moquin, Charles Vincent, Dr Bernard Brosseau, Pierrette Ducharme, Madeleine Dumont, Claudette Roy, Marilyn Michaud, Simon Dallaire et Carmen Croteau.

La prochaine réunion du Comité aura lieu mardi, le 8 novembre au Centre Culturel.

▽

Les invités à la deuxième réunion du Comité d'Education furent, de g. à d., Alain Nogue, coordonnateur en éducation, Michel Beaudoin, président du Comité d'Education provincial et le Dr. Jean-Paul Bugeaud, président de l'ACFA provincial.



Bref historique de Bonnyville

par Henri Bourgoin.

Nous voyons ici la maison de M. et Mme Jos Drouin, construite en 1911, faite de bois rond, ses quatre coins taillés en queue d'aronde, elle est toujours debout et encore solide. Comme je l'ai dit, on peut la voir sur la Route 28A, quand on file vers Edmonton. Elle est à gauche dans la courbe du chemin sitôt qu'on est passé Vézeau Beach. Le gouvernement devrait déclarer ça SITE HISTORIQUE. Il en reste peu de ces monuments qui s'élèvent comme un souvenir de ceux qui ont tant peiné pour faire de ce pays sauvage ce que nous avons aujourd'hui.

M. Romuald Drouin a travaillé plusieurs années à aider son père au développement de sa terre. Plus tard, il choisit son propre homestead à environ trois milles au sud du Moose Lake. Puis, il épousa Mlle Gabrielle Caouette. Sous leur poussée, la terre grandit, et ils goûtèrent à la prospérité Avant leur retraite, ils se firent construire une jolie maison au village.

Hélas! jeune encore, Romuald subit un infarctus qui l'emporta. Il avait bien travaillé. ▽

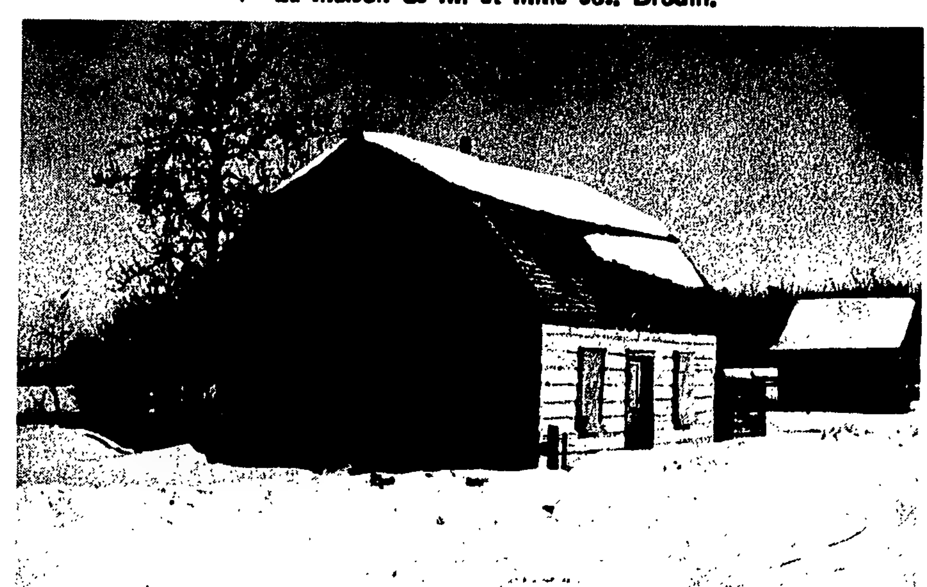


Mme Théodora Drouin à l'âge de 92 ans. Elle est veuve de Jos. Drouin.



M. Romuald Drouin et son épouse, née Gabrielle Caouette. ▶

▼ La maison de M. et Mme Jos. Drouin.



ST-PAUL

Stella Tremblay

Le Carrefour

Le travail continue sur notre nouveau bureau, et la date tentative de l'ouverture officielle est le vendredi 21 octobre prochain de 13h00 à 11h00 p.m. Soyez à l'écoute à la radio et dans les journeaux pour plus de nouvelles.

Présentement, il y a toujours la "vente de feu" sur les livres, disques, 8-pistes, et des cartes, à un prix très réduit. Aussi, il y a une vente spéciale des livres pour enfants.

Notre adresse est: 4914-50eme Avenue (au deuxième plancher, au-dessus de "Variety Flowers & Gift Shoppe.") L'entrée est dans la nouvelle bâtisse à M. J. Lagassé. Le numéro de téléphone est: 645-4800. Nous serons heureux de vous accueillir.

Le Bal des Moissons

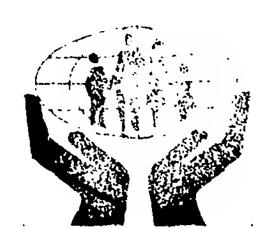
Le Bal des Moissons, une fête annuelle de l'A.C.F.A. de cette région, aura lieu le samedi 22 octobre à la cafétéria de l'Ecole Régionale a 9h00 p.m. Vous entendrez l'orchestre toujours bien reçu de Léo Lambert. Un souper chaud sera servi.

Cette année, la fête sera célébrée conjointement avec les Chevaliers de Colomb.

On vous promet beaucoup de gaîeté et d'entrain. Venez-y tous!

INFORMATIONS PROVINCIALES

(suite de la page 5)

ré qu'il serait mieux en mesure de représenter les électeurs que monsieur Schumacher. Selon monsieur Taylor, le député actuel passe une importante partie de son temps à l'extérieur de la chambre des communes.

Sur l'unité canadienne, laquelle tient à coeur monsieur Taylor, et qui a été son premier motif avoué pour se lancer sur la scène fédérale, le député indépendant a déclaré que la constitution canadienne ne prévoyait qu'une langue officielle: l'anglais. Il a déclaré qu'il était temps que les canadiens cessent de s'illusionner là-dessus, et qu'il se ferait le devoir de tirer les choses au clair une fois élu. Monsieur Taylor estime donc que les Québécois ont le droit de parler français chez eux, mais non pas forcer les autres à le parler, ni d'empêcher les autres de parler ou d'apprendre l'anglais au Québec. La réunion de mise en candidature du parti conservateur national aura lieu à Strathmore le 23 octobre prochain. ▽

CONCOURS "NOUVEAU NOM"
COLLEGE UNIVERSITAIRE SAINT-JEAN

Puisque le C.U.S.J. est devenu faculté de l'Université de l'Alberta, il faut lui donner un nouveau nom, tout en tenant compte de sa raison d'être: **demeurer intégralement francophone.**

Un montant total de $100 sera décerné à la (aux) personne(s) qui aura(ont) soumis le nom choisi par le comité.

DATE LIMITE: le 4 novembre 1977.

Toute suggestion doit être envoyée au: COMITE DE RECRUTEMENT
8406 - 91ième rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

Quand je pense tout seul...



Vivre aujourd'hui

Je m'aperçois qu'en fin de compte je suis un optimiste. C'est peut-être lorsque je rencontre des gens qui sont découragés, et qui ont une vision bien sombre de l'avenir que je me rends à l'évidence que je dois être optimiste. Je ne peux absolument pas être d'accord avec les prophètes de malheur qui prévoient la fin du monde pour cette décennie, ou qui, sans aller à ces extrêmes, ont une vision très noire des choses. Où va la jeunesse aujourd'hui? Où mènent la pornographie, la drogue et la boisson si ce n'est à un grave châtiment prochain? L'Anti-Christ n'est-il pas déjà parmi nous?

Je pense que chaque génération, à partir de celle des Apôtres, a cru que la fin du monde était prochaine. Et chaque génération a eu son plein quota de marginaux aux visions apocalyptiques. J'ai de la difficulté à comprendre pourquoi des gens se permettent de glisser dans de telles phobies, et se remplir le coeur et l'esprit de terreur et d'angoisse. Pour ma part, je crois que la vie est déjà trop courte pour me la remplir de fantômes et de monstres. Je pense que la vie est un don précieux que Dieu nous donne pour notre bonheur, pour notre paix et notre joie.

Pour être heureux on n'a pas besoin d'attendre de gagner la Loto-Canada ou de faire de grands voyages à l'étranger. Il suffit d'accepter de vivre chaque journée comme le don le plus précieux que nous ayons. Certaines personnes ne vivent que dans le passé: "Quand j'étais jeune..." Elles ne se rendent pas compte que ce qui est important pour elles, c'est de vivre pleinement le présent, car le passé n'est plus qu'une bouffée de souvenirs. Certaines autres personnes ne vivent qu'en fonction de l'avenir: "Quand je prendrai mes vacances... quand je serai à ma retraite..." Et il pleut durant les vacances, et l'arthrite nous préoccupe à notre retraite. L'avenir on ne l'a pas non plus. Tout ce que nous avons c'est l'aujourd'hui, et c'est ce qu'on est appelé à vivre dans l'action de grâce.

Ce qui peut remplir notre vie c'est le fait d'être vivant, d'avoir la santé, de pouvoir se remplir les poumons d'air frais, même d'air un peu pollué, de pouvoir marcher, d'admirer le soleil, les nuages, les fleurs, les oiseaux. Vivre c'est d'être conscient des personnes qui remplissent ma vie, et de se savoir aimé, et de pouvoir aimer. C'est aussi de se sentir grandir, évoluer, appeler à franchir de nouvelles étapes, même celles du vieillissement ("Tiens, un autre cheveu blanc! ") dans la sérénité.

"Mais, me direz-vous, tout n'est pas rose, il y a la maladie, les infirmités, la mort..." Je ne peux pas le nier, mais en même temps je ne peux pas devenir pessimiste ni abattu et cela à cause du témoignage des personnes ainsi affligées qui sont heureuses et sereines malgré tout.

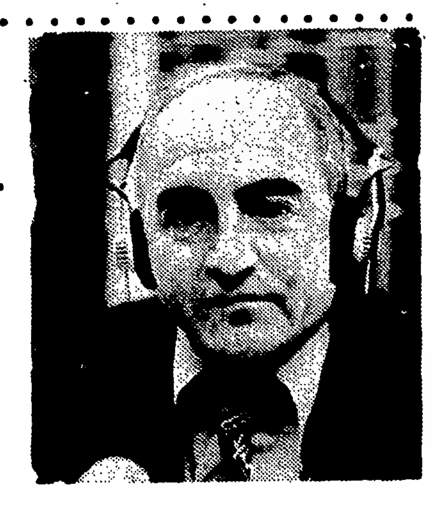
Une amie qui a donné naissance à un bébé mentalement déficient me confiait: "Il était un temps où je ne croyais jamais plus pouvoir rire de ma vie, mais aujourd'hui je me sens très heureuse, et je remercie Dieu pour le don merveilleux de cet enfant."

Le jour de Pâques 1964, alors que j'étais au scolasticat, nous avons appris que le père d'un confrère venait de mourir à l'âge de 57 ans d'une attaque de coeur, laissant 7 enfants, dont l'aîné était Guy, mon confrère Oblat. Il ne pouvait être question qu'il se rende chez lui pour être avec sa mère et sa famille à cause des distances. J'étais très attristé car Guy était un bon ami. Je n'ai pu le voir ce matin-là, car il demeurait dans sa chambre. Vers la fin de la matinée, cependant, j'ai aperçu une note qu'il avait affichée au babillard. Il avait écrit un texte latin tiré de la messe de Pâques qui disait: "Voici le jour qu'a fait le Seigneur, c'est un jour de joie, alleluia! " J'ai senti le frisson me monter dans le dos tellement cette réaction m'était inattendue. Guy était un homme de grande foi, et c'est cette foi vivante qui venait apporter du sens à une journée particulièrement douloureuse de son existence.

Depuis, je me suis souvenu que chaque jour est un don de Dieu, et que c'est un jour de joie. Puisse notre foi permettre à l'alleluia de surgir de notre coeur, même s'il pleut au-dedans comme au-dehors.

Jacques Johnson o.m.i.

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

BASEBALL

La série mondiale est maintenant terminée. Au moment d'aller sous presse, nous ne savons pas encore qui va remporter cette grande série. Chose certaine, vous avez fait votre choix au tout début des séries. De mon côté, je suis allé voir mon expert Gilbert Caron qui m'avait assuré que les DODGERS l'emporteraient en 6 matchs. Voici donc, ce qu'écrivait Gilbert le jour du premier match des Séries Mondiales entre les YANKEES de New-York et les DODGERS de Los Angeles.

Deux géants s'affrontent en série mondiale; deux géants et aussi deux grands rivaux. Comme en 19eee, ors e la dernière confrontation entre ces deux équipes dans la grande classique du basball de l'année; les DODGERS devaient l'emporter sur les YANKEES de New-York. Raisons: Un personnel de lanceurs alertes et une défensive alerte, la meilleure équipe de la Ligue Nationale. Au bâton, les deux équipes sont à peu près d'égale puissance, les DODGERS sont peut-être un peu plus forts. DUSTY BAKER, STEVE GARVEY, RON CEY et REGGIE SMITH sont les frappeurs qui ont réussi à canonner 30 circuits au cours de la saison.

Chez les YANKEES, REGGIE JACKSON, (32 circuits, 112 points produits), GRAIG NETTLES, (37 circuits, 106 points produits) et THURMON MUNSON, (.307, 101 points produits) sont d'une classe à part. D'un autre côté, les DODGERS peuvent compter sur un champ extérieur rapide et qui possède des bras forts. New-York ne jouit pas de tels atouts et devra en subir les conséquences. Au champs intérieur, les deux formations sont de force à peu près égale, GRAIG NETTLES pourrait s'avérer in joueur précieux pour les YANKEES tandis que le duo RUSSEL–LOPES pourrait accomplir des merveilles pour les DODGERS'.

Chez les lanceurs, l'avantage est considérablement du côté des champions de la Ligue Nationale. DON SUTTON, RICK THODEN, DOUG RAU et TOMMY JOHN (lanceur Bionic) devraient remporter la série. Chez les YANKEES, quelques-uns sont souffrants, JIM CATFISH HUNTER n'a pas lancé depuis un mois, GULLET ennuyé par une blessure à l'épaule, Holtzman. Il reste quand même des GUIDRY, TOREZ et et en relève SPARKY LYLE. PREDICTION: Les DODGERS de Los Angeles en 6 matchs.

HOCKEY

Les ligues majeures de Hockey ont amorcé la semaine dernière les saisons régulières. Lans la Nationale, nul doute (à moins qu'un avion s'écrase quelque part avec toute l'équipe) que les CANADIENS de Montréal sont les grands favoris pour remporter encore cette année la COUPE STANLEY. L'Institution POLLOCK et COMPAGNIE aura quand même de la difficulté à améliorer sa fiche de l'an passé, mais elle a très bien commencé la saison.

Dans l'autre circuit et bien, les JETS de Winnipeg, les WHALERS de la Nouvelle-Angleterre, et les NORDIQUES de Québec, une de ces trois formations remportera la COUPE AVCO. Une saison qui promet, et peut être la dernière pour l'Association Mondiale.

FOOTBALL

Les GOLDEN BEARS de l'Université de l'Alberta ont perdu leur deuxième match en autant de rencontre en fin de semaine contre les THUNDERBIRDS de l'Université de la Colombie-Britannique par le compte de 42-16. La semaine dernière, les BEARS avaient perdu contre les DINOSAURS de Calgary 14-0 et ces derniers auront une chance de passer seul au premier rang de la conférence de l'ouest alors qu'ils recevront les BISONS de l'Université du Manitoba vendredi soir prochain. Suite aux matchs de fin de semaine, les BEARS sont toujours en première position au classement avec 9 points, Cagary en deuxième place avec 8, UBC 7, Manitoba 6 et Saskatchewan 2.

Le botteur de précision DAVE CUTLER continue de s'agripper à la première place des compterus de la conférence de l'Ouest de la Ligue Canadienne de Football. Hier à Regina, CUTLER a réussi 4 bottés de placements et trois convertis pour pousser son total de points à 155. LOUI PASSAGLIA de Vancouver est toujours en deuxième position des compteurs avec 135. PASSAGLIA a compté tous les points de son équipe soit 18 alors que les LIONS ont battu les ALOUETTES. BERNIE RUOFF de Winnipeg a maintenant 114 points en troisième position.

GOLF

L'australien GRAHAM MARSH a remporté le tournoi de Lancome à Paris en fin de semaine. MARSH a battu en éliminatoire le jeune brillant golfeur espagnol SEVERIANO BALLESTEROS. Le vétéran golfeur japonais MASAHI OZAKI a remporté le tournoi de Nagoya doté d'une bourse de 145 mille dollars. OZAKI a terminé un coup devant un autre japonais et trois coups de mieux que le champion de l'omnium Britannique et le tournoi des maitres TOM WATSON.

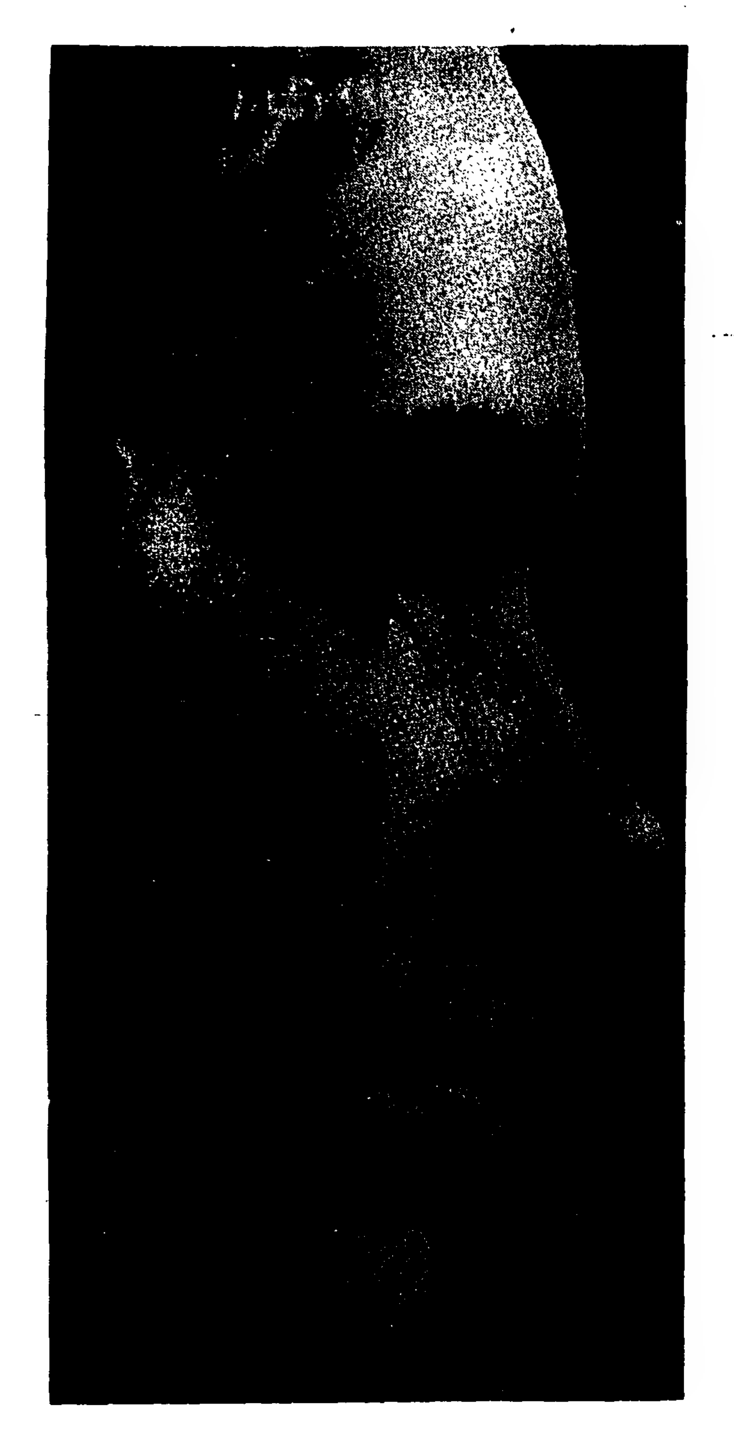
SOCCER

Le Canada a défait le Guatemala lors du troisième tour de qualification pour la coupe du monde à Mexico. Les buts pour le Canada ont été comptés en première demie par BOB LENARDSUZZI et BUZZ PARSONS.

COURSES AUTOMOBILES

Le vétéran conducteur de voiture STOCK CALE YARBOROUGH a remporté le troisième tour de la course internationale des champions à Riverside en Californie. YARBOROUGH entrain de remporter son deuxième titre nationale d'affilée a pris les devant à la mi-temps de la course et a facilement remporté la victoire. MARIO ANDRETTI a terminé en deuxième position et AL UNSER en troisième.

ARTS & SPECTACLES



Liv Ullman: ma vie...

La meilleure comédienne du cinéma actuel raconte son enfance, son premier mariage, sa liaison avec Ingmar Bergman, sa fille Linn...

On venait d'introduire le rock en Norvège. Toutes les filles portaient des jupes larges et plusieurs jupons empesés par-dessous. L'année où l'on tombait amoureux à tout bout de champ. Corps et âme étaient emplis d'un doux parfum et de bonheur. J'avais fait la paix avec l'école, simplement parce que je n'y attachais plus la moindre importance. Mes notes étaient bonnes, mais je considérais que tout ce qui m'était enseigné était sans la moindre utilité pour la vie que j'étais appelée à vivre.

Rares parmi nous étaient celles qui défiaient la morale qui nous était inculquée à la maison. Il y eut rarement autant de réticentes vierges de dix-sept ans que l'année où l'on introduisit dans les mœurs le rouge-à-lèvres-qui-tient. Nous nous vantions d'expériences imaginaires. Nous chuchotions nos espérances aux amies les plus proches. Les filles de ma génération rêvaient de liberté et d'un statut professionnel. Mais, en même temps, brûlaient du désir d'être mariées et dorlotées.

À dix-sept ans, je refusai de continuer à aller en classe. Maman me traîna du directeur de l'école au psychologue, puis à la famille, mais rien n'y fit. Je ne pouvais simplement plus m'imaginer dans une classe et endurant cet ennui mortel.

Je voulais connaître le monde.

Un mois plus tard, je me retrouvais sur le pont d'un steamer, regardant de tous mes yeux se matérialiser devant moi un port anglais. L'aspect général était gris et étranger. J'avais peur.

Au petit matin, je mis pied à terre à Newcastle. Une pension de jeunes filles devait être ma première étape. J'endurai la pension quinze jours, exactement. Je dormais en dortoir avec six autres jeunes filles. L'une d'elles voulait absolument venir dans mon lit. Pour ne pas l'offenser, je lui affirmai que j'étais fiancée. Le rouge à lèvres et la poudre de riz étaient interdits. Nous n'étions pas non plus autorisées à porter des bijoux. Le premier soir, la directrice se tenait plantée à l'entrée du dortoir, sa chevelure gris acier impeccablement tressée en une natte qui lui entourait la tête. Elle m'observa sévèrement tandis qu'allongée sur mon lit j'étais comme le mal du pays en personne à dix-sept ans.

—Vous aviez les coudes sur la table, au dîner. Ce n'est pas la coutume ici!

J'allais avoir dix-huit ans et j'arrivais à Oslo après avoir pris des leçons d'art dramatique à Londres. J'étais convaincue de savoir pratiquement tout. Jamais le moindre doute ne m'effleurait, en tout cas, quant à mes possibilités d'actrice.

Tout au fond de moi, cependant, j'éprouvais quand même un sentiment d'incertitude et une certaine nostalgie pour l'école de Trondhjem où mes amies préparaient maintenant leurs examens d'entrée à l'université, vivant dans l'atmosphère sécurisante de l'école, de l'étude, du foyer et des relations amicales.

Quant à moi, j'allais devoir prendre l'existence à mon compte pour la première fois de ma vie. Je disposais d'un logement d'une pièce, avec entrée indépendante, et je me préparais à suivre des cours à l'École d'art dramatique.

Après mon audition (Juliette, Ophélie): J'attends dans un couloir qu'on affiche la liste des candidats admis. La liste est enfin affichée. Un grand garçon maladroit se plante à côté de moi et lit à haute voix le nom des élus. Je sens en moi mourir quelque chose, lorsque je me rends compte que je ne suis pas sur la liste, et je comprends, lorsqu'il s'arrête subitement à l'avant-dernier nom, qu'il est, lui, sur la liste. Il sourit, sans plus, et sort rapidement, comme si rien ne lui était arrivé.

Pendant des années, j'ai suivi sa carrière. J'espérais trouver dans son succès une justification de ma défaite.

Il est aujourd'hui négociant en poisson, en Suède, et à ce que l'on dit très satisfait de son existence.

Je marchai toute la nuit, sous le choc, et avec le pressentiment qu'il en irait toujours ainsi dans ma vie—comme aux bals de l'école de danse, où le succès isolait certaines d'entre nous, tandis que les autres, les perdantes en robes roses, allaient pleurer aux lavabos.

La voix de Linn au téléphone. Je sens une certaine distance et de la réserve. Je l'assure de mon amour.

—Ma toute petite, tu es plus importante pour moi que tous les autres.

—Non! Ce n'est pas vrai!

Je suis toujours dans le bus qui nous conduit cahin-caha vers une autre région isolée de Norvège. Presque toujours en route. Rarement à la maison. Et je vois les nurses et les voisins tenant ma fille dans leurs bras, faisant ce que mes bras et mes mains devraient faire. Peut-être perçoit-elle leur pitié, une pitié dont moi je suis sûre, bien qu'ils s'efforcent de me la cacher.

Je me rends compte que pour eux ma profession et mon succès équivalent à un échec, parce qu'il y a un vide à ma place au foyer, où ils s'efforcent de me remplacer. Leurs pensées critiques, que je devine. Et que je comprends d'autant mieux qu'elles sont aussi les miennes.

Dans le bus, entourée de gens, j'ai peur que ma solitude devienne aussi celle de ma fille. La solitude, pour moi ça marche. Mais pour elle?

Nos anneaux d'or étaient larges. Nous étions embarrassés tous les deux dans la boutique le jour où nous les avons choisis et avons déclaré à la vendeuse que les anneaux étaient pour quelqu'un d'autre. J'ai noté qu'il flirtait avec elle.

Un jour, je lui ai annoncé que je croyais être enceinte, mais que je ne voulais pas de bébé. Il a pleuré.

Il se spécialisa en psychiatrie, tandis que je continuai à travailler au Théâtre norvégien.

J'avais l'impression de vivre en sécurité dans un cocon. Le sentiment de mutuelle proximité qui nous unissait était celui qui rapproche un frère ou une sœur, lorsqu'ils ont derrière eux la même sécurité.

J'étais dépendante et heureuse qu'il soit le plus fort et qu'il ait envie de s'occuper de moi.

Il nous arrivait parfois d'éprouver subitement de la haine l'un pour l'autre, lorsque nous nous heurtions à une barrière impossible à définir.

Nous étions convaincus d'avoir un avenir commun et pourtant nos rêves étaient différents.

Notre mariage dura cinq ans.

Jamais plus je ne pourrai être aussi jeune, avec qui que ce soit.

Je demande à un homme qui m'est cher: «Quel est ton plus grand bonheur?» Nous sommes dans le nouveau cottage d'été. Le ciel est sinistrement gris et il pleut à verse. Je nous avais imaginés nous promenant nus et bruns, et beaux, et nous découvrant encore l'un l'autre dans le soleil.

—Mon bonheur? répond-il en sortant le nez de sa lecture.

Il ne sait pas ce que je pense. Peut-être craint-il de ne pas répondre ce que je souhaite entendre?

—Mon bonheur?... Je crois que je suis heureux quand j'ai travaillé à la sueur de mon corps toute la journée, travaillé à

(suite à la page 26)



Un choix national

SECTION 7

Chapitre 3

La langue et l'unité canadienne

Le maintien de l'unité du Canada dépend beaucoup, mais non exclusivement de la politique des langues officielles, laquelle découle d'une situation de fait. La population doit avoir claire connaissance de cette situation et accepter la nécessité du changement.

Ce chapitre traitera donc de quelques-uns des éléments historiques ou contemporains qui intéressent l'intégrité du Canada.

Tel qu'il existe, le Canada est l'oeuvre d'hommes qui souhaitent partager une expérience commune. Dans un pays aussi étendu, cette volonté de coexistence évolue constamment en raison tant des distances que de la diversité de nos conceptions de la vie. Il ne faut donc pas s'étonner que ce dessein semble parfois hésitant.

Une des raisons de la fragilité de l'unité nationale est notre difficulté à saisir la complexité de nos problèmes collectifs. Francophones comme anglophones, nous avons tendance, tout naturellement, à concevoir le pays à partir de notre expérience locale ou régionale. Nous oublions souvent la grande diversité du Canada et la richesse que constituent les coutumes, les croyances et les vues des Canadiens du Québec, de l'Ontario, des Maritimes ou de l'Ouest. Mais, devant la complexité, les hommes n'ont pas toujours la patience des solutions suffisamment mûries; ils les veulent simples et rapides. Les Canadiens, pas plus que les autres peuples, n'échappent à cette impatience. Pourtant, les problèmes du Canada, et la question linguistique n'est pas le moindre, ne seront pas résolus en un tournemain. Aux solutions tranchées, il faudra souvent préférer les réponses nuancées et les accommodements. La souplesse et la tolérance se font d'ailleurs de plus en plus nécessaires dans le monde actuel où la complexité s'accroît sans cesse et où l'interdépendance des peuples est la condition de leur progrès.

Si les Canadiens ont quelquefois du mal à dégager une identité commune, ce n'est pas qu'ils soient impuissants à exprimer des idées et des sentiments collectifs. Nos écrivains, nos peintres et nos artistes, francophones ou anglophones, confirment aux yeux de tous la singularité de l'aventure canadienne. Mais les Canadiens refusent de masquer leurs différences derrière une façade d'homogénéité factice. Ils en sont fiers et cherchent même à les cultiver. Délibérément, et non par manque d'imagination, ils résisteront toujours à une conception monolithique de leur identité nationale.

Il ne saurait donc y avoir d'unité nationale au Canada sans une affirmation permanente et réelle de nos différences individuelles, culturelles et régionales car, à travers elles, c'est la personnalité et la liberté de chacun qui s'expriment. L'amour et l'amitié supposent le respect de l'originalité profonde des êtres chers; c'est d'ailleurs la condition de notre épanouissement. N'est-ce pas, en vérité, le propre de l'homme civilisé de s'ouvrir aux autres.

Acquiescer à la dissemblance permet aux Canadiens de langue française et de langue anglaise de se manifester en toute liberté dans un pays dont l'existence dépend du rejet de l'uniformité linguistique et culturelle. La réalité fondamentale du Canada ne trouvera pas les conditions de son actualisation dans l'affirmation intransigeante de nos projets respectifs, mais dans la poursuite réfléchie des objectifs communs que nous fixent nos valeurs et nos intérêts individuels et communautaires.

La multiplicité des attitudes et des points de vue peut, bien sûr, devenir une cause de désunion. Mais sans l'acceptation des particularités, la cohabitation devient impossible. Certains semblent accepter difficilement que la minorité francophone, largement concentrée au Québec, veuille à la fois préserver ses valeurs et prendre une part active à la vie canadienne. C'est pourtant essentiel.

Par ailleurs, il ne peut pas y avoir d'unité nationale sans la poursuite d'objectifs communs et un désir collectif de les atteindre. Assurer à tous les Canadiens la sécurité économique et matérielle, mettre en valeur nos ressources, partager nos richesses avec les déshérités du monde entier, voilà autant d'objectifs capables de nous unir. Mais pour les atteindre, il nous faut voir au-delà de nos idéologies respectives.

La Confédération est née d'une préoccupation analogue. Elle a d'abord permis de concilier les différences entre Français et Anglais de la Province du Canada; leurs divergences, on le sait, avaient presque réduit le gouvernement à l'immobilité. Cette entente ouvrait la voie à la réalisation des autres tâches que les partenaires s'étaient fixées: la croissance économique, la construction de réseaux ferroviaires qui puissent faire concurrence aux réseaux américains, l'expansion vers l'Ouest pour que le pays s'étende de l'Atlantique au Pacifique, l'absorption de la croissance démographique et la consolidation de l'unité nationale que rendait nécessaire la menace d'une invasion américaine.

Atteindre ces objectifs, ce sera l'oeuvre commune des Canadiens des provinces fondatrices de la Confédération et de ceux des provinces et territoires qui y sont entrés par la suite. Ce pays n'est issu ni du sang, ni de la grande rhétorique; il s'est bâti sur la patience et l'acharnement au travail.

Les motifs qui ont donné lieu à la Confédération sont toujours présents. Le progrès économique doit s'accélérer dans toutes les régions. Il faut améliorer le plus économiquement possible les moyens de transport. Le pays s'étend jusqu'à l'Ouest, mais les régions septentrionales nous défient par les problèmes très particuliers qu'elles posent. D'aucuns s'inquiètent de la puissance économique des Etats-Unis et de la menace qu'elle fait peser sur notre indépendance politique. D'autres Canadiens, anglophones surtout, craignent son influence culturelle. Bien des Canadiens de langue française partagent cette crainte, quoiqu'ils s'inquiètent au premier chef de l'intégrité de leur langue. Au plan politique, enfin, notre avenir s'est fait plus incertain et plus imprévisible encore, puisque l'actuel gouvernement du Québec se donne pour objectif de séparer le Québec du Canada et de former un pays indépendant.

Aux raisons qui, depuis son origine, justifient l'existence de la Confédération, d'autres sont venues s'ajouter: l'élimination des disparités régionales, la réduction du chômage, le maintien du niveau de vie ou encore le développement des ressources énergétiques.

Divers autres problèmes débordent le Canada et ont une portée internationale: la pollution et ses conséquences sur l'environnement; la course aux fournisseurs de pétrole et la nécessité de trouver, pour l'avenir, des solutions de rechange peu coûteuses et pratiques à cette source d'énergie; la production alimentaire et sa distribution dans le monde; la répartition des richesses entre nations riches et nations pauvres; la mise en valeur des ressources sous-marines.

Il faut bien se rendre compte que le système de gouvernement institué au moment de la création de la Confédération est, l'un des plus souples qui soit; par ailleurs, faut-il le dire, la forme même de notre fédéralisme n'a rien de sacré. Notre lien essentiel est une volonté commune de nous gouverner avec discernement, conformément à nos besoins. Notre constitution n'est pas immuable; pourtant, les tentatives pour la rapatrier en vue de la modifier nous-mêmes se sont heurtées à bien des résistances.

Le Canada est un pays indépendant depuis déjà longtemps. Mais son immensité, la dispersion de sa population et l'attachement de chacun à sa communauté ou à sa région font que ce sentiment d'indépendance est vécu localement avant de l'être au plan national. Il y a là un énorme danger, car nous n'avons pas vérifié jusqu'à quel point c'est l'unité du pays qui rend possible les exceptionnelles libertés individuelles et l'autonomie locale et régionale dont jouissent les Canadiens. A vrai dire, nous ne disposons pas ici d'instruments de mesure.

Notre difficulté à former un pays uni ne découle pas seulement de la présence sur un même territoire de deux groupes linguistiques distincts. Nous sommes aussi divisés, par exemple, sur les rôles respectifs des gouvernements fédéral et provinciaux, sur les moyens à prendre pour réduire les disparités économiques, sur la façon de venir en aide aux régions défavorisées. Mais nous ne pouvons pas consacrer toute l'attention nécessaire à ces question, car nous nous heurtons sans cesse au même écueil: nos différences d'ordre linguistique et culturel.

On en revient donc à la question fondamentale à laquelle les Canadiens n'ont cessé de répondre depuis 1759: quelle solution permettra aux Canadiens des deux langues officielles de s'épanouir en toute liverté, à la poursuite d'objectifs communs?

Autrement dit, la division du pays en deux ou plusieurs entités politiques faciliterait-elle la solution de la question linguistique? Dans l'affirmative, le débat sur la langue prend fin aussitôt. Mais alors, surgiront d'autres questions. La division du Canada s'accompagnerait-elle d'une augmentation ou d'une diminution de la liberté individuelle? Offrirait-elle plus de sécurité ou une plus grande instabilité économiques? Une plus grande sécurité ou plus de fragilité culturelles? Procurerait-elle ou non aux futurs Canadiens un meilleur cadre de vie? Leur permettrait-elle de contribuer plus efficacement à la solution des problèmes mondiaux?

Si les Canadiens de langue française et de langue anglaise jugent qu'ils s'épanouiront davantage dans un pays uni, ils doivent alors être prêts à faire preuve de pondération et à adopter les attitudes qui feront du Canada un pays dynamique et solidaire.

Les Canadiens de langue et de culture françaises ont une personnalité et des aspirations spécifiques. Il en est de même des Canadiens anglophones. Leurs dissemblances peuvent être créatrices s'ils s'emploient à créer un climat d'entente favorable à la libre expression et au respect des opinions de chacun, même si leurs habitudes de vie devaient en être quelque peu dérangées. Seuls les individus, et non les gouvernements, peuvent faire ce genre de choix.

Devant ces interrogations, les Canadiens peuvent tirer de nombreuses leçons du passé et du présent. Le Canada n'est pas une abstraction. S'il vit aujourd'hui sous un régime fédératif, il le doit à sa population qui s'est toujours efforcée de placer au-dessus de tout l'esprit de tolérance.

Nous vivons à une époque où la liberté a souvent été acquise au prix de sanglantes révolutions. Ces luttes héroïques pour la défense de valeurs les plus universelles ont frappé l'imagination et soulevé les sentiments les plus nobles. Par comparaison, le Canada semble être un pays sans passion et sans voix. En fait il menait son combat sur un autre front.

L'évolution du Canada a permis néanmoins à ses habitants de jouir d'une très grande liberté personnelle et d'une autonomie nationale, provinciale, régionale et locale peu communes. Cette évolution s'est faite sans heurts, dans un climat de stabilité interne relative, dont il n'existe guère d'exemples ailleurs. Les progrès qui sont le fruit de l'ingéniosité et de l'imagination et sont réalisés dans la stabilité, le dur labeur, des longues négociations et le respect de l'autre n'en sont pas moins héroïques. Fruits de la compassion et de l'honnêteté, ils sont la victoire de la raison sur la force aveugle. Ils découlent d'une vision du monde tout aussi noble que les valeurs défendues par les armes. Enfin, ils sont héroïques parce qu'ils rendent hommage aux valeurs fondamentales de l'existence.

Les moyens employés par le Canada pour réaliser et maintenir son unité nationale apparaîtront prosaïques à certains. D'autres les jugeront utopiques. Toujours est-il que ces moyens se sont révélés efficaces, puisqu'ils ont contribué à créer un climat social favorable à la prospérité du pays.

Le Canada fait partie de nous tous, mais il est aussi extérieur à nous. En tant qu'individu, collectivité région, nous pouvons tenter de vivre sans lui. Mais le Canada peut nous enseigner une chose que nous avons tendance à oublier, nous de la génération actuelle, mais que nos ancêtres avaient bien vue: le peuple canadien est un des peuples les plus favorisés de la terre; il a la chance de vivre une expérience humaine et spirituelle sans comparaison avec les quelques désaccords qui tendent à le diviser; le Canada est, pour le monde, l'exemple d'un pays édifié sur le bon sens, la bonne foi et la paix.

(suite à la page 21)

Compte tenu de l'importance que revêt actuellement la question linguistique dans le contexte de la politique canadienne, voici le texte intégral du Livre Blanc sur les Langues, présenté aux Communes le 21 juin 1977 par le secrétaire d'Etat, John Roberts.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Un choix national

(suite de la page 20)

Chapitre 4

Les principes de la politique des langues officielles du Canada

Le gouvernement fédéral a la conviction que le Canada ne pourra pas maintenir son unité si le français et l'anglais ne sont pas acceptés et reconnus dans tout le pays comme langues officielles.

Le gouvernement fédéral rejette l'idée d'un Canada divisé en deux pays unilingues distincts ou en deux régions unilingues opposées à l'intérieur d'un même pays. Bien que différentes en apparence, ces deux solutions, en fait, aboutissent au même résultat: d'un côté, une province ou un état du Québec unilingue francophone,de l'autre, le reste du Canada ou un Canada tronqué,, unilingue anglophone.

Le gouvernement écarte ces solutions avant tout parce qu'elles ne tiennent pas compte de l'existence des groupes minoritaires de langue officielle du Canada. Sur un total de 21,5 millions d'habitants, 1,7 million de Canadiens, soit 8 o/o de la population, vivent dans des provinces où, du point de vue des langues officielles, ils sont minoritaires. Dans chacune des provinces et dans les territoires, il y a un groupe minoritaire de langue officielle. Ainsi, vivent au Québec, 789 185 Canadiens de langue maternelle anglaise, soit 13 o/o des habitants de la province. De même, 926 400 Canadiens de langue maternelle française vivent dans des provinces autres que le Québec. Le tableau suivant indique la répartition des groupes minoritaires de langue officielle au Canada:

MINORITES FRANCOPHONES OU ANGLOPHONES

	POPULATION	MINORITE	0/0
Canada	21 568 310	1 715 585	8,0
Terre-Neuve	522 105	3 640	0,7
Ile-du-Prince-Edouard	11 640	7 365	6,7
Nouvelle-Ecosse	788 960	39 335	5,0
Nouveau-Bruns.	634 560	215 725	34,0
Québec	6 027 760	789 185 *	13,1
Ontario	7 703 105	482 040	6,3
Manitoba	988 245	60 545	6,1
Saskatchewan	926 245	31 605	3,4
Alberta	1 627 875	46 500	2,9
Colombie-Brit.	2 184 620	38 035	1,7
Territoire du Yukon	18 385	450	2,4
Territoires du Nord-Ouest	34 810	1 160	3,3

* Anglophones. Les autres chiffres désignent des minorités francophones.

Ceux qui préconisent la division ou la séparation du Canada en fonction de la langue voient, à n'en pas douter, dans l'absorption progessive des minorités, la solution à nos difficultés d'ordre linguistique.

Le gouvernement fédéral refuse cette division qui conduirait inexorablement le Canada, ou ses parties séparées, à l'uniformité linguistique et la conformité culturelle.Les Canadiens ont toujours écarté cette polarisation au nom de la dualité foncière du pays. Accepter la division du Canada en fonction de critères linguistiques ou culturels serait ruiner tout le travail accompli par les Canadiens qui, au fil des années, ont édifié un nouveau pays, dans l'acceptation et le respect des différences respectives.

Le principe d'une telle division est inaceptable, car il prive les canadiens de l'héritage d'un pays. Il dénie aux Québécois un territoire sur lequel ils ont autant de droits que les autres Canadiens, et à ces autres Canadiens une portion du pays sur laquelle ils ont des droits égaux. Le gouvernement croit que l'idée d'une séparation ou d'une division en fonction de critères linguistiques doit être rejetée par tous les Canadiens, où qu'ils vivent.

Ce principe est inacceptable, enfin, car le gouvernement fédéral a la responsabilité de préserver et d'affermir la langue et la culture des Canadiens francophones d'Amérique du Nord; et il entend l'assumer. Pendant bien des années, le gouvernement fédéral a favorisé l'essor et la protection de la langue et de la culture françaises au Canada par l'entremise de ses organismes administratifs et culturels et aussi, dans une large mesure, par les organismes politiques fédéraux. Ceux-ci sont au nombre des meilleurs garants de l'épanouissement linguistique et culturel des Canadiens d'expression française. Les rejeter serait irresponsable. Dans le régime actuel, les organismes fédéraux constituent l'une des principales sources de protection et de promotion de la langue et de la culture françaises au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

Afin de faire accepter et reconnaître le français et l'anglais comme langues officielles du Canada, le gouvernement fédéral a formulé certains principes qui, globalement, constituent une charte des langues officielles du Canada. Certains d'entre eux rendent explicites des situations de fait qui existent au pays depuis de nombreuses années. Certains ont été admis plus récemment, d'autres enfin sont nouveaux. Le gouvernement juge essentiel, dans la conjoncture actuelle, de formuler clairement ces principes.

La langue est un aspect important de la vie d'un pays et c'est pourquoi l'adoption et la mise en oeuvre d'une politique linguistique exige la participation de tous les citoyens et de tous les paliers de gouvernement. En régime fédératif, le pouvoir de légiférer en matière de langue est partagé entre différents gouvernements. En conséquence, les principes qui sous-tendent la politique des langues officielles concernent non seulement les citoyens canadiens, mais les gouvernements provinciaux aussi bien que le gouvernement fédéral.

Ces principes visent à traduire dans les faits l'égalité de statut dont jouissent le français et l'anglais en tant que langues officielles du Canada. Le gouvernement souhaite que ces principes soient admis par tous les Canadiens et par tous les gouvernements provinciaux, et qu'ils constituent la charte de la dualité linguistique d'un Canada multiculturel.

Ces principes sont les suivants:

Au Canada, tout particulier a le droit, dans sa vie privée, de parler la langue de son choix.

Au Canada, le français et l'anglais jouissent d'un statut égal et sont les langues officielles du pays.

Le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien. En conséquence a) les politiques gouvernementales, fédérales et provinciales, doivent garantir les conditions du maintien et de l'épanouissement de ce patrimoine linguistique; b) là où il existe des minorités francophones ou anglophones, les instances publiques fédérales et provinciales doivent les inciter et les aider à préserver leur langue.

Sauf circonstances particulières qui justifieraient qu'on diffère l'application de ce droit, les Canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et les services appropriés leur seront offerts chaque fois que le nombre d'élèves sera suffisant.

Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada; ils en retireront un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière . Ces Canadiens de l'une et l'autre langue officielle pourront ainsi plus aisément communiquer entre eux, mieux apprécier leurs modes de vie respectifs et faire office de lien naturel entre les deux communautés linguistiques.

Les Canadiens doivent avoir la possibilité de communiquer avec les organismes fédéraux et d'en recevoir les services sollicités dans la langue officielle de leur choix; des mesures doivent être prises à cet effet chaque fois que la demande est suffisante.

Compte tenu du principe précédent, les Canadiens des deux principaux groupes linguistiques du pays doivent jouir des mêmes possibilités d'emploi et de carrière dans l'administration fédérale et doivent pouvoir y travailler dans la langue officielle de leur choix.

Les deux principaux groupes linguistiques du pays doivent être représentés équitablement dans les services fédéraux.

Ces principes feront l'objet des chapitres suivants. Le chapitre 5 portera sur le citoyen canadien, le chapitre 7 sur le rôle des provinces, le chapitre 6 sur les services du gouvernement fédéral.

La suite du présent chapitre traitera de la signification du principe de l'égalité de statut de l'anglais et du français en tant que langues officielles du Canada.

La politique des langues officielles tient pour acquis que, compte tenu de l'existence de nombreuses langues au Canada, il y a au pays deux groupes linguistiques principaux auxquels appartiennent presque tous les Canadiens, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur langue maternelle. Le nombre de Canadiens qui ne parlent ni l'anglais ni le français s'élève à 1,5 o/o seulement. Par conséquent, tout Canadien est visé par cette politique; celle-ci ne porte pas sur deux groupes parmi d'autres, mais prend en compte la réalité linguistique fondamentale du Canada.

Egalité de statut de l'anglais et du français signifie égalité absolue. Mais en pratique, on ne peut pas dire que cette égalité soit totale, partout et en tout temps, indépendamment des contraintes de la vie quotidienne. Par "égalité de statut", le gouvernement entend une égalité qui tient compte de ces aspects apparemment contradictoires.

L'égalité de statut doit avoir prise sur les réalités concrètes du pays. Le fait est que, dans certaines parties du Canada, les anglophones prédominent, alors que les francophones y sont très minoritaires. Dans d'autres régions, à l'inverse, les francophones sont majoritaires, les anglophones n'y formant que de petits groupes. Dans certaines régions, les groupes minoritaires, francophones ou anglophones, sont plus importants; tel est le cas de la région de la capitale nationale, du Nouveau-Brunsick, de la conurbation de Montréal et du nord de l'Ontario.

Le gouvernement fédéral n'a jamais eu l'intention d'établir une politique de "bilinguisation" inconsidérée qui tendrait à répartir uniformément le français et l'anglais dans tout le Canada.

Personne, et encore moins le gouvernement fédéral, ne veut, pour le Canada, d'un bilinguisme universel et indifférencié. Le terme de bilinguisme, trop souvent employé à tort et à travers, est à la source de nombreux malentendus au pays. On l'a utilisé pour désigner la réalité linguistique qui fait l'objet de ce document. Mais on en est venu à l'associer, abusivement, à l'idée que tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, fonctionnaires fédéraux en tête, devaient devenir bilingues.

Présenter ainsi la situation, c'est vouloir la tourner en ridicule. Egalité de statut ne signifie pas que tout Canadien, ni même que la majorité d'entre eux, devra devenir bilingue. Il est souhaitable bien entendu, comme nous le verrons au chapitre 5 consacré au cinquième principe, que bon nombre de Canadiens apprennent les deux langues. Mais l'égalité de statut ne signifie pas que le français sera imposé comme langue d'usage à Corner Brook ou Annapolis, Brandon, Grande Prairie ou Prince Rupert ou dans tout autre ville ou village du Canada. Cela ne signifie pas non plus que l'anglais sera imposé comme langue d'usage à St-Hyacinthe, Roberval ou Sturgeon Falls ou dans tout autre ville ou village du Canada.

Il y a tout lieu de s'attendre à ce que l'Alberta et la Colombie-Britannique, par exemple, demeurent majoritairement anglophones, l'anglais y étant la langue d'usage, alors même que des droits linguistiques fondamentaux seraient reconnus à leurs petites minorités d'expression française.

De même, on peut prévoir que le Québec restera majoritairement francophone, le français y étant la langue d'usage, même si sa minorité d'expression anglaise conserve ses droits linguistiques fondamentaux.

Egalité de statut signifie que la réalité du Canada, ses symboles nationaux et ses institutions communes refléteront la culture et l'histoire de la communauté de langue française aussi bien que la culture et l'histoire de la communauté de langue anglaise et seront perçus comme tels. C'est ce visage que le pays veut se donner. Ce grand projet ne se réalisera pas à l'aide d'une règle à calcul, ni par un amalgame de Canadiens francophones et anglophones en une masse linguistique indifférenciée. Enfin, cette égalité de statut ne sera pas garantie par la mise en oeuvre de systèmes, bien qu'il faille soupeser minutieusement les avantages et les difficultés qui naîtront de cette dualité.

Egalité officielle du statut du français et de l'anglais, cela ne veut pas dire que ces deux langues s'ajoutent à bien d'autres au Canada; en fait, elles y jouent un rôle bien particulier. Le français et l'anglais sont les langues de la plupart des Canadiens: 26 0/0 de la population parle le français, et 67 0/0 l'anglais. Dix-huit pour cent des Canadiens, soit plus que tous les habitants de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan réunis, parlent uniquement français. Treize pour cent parlent à la fois le français et l'anglais.

Ces chiffres n'ont pas la même résonance à l'ouest qu'à l'est, car c'est à l'est que sont regroupés la plupart des francophones. Quelles que soient les raisons historiques qui les expliquent, et certaines ont été évoquées plus haut, ces chiffres sont é-

(suite à la page 22)

Un choix national

SECTION 9

(suite de la page 21)

loquents et ils conduisent à la conclusion suivante: l'existence du Canada et de sa population francophone est liée à l'égalité de statut des deux langues.

L'égalité de statut ne signifie pas que, désormais, seuls le français et l'anglais seront parlés au Canada ni, non plus, que les langues des autochtones y seront bannies ni, encore, que des Canadiens ne pourront plus parler italien à Toronto, ukrainien à Winnipeg, chinois à Vancouver, grec à Montréal, allemand à Humbolt ou finnois à Sudbury. Aucune de ces langues n'a de statut officiel bien entendu, mais elles n'en continueront pas moins à être régulièrement employées par les nombreux Canadiens qui vivent dans des collectivités où elles sont d'un usage fréquent. La politique des langues officielles n'a nullement pour but de nuire à leur emploi et encore moins de les bannir.

A maintes occasions, le gouvernement a fait connaître ses vues sur l'importance de l'apport culturel - mais aussi social, politique et économique - des Canadiens qui ne sont pas d'origine française ou britannique. Il a exposé de nouveau son point de vue à ce sujet au premier chapitre. Il a d'ailleurs conçu des politiques et des programmes pour les traduire dans les faits; il n'en sera pas question ici, mais il est nécessaire néanmoins d'en faire état, vu leur lien évident avec le sujet traité dans ces pages.

Rien dans ce document ne doit laisser croire que le gouvernement modifiera ses politiques ou ses programmes concernant ces Canadiens. Il croit toujours que la diversité culturelle du Canada a joué un rôle important tout au long de son histoire dans l'avenir. La liberté de tous les Canadiens est liée à cette réalité. Si la culture et l'identité des Canadiens d'expression anglaise peuvent parfois préoccuper certains, ce n'est sûrement pas à cause de l'existence, au Canada, de groupes de culture d'origine non britannique.

Certains éprouvent des craintes sur l'avenir de la langue et de la culture des Canadiens francophones. Mais le gouvernement fédéral estime que ces Canadiens pourront bénéficier de la participation active des autres groupes culturels à la vie de la collectivité francophone.

Enfin, le gouvernement croit que les mesures d'aide aux membres des autres groupes culturels pour la conservation de leur langue maternelle n'est pas contraire à l'esprit ni aux objectifs de la politique des langues officielles et qu'elles peuvent même contribuer au succès de cette politique.

La prochaine parution:
"LES LANGUES OFFICIELLES ET LE CITOYEN CANADIEN"
ainsi que
"LES LANGUES OFFICIELLES ET LES PROGRAMMES FEDERAUX"

DANSES FOLKLORIQUES

(suite de la page 9)

ses). Retour à la F.J.C. Puis adieu avec promesse à quelques-uns de venir nous aider à former la future troupe folklorique de Calgary dont ce voyage fut (je l'espère) la première pierre, car nous avons l'intention de faire profiter les autres des connaissances que nous avons acquises durant ce stage.

Quelques semaines plus tard, nous pouvions mettre en application ces connaissances toutes neuves, et ce, dans le cadre d'une semaine folklorique au camp francophone de Millarville. Par chance, nous avons bénéficié au cours de ces jours du beau temps fixe permettant la pratique au grand air.

Fernande Bergeron, venue tout spécialement de St Paul, avait la lourde charge de coordonner et d'animer toutes les danses et ce avec environ une vingtaine de turbulents petits diables. En cela, elle était aidée par le comité au grand complet (qui avait également la charge de la bonne organisation du camp). En général, les enfants répondaient rapidement aux trois séances quotidiennes.

Une heure le matin après le déjeuner pour la mise en forme, une heure l'après-midi avant la baignade et une heure avant d'aller au lit rien de tel pour calmer les ardeurs: 14 danses enfantines étaient prévues. On peut dire que dans l'ensemble, ces 14 danses ont été apprises bien que les trois danses les plus appréciées ont été sans erreur possible Lady be good, Hockey Pokey et Stepping out (bien français, bien de chez nous, n'est-ce-pas?)

Maintenant le camp est clos mais comme l'élan a été pris et bien pris, nous pouvons retrouver tout ce charmant petit monde, auquel sont venus s'ajouter de nouveaux éléments, tous les jeudis soirs au sous-sol de l'église Sainte-Famille, toujours bien encadré par nos quatre dévouées animatrices: Arantxa Branger, Alice Conroy, Céline St-Arnaud, Jan Leblond.

A tous bon courage... et à quand la première présentation sur une scène?

Texte de Claude Rouchon, sur des idées originales de Céline St-Arnaud et Alice Conroy.

▽



FUTUR MUSEE DE L'UNIV. DE CALGARY

(suite de la page 9)

le centre des étudiants.

L'architecte a ajouté que les plans du futur musée comprenait une large galerie principale avec possibilité d'être divisée en un certain nombre de petites galeries, des bureaux, une salle d'enseignement et des espaces pour des réserves et des archives.

Le musée Nickle sera donc un endroit d'enrichissement intellectuel et sensoriel. Il abritera des créations visuelles et audio historiques de l'art, de l'archéologie, des travaux des étudiants et sera le lieu des récitals, réceptions et seminaires.

Il se présentera comme complément à l'enseignement distribué dans les salles de classe et dans les laboratoires. En tant que centre artistique, en association avec Mac Ewan Hall, il formera la cellule socio-culturelle du campus en général.

Le musée réservera toutefois une galerie pour exposer une collection de pièces de monnaie, collection offerte par le fils de Samuel Nickle, Carl. Ce don comprend 10.000 pièces anciennes allant du monde occidental depuis 700 ans avant J.C., à la période grecque et à la fin de l'empire romain.

Carl Nickle a passé des milliers d'heures et a consacré un capital important à la collection qu'il a offerte à l'Université. Voici d'après lui, un aperçu historique des pièces de monnaie: "Pendant des milliers d'années, les êtres humains ont échangé entre eux tout ce qui leur était nécessaire. C'est au temps des Pharaons, il y a 4.000 ans que l'or et l'argent, sous forme d'ornements ou à l'état brut, devinrent un moyen d'échange. Pendant de nombreux siècles, les marchands vérifièrent le poids et la pureté du métal à des fins commerciales. Puis vint la monnaie d'échange. Essentiellement, c'était des pièces de métal dont le contenu était régularisé et dont la valeur était marquée du sceau d'une autorité et généralement acceptées comme moyen d'échange de marchandises ou comme reconnaissance d'un travail accompli.

Les seigneurs de guerre de Chine, il y a de cela 3.000 ans s'intéressèrent à la monnaie. Parce que le poignard était devenu un moyen d'échange populaire, un chef guerrier avisé fit graver des miniatures en cuivre, chacune représentant le nom de celui qui l'avait issue et sa valeur. Le poignard de cuivre fut transformé en monnaie.

Dans le monde occidental, 700 ans avant J.C., la monnaie fut sans doute inventée dans le royaume de la Lydie, sur la côte de la mer Egée, l'endroit appelé actuellement la Turquie. La Lydie était riche en or et en argent, elle était également un centre de commerce, liant la route de la Perse et des Indes aux voies maritimes jusqu'aux pays méditerranéens. Un génie lydien décida de simplifier les échanges commerciaux en éliminant la nécessité de vérification de poids et de pureté du métal au cours de chaque transaction. Les métaux furent transformés en petites pièces de poids et de pureté fixée à l'avance et chaque pièce était marquée du sceau de l'état comme garantie.

Dés son apparition en Asie Mineure, l'usage de la monnaie se répandit très vite. Les bateaux grecs qui naviguaient des Iles Egée dans le golfe jusqu'à Athènes et Corinthe, rapportèrent les premières pièces de Lydie et vers 675 avant J.C., Aegena produisit ses propres pièces d'argent. Corinthe et Athènes suivirent bientôt avec leur monnaie respective. Comme les colonies grecques et le commerce se répandaient de plus en plus dans la Méditerranée, chaque colonie posséda bientôt sa propre monnaie.

C'est vers 350 avant J.C. avec Philippe de Macédoine et son fils Alexandre le Grand que les diverses monnaies représentant les villes grecques furent largement remplacées par une monnaie unique grecque impériale qui devint celle utilisée depuis l'Espagne aux Indes en même temps qu'Alexandre le Grand étendait l'influence de la Grèce.

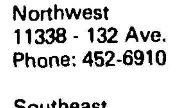
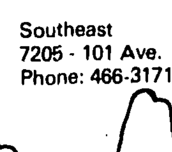
Les premiers romains copièrent la monnaie grecque, puis lorsque la domination romaine remplaça l'influence grecque, l'empire romain développa sa propre monnaie d'or, d'argent et de cuivre.

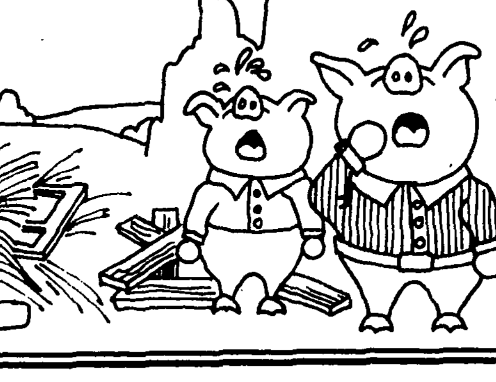
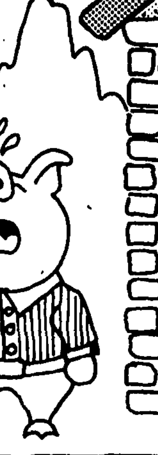
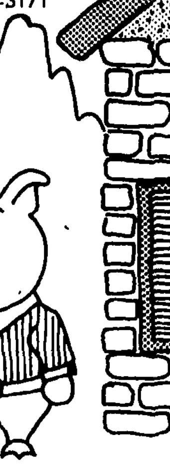
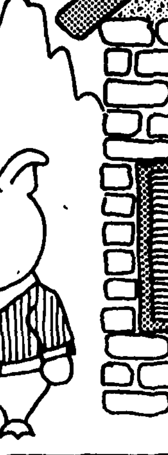
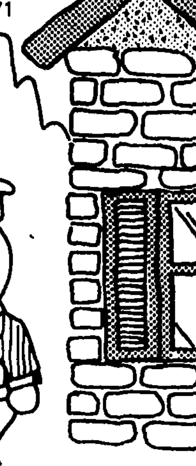
Au temps de la période grecque faste, les pièces de monnaie étaient des oeuvres d'art, avec les portraits des dieux et des déesses, des rois, des animaux, exécutés par des artisans considérés comme de plus grands artistes que ceux qui sculptèrent les statues de marbre ou les monuments qui ont survécu à cette période de l'histoire. La qualité de la monnaie, au point de vue artistique, se détériora au cours de la fin de l'empire grec et de l'empire romain et devint utilitaire et laide de 600 à 1.500 avant J.C. Lors de la Renaissance en Italie et ailleurs en Europe, la monnaie commença à rappeler à nouveau la valeur artistique et la beauté que lui avait données l'époque grecque, 1800 années auparavant.

Aujourd'hui, ou tout est sous le signe du dollar, il est intéressant de faire un retour aux sources en allant voir cette exposition de pièces parfois grossièrement taillées, parfois d'un travail exquis qui marquaient déjà l'importance de l'échange commercial et la cupidité humaine.

▽

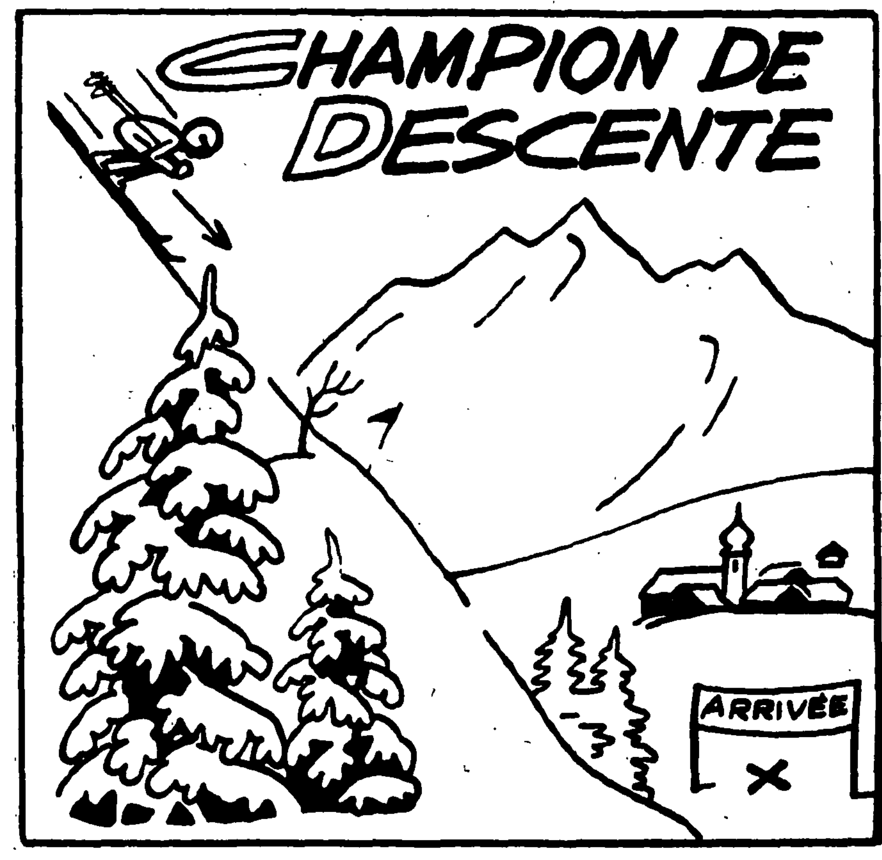




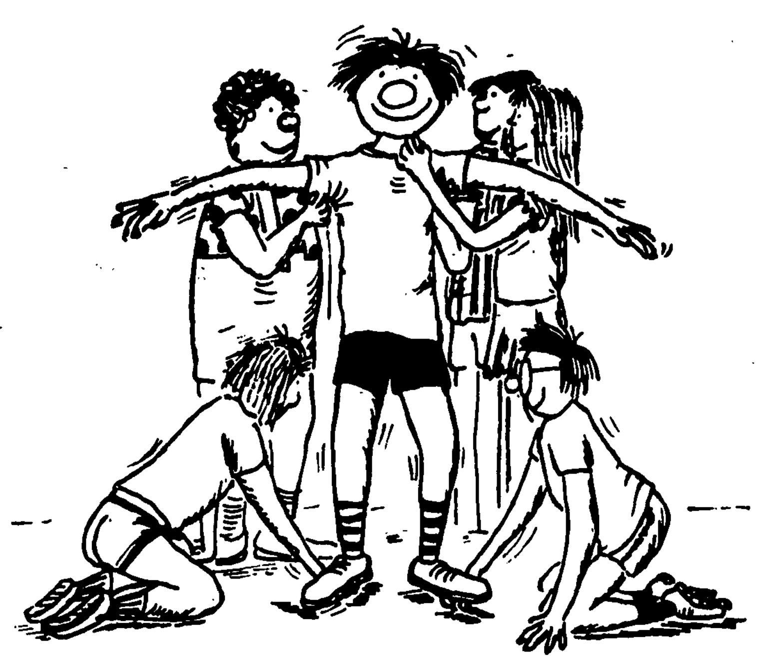
Peux-tu dire rapidement quel est l'accessoire qui ne figure pas dans le dessin A ?



Pour parvenir à la ligne d'arrivée (croix) ce descendeur ne doit toucher aucune ligne du dessin. Aide-le à ne pas se tromper de parcours.

Seulement cinq doigts

Vous pouvez soulever très facilement une personne avec cinq doigts.



Une personne met un doigt sous le menton de celui qui a été choisi pour cette démonstration. Deux autres lui mettent un doigt sous chaque bras, et les deux dernières personnes tiennent chacune un doigt sous chaque pied.

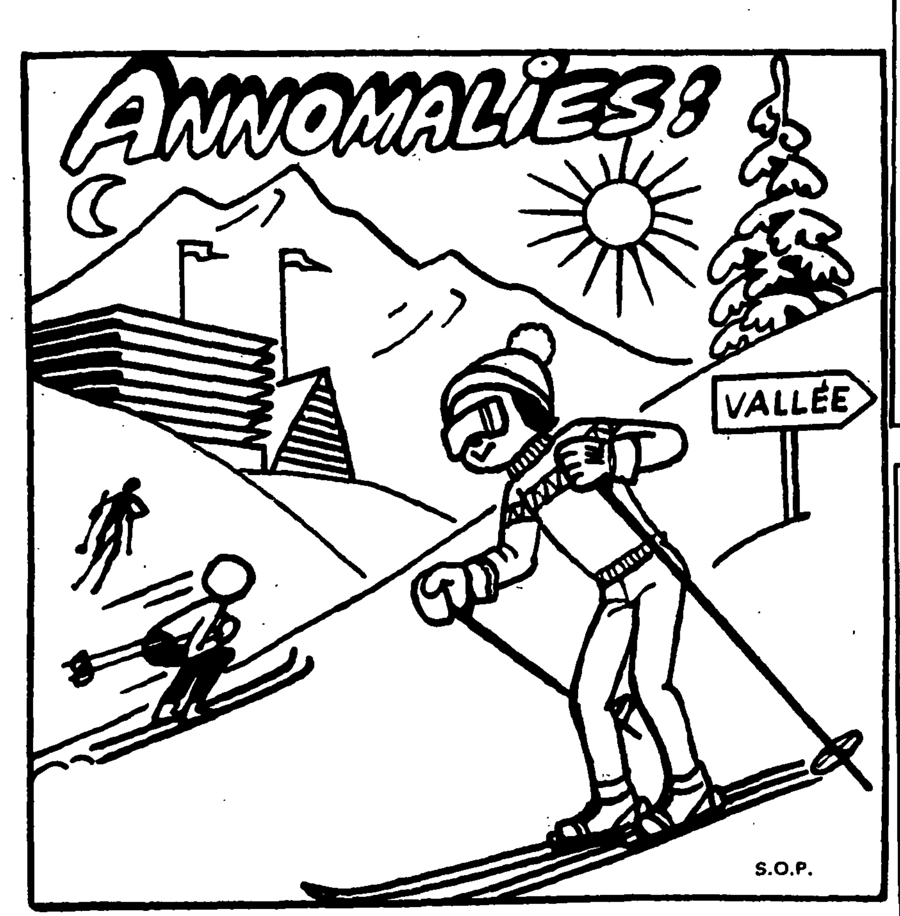


ANOMALIES

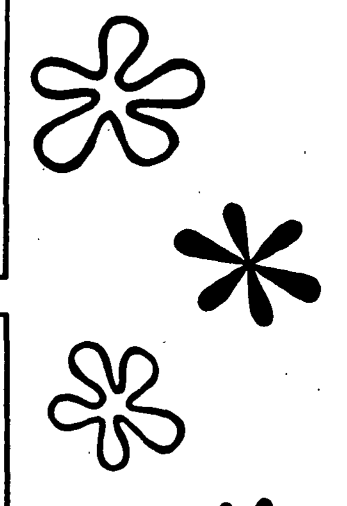
Le mot anomalie s'écrit avec un seul N, la lune et le soleil dans le même dessin le skieur de gauche fonce en remontée, les deux bâtons du skieur de droite sont d'inégale longueur, il porte à une main un gant et une moufle à l'autre main, ses lunettes ne sont pas attachées, le panneau vallée est dirigé vers les hauteurs.

LES ACCESSOIRES

Le ballon



Sept erreurs ont été commises dans ce dessin. Essaie de découvrir lesquelles.



Le verre en équilibre

Faites tenir un verre en équilibre sur l'arête d'une carte à jouer.

Pliez un petit morceau de carton à angle droit et maintenez-le derrière la carte, formant un trépied pour le verre. Vous placez le carton derrière la carte pendant que vos amis regardent ailleurs.



Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. Les documents de soumission peuvent être obtenus aux Bureaux énumérés ci-après.

PROJET CONTRACT CLEANING
POST OFFICE
BENTLEY, ALBERTA

Date limite: le 15 novembre 1977 à 11h30 a.m (MST)
Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et au Bureau de poste Bentley, Alberta.

PROJET CONTRACT CLEANING
POST OFFICE
EVANSBURG, ALBERTA

Date limite: le 15 novembre 1977 à 11h30 a.m. (MST)
Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux Bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et au Bureau de Poste Evansburg, Alberta.

PROJET CONTRACT CLEANING
FEDERAL BUILDING
JASPER, ALBERTA

Date limite: le 15 novembre 1977 à 11h30 a.m (MST)
Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux Bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et au Bureau de Poste Jasper, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRE

AVIS est par la présente donné que la date de réception des soumissions pour le

PROJET N0 85451
MAXIMUM SECURITY INSTITUTION
EDMONTON, ALBERTA
CONTRACT PACKAGE N0 4211
PUMPHOUSE AND RESERVOIR
CONTRACT PACKAGE N0 4241
GUARD TOWER AND GATEHOUSE

qui était fixée à 11 h30 a.m (MDST), le 21 octobre 1977 a été reportée au 28 octobre 1977 à 11h30 a.m (MDST).

Bureau dépositaire des soumissions:

Les sous-traitants des travaux d'électricité, de mécanique et de maçonnerie doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de l'Alberta au Edmonton Construction Association, 10415 avenue Princess Elisabeth, Edmonton, Alberta, au plus tard à 2h00 p.m. (MDST) le 25 octobre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux publics du Canada, 201 - 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux Bureaux énumérés ci-après, sur versement du dépôt exigible.

PROJET N0 034854.02
WINNIPEG, MANITOBA
FISHERIES AND ENVIRONMENT CANADA
BIO-ASSAY LABORATORY
501 UNIVERSITY CRESCENT
PHASE II (COMPLETION OF PROJET)
PACKAGE II

Date limite: le 10 novembre 1977 à 11h30 a.m (CST)

Dépôt: $250.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux Bureaux suivants: 201- 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 1110 W. Georgia Street, Vancouver, B.C.; 801 Natural Ressources Bldg., 205 - 9th Avenue, S.E., Calgary, Alberta; 701 Financial Bldg., Regina, Saskatchewan, 902 Spadina Crescent E, Saskatoon, Saskatchewan; Arthur Meighen Bldg., 25th St. Clair Avenue, Toronto, Ontario, et peuvent être consultés au Winnipeg Builders Exchange et à la Construction Association Offices située à Vancouver, B.C., Edmonton et Calgary, Alberta, Regina et Saskatoon, Saskatchewan, Toronto, Ontario.

Bureau dépositaire des soumissions: Les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique, doivent présenter leur soumission par l'entremise du Winnipeg Builders Exchange situé 290 Burnell Street, Winnipeg, Manitoba au plus tard à 10h00 a.m (CST) le mardi 8 novembre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux" deuxième édition, 1er avril 1970.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

N. Rohatgi, Architecte du projet
Ministère des Travaux publics, Winnipeg
Tél: (204) 985-2354

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

T.W. Duprey
Chef des Services financiers et administratifs
Manitoba district

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

SAMEDI, le 22 octobre

Léo BILODEAU, Edmonton
Maurice BOIVIN, Tangente
Benoit DESROSIERS, Peace River
Mlle Suzanne FORTIN, St-Isidore
Henri LABBE, Falher
Jacques LORD, Fort Kent
R.D. MEUNIER, Valleyview
Lucien OUELLET, Tangente
Philippe OUELLET, Tangente
Léo ROBERGE, Beaumont
Mme Madeleine SASSEVILLE, Jean Côté
Rémi ST-ARNAULT, St-Vincent

DIMANCHE, le 23 octobre

Mlle Madeleine BLANCHETTE; Edmonton
Raymond FAUCHER, Edmonton
Mlle Cécile LABBE, Edmonton

LUNDI, le 24 octobre

Mme Georgette BOUCHARD, St-Isidore
Jean-Marc BOUCHER, St-Albert
Denis OUELLETTE, McLennan

MARDI, le 25 octobre

Emile BERNARD, Vimy
R.P. Marie-Antoine BUGEAUD, o.m.i., Montréal
Raymond GIGNAC, Bonnyville
Alcide HURTUBISE, St-Paul
Mme Armande LAVOIE, St-Isidore

MERCREDI, le 26 octobre

Raymond COTE, Donnelly
Bernard DUVAL, Girouxville
Laurent LABRECQUE, Edmonton
Louis LIRETTE, Diamond City
Roland PELLETIER, Edmonton

JEUDI, le 27 octobre

Frank BELISLE, Edmonton
R.P. Joseph BOSSE, o.m.i., Desmarais
Henri BROUSSEAU, St-Vincent
Paul DUBRULE, McLennan
Armand GERVAIS, McLennan
Mlle Diane JACQUES, Edmonton
Mme Liliane LAMBERT, Valleyview
Raymond PAQUETTE, Edmonton
René TERCIER, Bonnyville
Hector TREMBLAY, St-Paul

VENDREDI, le 28 octobre

Gérard BELANGER, Chauvin
Normand CHOUINARD, Marie Reine
Wilbrod GIRARD, Girouxville
Fortunat LEVASSEUR, Falher
Henri MOQUIN, Winnipeg
Léon M. TREMBLAY, Marie Reine

INFORMATION/RECRUTEMENT REGIONAL

- MORINVILLE - LEGAL - Albert Blanchette 961-2243
- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE
  Antoine Mahé 635-2313
- RIVIERE-LA-PAIX Raymond Thibault 624-8196

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.



M. Albert Blanchette

LIV ULLMAN: "MA VIE"

(suite de la page 18)

quelque chose de difficile et de physique. Quand j'ai dû me servir de tout mon corps, que je suis épuisé au point que mes membres en deviennent douloureux, et qu'enfin j'ai fini. Je rentre et je m'assieds. Je me repose dans la satisfaction de savoir que j'ai accompli la tâche que je m'étais fixée. Je trouve ma détente dans la joie du travail bien fait.

Il ne me demande pas ce qu'est mon bonheur. Mais le jour suivant, je le sais. Nous avons fait un somptueux déjeuner. Il a fait l'éloge de mes talents culinaires et s'est resservi plusieurs fois. Puis nous nous sommes allongés sur le lit, tout près l'un de l'autre, débordants de tendresse. Puis, il n'y a plus eu entre nous ni craintes ni questions. Rien que le tendre plaisir que nous prenons dans le corps de l'autre, ses mains, son visage, son expression. Je me sens alors unie à lui—de la seule manière dont je *vive* réellement.

Quand je me suis réveillée, il faisait encore jour dehors, mais il était parti. Je suis allée pieds nus dans le living-room, toute chaude et heureuse de lui, et j'ai vu qu'il avait allumé le feu dans la cheminée. Dans la cuisine, j'ai trouvé le café qu'il avait mis sur la plaque chauffante, pour moi, et la tasse à côté.

Je suis sortie dans le jardin sans un fil sur le corps.

Il pleuvait toujours et mes orteils enfonçaient dans le terre humide et parfumée. Et je l'ai vu en bas, près du garage, cassant du bois pour que je n'en manque pas cet hiver. Il a fabriqué un billot et acheté une hache pour la maison. Je ne sais ce qu'il pense, mais il a l'air si heureux, brun et vivant. Soudain je me rappelle qu'il est en plein bonheur, son bonheur.

Je rentre alors et je sens *mon* bonheur monter comme une vague dans mon corps.

Linn et moi sommes retournées un jour sur l'île où nous avons vécu plusieurs années, il y a déjà bien longtemps.

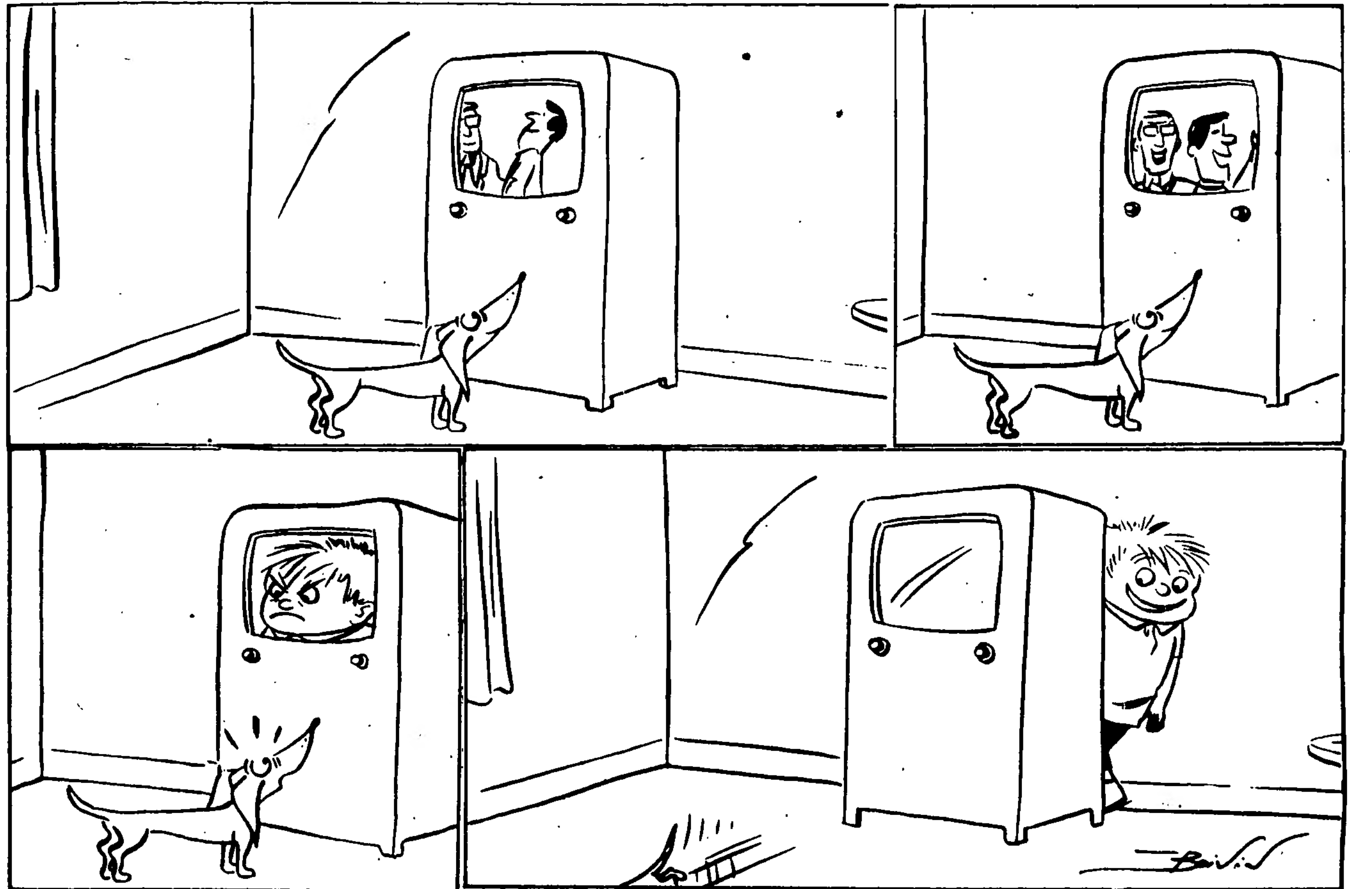
Linn doit passer l'été avec son père et la nouvelle épouse de son père.

Moi, je ne viens que pour quelques jours.

Surtout rencontrer Ingmar, mais aussi voir l'île encore une fois. Sentir combien elle fait encore partie de moi. Rencontrer

(suite à la page 28)

ROFFE



MOTS CACHES

5 lettres cachées

T	N	A	D	A	U	S	R	E	P	N	A	T	S	E
N	R	E	R	U	G	I	F	S	N	A	R	T	T	R
E	P	A	R	E	S	S	E	R	C	T	T	O	O	V
M	O	P	N	R	E	T	E	C	N	I	U	C	U	E
E	S	N	E	S	I	R	O	E	E	T	I	I	R	L
R	P	D	A	O	C	R	M	V	R	E	L	R	N	U
B	I	M	R	O	D	E	I	A	T	U	E	T	E	B
A	E	D	R	O	L	T	N	S	D	E	S	O	E	I
L	D	B	I	O	A	C	E	D	R	T	U	M	D	T
E	E	R	V	C	I	R	E	O	A	O	E	B	R	S
D	M	I	I	E	U	P	E	U	T	N	T	O	A	E
I	R	D	R	V	E	L	L	T	O	I	T	L	Z	V
F	N	E	R	U	L	E	E	E	R	T	A	A	E	E
I	S	E	G	A	V	I	S	S	E	L	L	E	L	R
E	N	I	D	N	O	I	T	A	C	I	F	I	D	E

Atre
accordoire
aider

Doutes
droite
débrocher
délabrement
dalle

Edification
estamper
édifie
erre

Flatteuse
frivolement

Guêpe

Indicative

Lessivage
lèvre
lézarde

Nervure
note

Ondine
outrancières

Persuadant
paresse
pied

Ridicules

reste

Sense
sésame
selle
sévère

Toit
tournée
tricot
transfigurer
transcendantale
tombola
tuile
tard
taule

Vestibule

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 5 OCTOBRE: Prudence

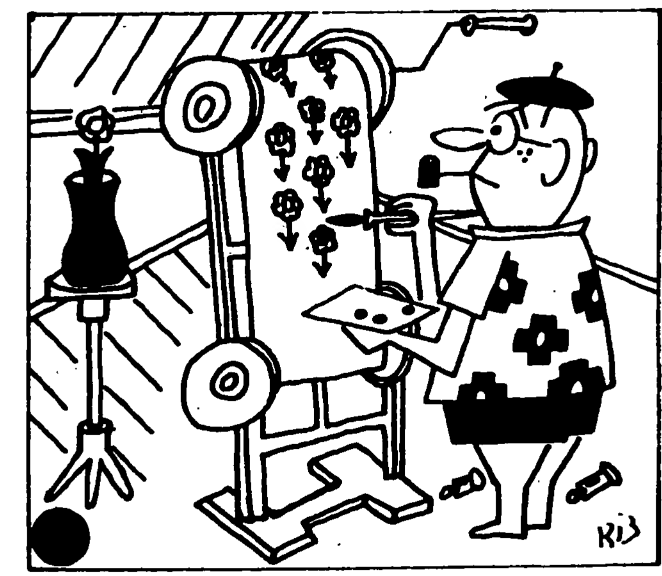
GAGNANTE: Mme Denise Richard
No. 3, 9913 - 112e rue
Edmonton, Alberta
T5K 1L6

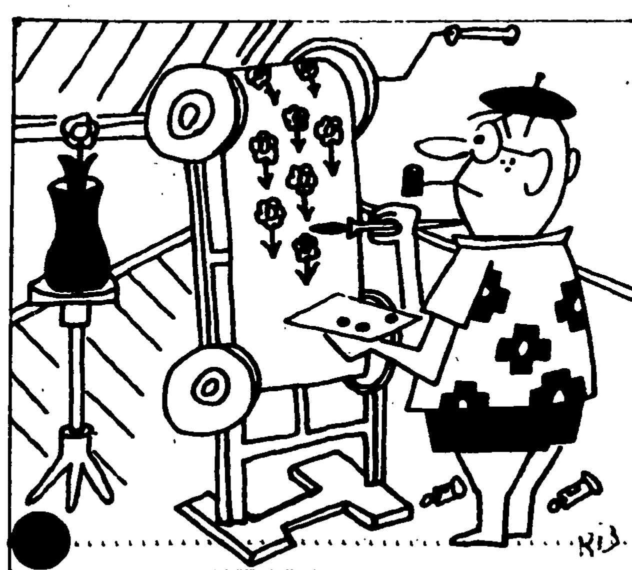
PRIX DE CETTE SEMAINE: "Nadia", livre illustré de la jeune gymnaste étoile de la Roumanie.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

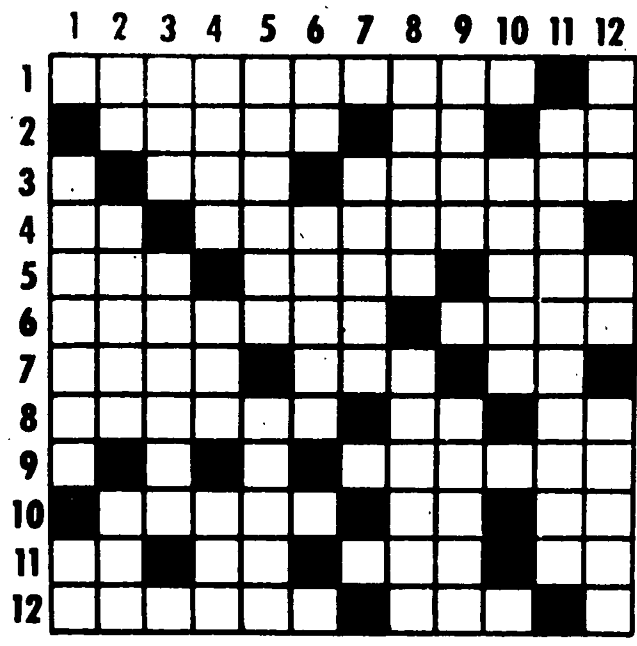
LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



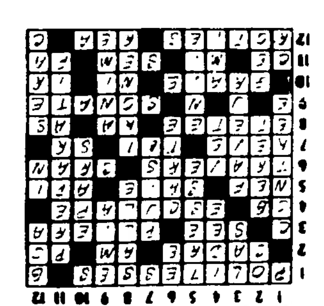
HORIZONTALEMENT

1– Manières d'agir civiles et honnêtes.
2– Charpente de bois soutenant les parois d'un puits. – Avant-midi. – Fleuve italien.
3– Voir (anglais). – Fera un pli a.
4– Fleuve des Russes. – Dieu de la Médecine
5– Partie d'une église. – Petite brosse en soie de porc à l'usage des orfèvres. – Petite pomme.
6– Ce qui fausse. – Entaille dans un corps dur.
7– Imagination sans fondement. – Tesson. – Soeur.
8– Ecimée. – Coups de baguette. – Unique en son genre.
9– Pièce de musique.
10– Sérieux. – Nég. – Inf.
11– Dém. – Milieu. – Fils de Noé. – Note.
12– Tranches de pain grillées. – Roue d'une poulie.

VERTICALEMENT

1– Certaine étendue de pays. – Conseil de la reine.
2– Dialecte. – Toque ronde et plate. – Préfixe.
3– A bout de force. – Bienveillance.
4– Opinion fausse. – Du verbe vêtir. – Camarade.
5– Natte. – Sentiment de convoitise.
6– Jumelles. – Carton mince.
7– Prend un liquide avec un vase.
8– Grande pièce. – Faire l'important dans une assemblée.
9– Emietta. – Doué de vie.
10– Répandu ça et là.
11– Apprêt.
12– Gros serpent. – Préf. priv. – Fromage des Alpes.

SOLUTION



LA CULTURE FRANCOPHONE HORS QUEBEC..

(suite de la page 9)

que la culture francophone ce n'est pas du luxe... il est aussi évident que pour la masse de la majorité (au moins à partir de ce qu'on peut en juger par la presse qui la représente et à qui elle s'adresse) il est donc évident à ce niveau de la majorité officielle et légitime que la culture francophone est un luxe, une rêverie inutile dont il serait peut-être bon de se débarrasser dans la période de crise économique qui sévit aujourd'hui.

Et ce sentiment est encore renforcé par le fait que la presse majoritaire s'efforce de faire croire que cette crise économique est due et causée par les rêveurs francophones du Québec.

— LIV ULLMAN: "MA VIE" —

(suite de la page 26)

des êtres avec qui j'ai été proche. Revoir un chien bien-aimé.

Ingrid, l'épouse, est debout dans l'entrée. Elle est bronzée et heureuse. Ses cheveux sont longs et tenus par un ruban. Je remarque qu'elle ressemble à une autre femme qui s'est tenue elle aussi, autrefois, dans l'entrée pour accueillir ses hôtes.

J'ai un petit nœud dans l'estomac.

Je suis émue de voir qu'il y a eu si peu de changement, et cela me la rend sympathique. Elle n'a pas essayé de me chasser de ce lieu.

Ingmar est là.

Les gens dont la vie a été très étroitement liée éprouvent le besoin de renouer le contact, même lorsque leurs chemins ont pris une direction différente. Leur nouvelle vie fait partie de ce qu'ils ont désormais à partager.

On a écrit tant de choses sur notre vie à Farö. Des gens qui n'ont jamais mis un pied sur l'île et qui ne nous ont jamais connus ont écrit des chapitres et des chapitres sur le sujet.

Moi, en revanche, je perds la parole lorsqu'on me demande d'en parler.

J'étais jeune, et j'avais tant d'idées sur ce que devait être la vie.

Photographies. Fragments de notre vie ensemble.

Nuits, où nous nous serrions l'un contre l'autre. Il me demandait, parfois, de ne plus parler, de ne plus bouger, pour pouvoir dans l'immobilité et le silence se languir de moi et me demander de lui parler à nouveau.

Nous sommes entrés chacun dans la vie de l'autre à la fois trop tôt et trop tard.

Moi, je cherchais la sécurité et la protection absolues. Mon besoin d'appartenir était immense.

Lui, cherchait la mère. Des bras qui s'ouvrent à lui, chauds et sans complications........

Notre amour est peut-être né de la solitude que nous avions connue l'un et l'autre avant de nous rencontrer.

Le premier été fut le bonheur à l'état pur.

Nous tournions *Persona*, sur l'île.

Il faisait chaud. J'apprenais à connaître un autre être humain. Lui, apprenait à me connaître. Expérience dont nous n'avions pas même besoin de parler. Je marchais pieds nus dans le sable—fin comme un souffle sous mes pieds.

Aucun été n'a été semblable à celui-là par la suite. Ce n'était plus pareil. Nous nous promenions alors le long de la rive sans parler, nous n'avions ni exigences ni craintes.

Ingmar et moi avons eu une fille.

Tout était différent.

Un petit enfant a grandi sur l'île, avec nous.

La nuit qui suivit sa naissance, je me suis levée et je suis restée debout dans le couloir d'hôpital devant une baie vitrée derrière laquelle je pouvais voir tous les nouveau-nés, minuscules et pleurant. Quelque part, parmi eux, dormait mon bébé. Je suis restée là plusieurs heures, débordante de bonheur, jusqu'à ce qu'une infirmière de garde me renvoie dans mon lit.

Comment expliquer cette immense sensation de sécurité que me donnait le simple fait de savoir qu'elle était avec moi maintenant dans ce monde? Bientôt, son lit serait près du mien. Nous nous endormirions main dans la main. Nous écouterions de la musique et regarderions de belles images ensemble. Nous parlerions de tout ce qui fait la vie et trouverions des réponses dans de longues conversations secrètes. Nous nous aiderions réciproquement, Linn et moi, à devenir des êtres réels. Je sentais, déjà à ce moment-là, que cela serait nous deux, et rien que nous deux. Le père de Linn avait sa vie à vivre, près de nous—mais jamais avec nous. Allongée sur le lit, je faisais tourner la bague qu'il m'avait donnée, je l'exposais à la lumière pour l'admirer. Je lus la lettre qu'il nous avait écrite, à sa fille et à moi. Aucun danger au monde ne pouvait m'atteindre cette première nuit.

Les rêves deviennent rarement réalité.

Ce fut une brève histoire d'amour, qui ressemble à beaucoup d'autres.

Elle a duré cinq ans.

Ma vie a été remplie de tout ce qu'un être humain peut attendre—et bien plus même.

J'ai aimé et j'ai été aimée. J'ai connu la peine et le chagrin, mais aussi un bonheur bien plus grand que je ne le rêvais étant jeune fille.

Je n'ai jamais eu faim. Tout juste est-il arrivé, parfois, que je sois obligée de compter pour savoir si je pouvais m'offrir du beurre, plutôt que de la margarine.

Il m'arrive d'être heureuse, de me réveiller le matin et de sourire à un homme que je peux aimer en paix.

Je vis en permanence dans un état de changement, bien qu'au fond de moi je reste la «jeune fille qui refuse de mourir».

Nous qui vivons présentement ne sommes qu'une infime partie de quelque chose qui a existé de toute éternité et qui continuera à exister quand il ne restera plus rien pour témoigner que la terre a existé. Pourtant nous devons sentir et croire que nous sommes tout.

Ceci est notre responsabilité—non seulement vis-à-vis de nous-mêmes, mais vis-à-vis de toute chose et de tout être avec qui nous partageons notre vie ici-bas.

Qu'est-ce que le changement?

Est-ce quelque chose qui arrive en moi-même? Ou quelque chose dont l'expérience m'est fournie par les autres?

Peut-être est-ce un mouvement conscient plus fort encore? Et si oui, où mène-t-il?

Quel est le résultat que je m'efforce d'obtenir?

Devenir le meilleur être humain possible? Ou la meilleure artiste?

Que ferai-je du changement?

Mais, peut-être, n'est-il pas si important de le savoir?

Peut-être n'est-il pas si important d'arriver? ■

(Extraits, "L'Actualité", octobre 1977)